



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 1

Complément au diplôme
(soumis à l'évaluation AERES 2012)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

LICENCE EN SCIENCES HUMAINES, MENTION PSYCHOLOGIE

Première année [534h – 60 ECTS]							
1^{er} semestre				COEF	ECTS [30]	HEURES [286]	
UE 1 Majeure	Bases et méthodes de la psychologie (I) : - Psy 11.1 Introduction à la psychologie clinique et psychopathologie [CM+TD] - Psy 11.2 Introduction à la psychologie du développement [CM] - Psy 11.3 Introduction à la psychologie sociale [CM]				2	[6] 2 2 2	20+10 20 20
UE 2 Majeure	Bases et méthodes de la psychologie (II) - Psy 12.1 Introduction à la psychologie cognitive [CM] - Psy 12.2 Bases neurobiologiques du comportement [CM+TD] - Psy 12.3 Introduction à la psychologie différentielle [CM]				2	[6] 3 3	20 20+6 20
UE 3 Majeure	Compétence additionnelle : - Ca 13 Histoire de la psychologie [TD]				1	3	20
UE 4 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 14.1 L'analyse statistique des données (1) [CM+TP] - CL 14.2 L.V.E. : Anglais [TD] - CT 14.3 Méthodologie du travail universitaire : l'expression écrite (orthographe, grammaire) <small>[TD+Projet tuteuré en petits groupes]</small>				3	[9] 3 3 3	14+6 20 20+10
UE 5 Mineure	Philosophie et sociologie (I) : - Eo 15.1 Introduction à la sociologie [CM] - Eo 15.2 Philosophie générale : penser et savoir [CM] - Eo 15.3 Introduction aux questions éthiques [TD]				2	[6] 2 2 2	20 20 20
2^{ème} semestre					COEF	ECTS [30]	HEURES [248]
UE 7 Majeure	Approches cliniques du développement : - Psy 27.1 Évolution du fonctionnement psycho-affectif et psychopathologie [CM+TD] - Psy 27.2 Introduction à la psychanalyse [CM]				2	[6] 3 3	18+6 20
UE 8 Majeure	Psychologie sociale de la communication : - Psy 28.1 Psychologie du fonctionnement socio-cognitif [CM] - Psy 28.2 Communication et influence : approche psycho-socio-pragmatique [CM+TD]				2	[6] 3 3	20 18+6
UE 9 Majeure	Neurobiologie : - Psy 29 Neurobiologie des comportements fondamentaux [CM]				1	3	20
UE 10 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 210.1 L'analyse statistique des données (2) [TD+TP] - CL 210.2 L.V.E. : Anglais [TD] - CT 210.3 Méthodologie du travail universitaire : analyse d'articles [TD+Projet tuteuré en petits groupes]				3	[9] 3 3 3	20+10 20 20+10
UE 11 Mineure	Philosophie et sociologie (II) : - Eo 211.1 Sociologie de l'éducation [TD] - Eo 211.2 La question du sens [CM] - Eo 211.3 Anthropologie [TD]				2	[6] 2 2 2	20 20 20
Deuxième année [574h – 60 ECTS]					COEF	ECTS [30]	HEURES [300]
3^{ème} semestre					COEF	ECTS [30]	HEURES [300]
UE 12 Majeure	Approches cliniques de la psychopathologie de l'adulte : - Psy 312.1 Les troubles mentaux et leur prise en charge [CM+TD] - Psy 312.2 Théories de la psychanalyse [TD]				2	[6] 3 3	14+6 20
UE 13 Majeure	Cognition, raisonnement et mémoire : - Psy 313.1 Raisonnement et résolution de problèmes [CM] - Psy 313.2 Approche cognitive de l'apprentissage et de la mémoire [TD]				2	[6] 3 3	20 20
UE 14 Majeure	Psychologie sociale : - Psy 314.1 Opinions, croyances et relations intergroupes [CM] - Psy 314.2 Psychologie du travail [TD]				1	[6] 2 2	20 20

	- Psy 314.3 Aspects bio-psycho-sociaux de l'adolescence [TD+TD]		2	20
UE 15 Majeure	Statistiques et méthodes en psychologie (I) : - Psy 315.1 Statistiques inférentielles appliquées [CM] - Psy 315.2 Méthodes et pratiques de la mesure en psychologie [TD]	2	[3] 2 1	20 20 20
UE 16 Mineure	Compétences transversales et linguistiques : - CT 316.1 Informatique et documentation [TD] - CT 316.2 L.V.E. : Anglais [TD] - CT 316.3 Techniques de la communication [TD]	1,5	[5] 2 2 1	20 20 20
UE 17 Mineure	Philosophie : - Eo 317.1 Philosophie de l'esprit : La nature des états mentaux [CM] - Eo 317.2 Philosophie sociale et politique : Individu et société [CM] - Eo 317.3 Les théories de la justice [TD]	1,5	[4] 2 1 1	20 20 20
		COEF	ECTS [30]	HEURES [274]
4^{ème} semestre				
UE 18 Majeure	Approches différentielles de la conduite (II) : - Psy 418.1 L'inné et l'acquis dans le développement cognitif [CM+TD] - Psy 418.2 Approche différentielle de la personnalité [CM]	2	[6] 3 3	18+6 20
UE 19 Majeure	Psychologie de la santé : - Psy 419.1 Psychologie clinique de la santé [CM] - Psy 419.2 Approches psychologiques des maladies somatiques [TD]	2	[6] 3 3	20 20
UE 20 Majeure	Environnement et adaptation (I) : - Psy 420.1 Les fonctions sensorielles et la motricité [CM] - Psy 420.2 Psychologie ergonomique [TD]	2	[6] 3 3	20 20
UE 21 Majeure	Statistiques et méthodes en psychologie (II): - Psy 421.1 Statistiques inférentielles et informatique [TD+TP] - Psy 421.2 Méthodes en psychologie sociale [TD]	2	[6] 3 3	20+4 20
UE 22 Mineure	Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles : - CT 422.1 La pratique du discours oral [TD+TP] - CT 422.2 L.V.E. : Anglais [TD] - CT 422.3 Module pré-professionnel : Rédaction de CV, recherche de stage [TD]	1	[3] 1 1 1	20+6 20 10
UE 23 Mineure	Philosophie : - Eo 423.1 Épistémologie : Faits, lois et théories scientifiques [CM] - Eo 423.2 Philosophie générale : la notion de personne [TD] - Eo 423.3 Philosophie sociale : le lien social [CM]	1	[3] 1 1 1	10 20 20

Troisième année [544h+120h – 60 ECTS]				
		COEF	ECTS [30]	HEURES [284]
5^{ème} semestre				
UE 24 Majeure	Clinique de l'enfant et l'adolescent : - Psy 524.1 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent [CM] - Psy 524.2 Psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent [TD]	2	[6] 3 3	20 20
UE 25 Majeure	Neurobiologie et neuropsychologie : - Psy 525.1 Neurobiologie des fonctions mentales supérieures [CM] - Psy 525.2 Initiation aux pratiques neuropsychologiques [TD] - Psy 525.3 Pathologie de la cognition et du vieillissement cognitif [CM+TD]	2	[6] 2 2 2	20 20 14+6
UE 26 Majeure	Psychologie cognitive : - Psy 526.1 Perception et attention [CM] - Psy 526.2 Langage écrit et méthodes d'analyse [TD]	2	[6] 3 3	24 20
UE 27 Majeure	Renforcement disciplinaire : - Psy 527.1 Psychologie du développement : les origines de la socialisation [CM] - Psy 527.2 Analyse de variance [TD] - Psy 527.3 <i>Reading and writing scientific reports</i> [TD]	3	[9] 3 3 3	20 20 20
UE 28 Mineure	Compétences transversales et pré-professionnelles : - CT 528.1 Introduction aux Sciences de l'Éducation [CM] - CT 528.2 Les motivations humaines et les organisations [CM+TD] - CT 528.3 Les métiers de la psychologie [TD]	1	[3] 1 1 1	20 20+20 20

		COEF [10]	ECTS [30]	HEURES [260]
6^{ème} semestre				
UE 29 Majeure	Prises en charge des troubles de la conduite : - Psy 629.1 Approche comparative des psychothérapies [CM] - Psy 629.2 Théories de la psychanalyse en France et techniques psychanalytiques [TD]	2	[6] 3 3	20 20

UE 30 Majeure	Développement et lien social : - Psy 630.1 Développement socio-cognitif [CM] - Psy 630.2 Du lien familial au lien social [TD]	1,5	[4] 2 2	20 20
UE 31 Majeure	Environnement et adaptation (II) : - Psy 631.1 Adaptation et régulation des conduites [CM] - Psy 631.2 Ergonomie cognitive : approche systémique de l'activité [TD]	1,5	[4] 2 2	20 20
UE 32 Majeure	Méthodes et pratique linguistique : - Psy 632.1 Validation d'un instrument de mesure [TD] - Psy 632.2 L'entretien psychologique [TD] - Psy 632.3 <i>Psychology of Language and Language Learning</i> [TD]	1,5	[5] 2 1 2	30 20 20
UE 33 Majeure	Compétences transversales et pré-professionnelles : - CT 633.1 TER [Projet tuteuré] - CT 633.2 Stage et supervision de stage [Projet tuteuré]	3	[8] 4 4	20 10(+120)
UE 34 Mineure	Philosophie : - Eo 634.1 De la rhétorique à communication [CM+TP] - Eo 634.2 Philosophie de l'éducation [CM] - Eo 634.3 Épistémologie de la biologie [TD]	0,5	[3] 1 1 1	15 15 10

1^{er} semestre

UE 1 Bases et méthodes de la psychologie (I)

Majeure

- Psy 11.1 Introduction à la psychologie clinique et psychopathologie [CM+TD]

Ce cours introductif à la psychologie clinique et à la psychopathologie propose de développer l'aspect historique, les définitions et champs d'application de ces deux disciplines. Les différentes approches en psychologie clinique ainsi que les concepts de la psychopathologie seront abordés lors de ce premier semestre. Nous étudierons également leur méthode d'intervention (évaluation, diagnostic, soutien, psychothérapie).

Plan du cours :

1. Historique ; 2. Psychologie clinique et fonction psychique ; 3. Les différentes approches en psychologie clinique (biologique, analytique, etc.) ; 4. Les concepts de la psychopathologie ; 5. Domaines d'intervention.

- Freud, S. (1923). *Psychopathologie de la vie quotidienne*. Paris : Payot.
Huber, W. (1993). *L'Homme psychopathologique et la psychologie clinique*. Paris : PUF.
Ionescu, S. (2000). *Quatorze approches de la psychopathologie*. Paris : Nathan.
Ménéchal, J. (1997). *Introduction à la psychopathologie*. Paris : Dunod.
Pedinelli, J.-L. (1994). *Introduction à la psychologie clinique*. Paris : Nathan.

- Psy 11.2 Introduction à la psychologie du développement [CM]

L'objectif de ce cours est de présenter dans une perspective historique les grands courants théoriques qui ont dominé dans l'étude du développement de l'enfant en insistant particulièrement sur Wallon, Piaget et Vygotsky. Certains points de ces théories sont éclairés par des travaux plus récents (Baillargeon, Spelke, Pascual-Leone...). Cette première formation en psychologie du développement initie également aux méthodes, à la constitution d'échantillons dans le but d'élaborer un mini mémoire de recherche à partir de la passation d'une épreuve Piagétienne.

- Bautier, H. et Rochex, J.-Y. (1999). *Wallon H.* Paris : Hachette.
Bideaud, J., Houdé, O. et Pédinielli, J.L. (2004). *L'Homme en développement*. Paris : PUF.
Vergnaud, G. (2000). *Lev Vygotski, pédagogue et penseur de notre temps*. Paris : Hachette.

- Psy 11.3 Introduction à la psychologie sociale [CM]

Il s'agit de préciser la spécificité de l'objet et des méthodes de la psychologie sociale dans le champ des sciences humaines. On envisagera les grandes étapes du développement de la psychologie sociale en France et dans le monde. Les principales théories et les principaux courants seront présentés (behavioriste, cognitiviste) ainsi que les principales méthodes de recherche (études d'archives, observation [sociogramme], enquête, entretien, questionnaire, expérience de laboratoire). La notion d'ingénierie psychosociale sera discutée et un aperçu des nombreux domaines d'intervention du psychologue social sera présenté.

- Dubois, N. et Beauvois, J.L. (1999). *La Psychologie sociale*. Grenoble : PUG.

UE 2 Bases et méthodes de la psychologie (II)

Majeure

- Psy 12.1 Introduction à la psychologie cognitive [CM]

1. Les grands courants théoriques en psychologie
2. Le paradigme cognitiviste en psychologie
L'approche comparée en psychologie cognitive : l'homme et l'animal.
Perception, représentations, et anomalies cognitives
3. Motivation et apprentissage
Donner sens à une situation.
Les situations qui motivent.
Motivation et relations humaines

- Bertrand, A. et Garnier, P. H. (2005). *Psychologie cognitive*. Levallois-Perret : Studyrama.
Lieury, A. (2006). *Psychologie cognitive en 35 fiches*. Paris : Dunod.
Maugeri, S. (2004). *Théories de la motivation au travail*. Paris : Dunod.
Nicolas, S. (2003). *La Psychologie cognitive*. Paris : Armand Colin.
Rui da Silva, N. (1999). *Psychologie cognitive*. Paris : Armand Colin.
Viaud, R. (1997). *La Motivation en contexte scolaire*. Bruxelles : De Boeck.

- Psy 12.2 Bases neurobiologiques du comportement [CM+TD]

Introduction : la place des neurosciences en psychologie. Rappels de biologie cellulaire. Le tissu nerveux et ses composants (neurones et cellules gliales). La genèse du système nerveux des vertébrés (éléments d'embryologie). L'évolution phylogénétique du système nerveux des vertébrés. Eléments de neuroanatomie (système nerveux central et système nerveux périphérique, système neurovégétatif), de neurophysiologie (potentiel de membrane, potentiel d'action, potentiels postsynaptiques) et de neuropharmacologie (structure et fonctionnement de la synapse). Techniques d'investigation micro et macro, structurales et fonctionnelles (enregistrements unitaires, EEG, PEV, MEG, Scan, IRM, TEP, IRMf).

- Boujard, D. (2010). *Biologie pour psychologues*. Paris : Dunod, coll. « Manuels visuels de licence ».
Morange-Majoux, F. (2011). *Psychophysiologie*. Paris : Dunod, coll. « Manuels visuels de licence ».
Pellet, J. (coord.). (1999). *Introduction biologique à la psychologie*. Rosny : Bréal.

- Psy 12.3 Introduction à la psychologie différentielle [CM]

Selon Michel Huteau, la psychologie différentielle se propose de décrire et d'expliquer, au moyen de méthodes objectives, les différences psychologiques entre les individus. Elle procède à la fois, tout en s'en distinguant, de la psychologie générale dont elle adopte la méthode expérimentale et la psychologie clinique avec laquelle elle partage l'approche individuelle et l'étude de cas singuliers. La psychologie différentielle analyse les phénomènes de variabilité interindividuelle liés à la fois aux facteurs sociaux et aux facteurs biologiques. La question de l'importance relative de l'hérédité et du milieu dans le développement de l'intelligence et de la personnalité est l'un des thèmes majeurs de la psychologie différentielle. Elle peut s'inscrire également dans une perspective comparative, la comparaison d'individus ou de groupes d'individus contribuant à mettre en évidence des lois psychologiques générales.

Plan du cours :

- Origines et évolution de la psychologie différentielle (théorie des facultés, empirisme, théorie de l'évolution, l'influence de Wundt et de Galton, importance des statistiques, Binet et son échelle métrique de l'intelligence, les développements contemporains, orientation et sélection professionnelle, diversité des applications).
- Les méthodes de la psychologie différentielle (tests et échelles).
- Corrélations et analyse factorielle : la notion de dimensions.
- Psychologie différentielle de l'intelligence (styles cognitifs et échelles d'intelligence).
- Psychologie différentielle de la personnalité (notion de trait et styles d'attribution).
- L'origine des différences : hérédité et milieu (génétique et cognition).
- Les différences entre groupes (hommes/femmes, groupes sociaux).
- Le débat psychologie différentielle vs psychologie générale.

- Huteau, M. (2006). *Psychologie différentielle. Cours et exercices* (3^e éd.). Paris : Dunod.
Reuchlin, M. (1999). *Évolution de la psychologie différentielle*. Paris : PUF.

UE 3 **Compétence additionnelle** Majeure

- Ca 13 Histoire de la psychologie [TD]

La psychologie en tant que discipline scientifique a plus d'un siècle. Mieux connaître les hommes qui l'ont fondée, leurs orientations théoriques et leurs recherches expérimentales ainsi que les grandes étapes qui ont conduit à la période contemporaine permet de comprendre en profondeur la richesse actuelle de cette discipline. Cela conduit à mettre en évidence les nouvelles tendances de la psychologie et son interaction avec les disciplines voisines.

- Bourguignon, O. (2005). *La Déontologie des psychologues*. Paris : Armand Colin.
Braunstein, J.-F. et Pewzner, E. (2001). *Histoire de la psychologie*. Paris : Armand Colin.
Castro, D. et Santiago-Delefosse, M. (2001). *Pratiques déontologiques en psychologie*, Revigny-sur-Ornain : Hommes et perspectives.
Hochmann, J. (2004). *Histoire de la psychiatrie*. Paris : PUF.
Nicolas, S. (2001). *Histoire de la psychologie*. Paris : Dunod.
Reuchlin, M. (1999). *Histoire de la psychologie*. Paris : PUF.

UE 4 **Compétences transversales et linguistiques** Mineure

- CT 14.1 L'analyse statistique des données (1) [CM+TP]

Les enseignements de statistiques de premier cycle comprennent les deux unités « Statistiques descriptives » en première année et « Statistiques inférentielles » en deuxième année.

Le but général de cet enseignement, qui se poursuit en troisième année de licence, est d'une part de rendre l'étudiant capable de traiter des données recueillies sur le terrain ou en laboratoire - ce qu'il devra réaliser en première année de Master - et d'autre part, de lire les publications en psychologie contenant des analyses statistiques - ce dont il devra être capable tout au long de ses études, et éventuellement de sa vie professionnelle.

Les statistiques descriptives visent à décrire, résumer, représenter des données diverses, qualitatives ou quantitatives, par des indices ou graphiques, afin d'en faire ressortir les caractéristiques, à mettre ces données en liaison les unes avec les autres, à analyser et décrire ces liaisons.

Plan du cours : pour commencer, le vocabulaire spécifique de la méthodologie et des statistiques doit être vu ou revu : notion de variable, notion de type de variable (dépendante, indépendante, etc.), notion d'échelle de mesure (nominale, ordinale, d'intervalles), notions d'échantillon et de population, etc.

Selon le plan classique, on abordera d'abord les analyses uni-variées puis bi-variées. Les analyses uni-variées examinent une variable à la

fois (c'est-à-dire une seule série de mesures). Seront étudiés, les indices numériques (mode, médiane, moyenne, écart-type, etc.), les représentations (y compris graphiques) et les calculs qui décrivent et analysent ces données. Les analyses bi-variées (deux variables à la fois) décrivent les liens entre deux séries de mesures. Les différents cas de liaison seront examinés : liaison entre une variable nominale et une variable numérique (exemple : lien entre sexe et performance à telle épreuve pour tel groupe de sujets), liaison entre deux variables numériques (exemple : liaison entre deux séries de performances chez les mêmes sujets d'un groupe donné), liaison entre deux variables nominales (exemple : liaison entre catégorie sociale et redoublement dans tel échantillon d'élèves). Dans chaque cas, on examinera les méthodes graphiques et numériques possibles. Les séances d'enseignement se partageront à peu près également entre l'uni-varié et le bi-varié. L'essentiel de l'apprentissage sera réalisé à partir d'exemples, y compris des exemples recueillis par les étudiants eux-mêmes dans le cadre de TP, qui consistent à faire passer un questionnaire ou une épreuve à des sujets, puis à traiter les données obtenues, pour réemployer ce qui a été appris. L'apprentissage inclura l'utilisation de l'ordinateur pour le traitement des données. On proposera chaque semaine des exercices pour la semaine suivante, et un contrôle sur table au milieu du semestre, pour préparer à l'examen terminal.

Beaufils, B. (1996). *Statistiques appliquées à la psychologie* (t. 1). *Statistiques descriptives*. Paris : Bréal, coll. « Lexifac ».
Beaufils, B. (2002). *Statistiques descriptives appliquées à la psychologie. Exercices résolus*. Paris : Bréal, coll. « Exofac ».

- CL 14.2 L.V.E. : Anglais [TD]

Plan du cours :

1. Approfondir les connaissances grammaticales et s'initier au vocabulaire spécialisé de la psychologie.
2. Aborder la lecture et la compréhension de textes de vulgarisation authentiques et d'ouvrages universitaires anglais et américains sur des thèmes tels que la mémoire, les émotions, les états modifiés de la conscience (sommeil, hypnose, drogues).
3. Acquérir les techniques de traduction et de compte-rendu.
4. Perfectionner la compréhension et l'expression orales au moyen de supports audio-visuels (documentaires de la chaîne BBC World)

Dictionnaire bilingue *Robert & Collins* (français/anglais – anglais/français)
Une grammaire au choix.

- CT 14.3 Méthodologie du travail universitaire : l'expression écrite (orthographe, grammaire) [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Ce TD se propose d'aider les étudiants à améliorer leur niveau d'expression écrite en mettant l'accent sur les questions d'orthographe, de grammaire et de style. L'essentiel se fera par des exercices de rédaction. Des groupes de niveau seront constitués afin de permettre, en complément du TD, un suivi plus personnalisé.

Brahic, M. (2007). *Mieux rédiger ses écrits professionnels : Lettres, messages électroniques, comptes rendus, rapports, analyses et synthèses* (3^e éd.). Paris : Eyrolles.
Donahue, Ch. (2008). *Écrire à l'université : Analyse comparée en France et aux États-Unis*. Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
Lebrun, J.-L. (2007). *Guide pratique de rédaction scientifique : Comment écrire pour le lecteur scientifique international*. Paris : EDP SCIENCES.
Vassevière, J. (2009). *Bien écrire pour réussir ses études : Orthographe, lexique, syntaxe, 150 règles et rappels, 150 exercices corrigés*. Paris : Armand Colin.

UE 5 Philosophie et sociologie (I) Mineure

- Eo 15.1 Introduction à la sociologie [CM]

Qu'est-ce que la sociologie ? Ce cours d'introduction à la sociologie présentera la pensée des fondateurs de la discipline et insistera sur les conditions de possibilité d'un traitement des faits sociaux selon le modèle scientifique du traitement des faits physiques.

Aron, R. (1976). *Les Étapes de la pensée sociologique*. Paris : Gallimard.
Durkheim, E. (2005). *Les Règles de la méthode sociologique* (2^e éd.). Paris : PUF.
Durkheim, E. (2011). *Le Suicide*. Paris : PUF.
Mauss, M. (2012). *L'Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* (2^e éd.). Paris : PUF.

- Eo 15.2 Philosophie générale : penser et savoir [CM]

S'interroger sur le monde qui nous entoure appelle une interrogation plus radicale encore, de nature proprement philosophique, sur notre propre expérience du « penser » et du « savoir ». Comment les anciens et les modernes ont-ils abordé cette question ? Quelles sont les conséquences pour notre compréhension du monde de la rupture occasionnée par l'avènement des sciences physico-mathématiques sur l'articulation entre le « penser » et le « savoir » ? Des mythes à la philosophie et de la philosophie aux sciences modernes, y a-t-il une place pour une réflexion philosophique sur la nature ?

Aristote (1999). *Physique*, I et II, trad. française P. Pellegrin. Paris : Flammarion.
Bergson, H. (1938). *La Pensée et le mouvant*. Paris : PUF.
Descartes, R. (1996). *Discours de la méthode*, AT VI. Paris : Vrin.
Heidegger, M. (1958). Science et méditation (p. 49-79) et Que veut dire 'Penser' (p. 151-169). Dans *Essais et conférences*. Paris : Gallimard.
Kant, E. (1991). *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?* Paris : Flammarion.
Koyré, A. (1985). *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Paris : Gallimard.

- Eo 15.3 Introduction aux questions éthiques [TD]

La question éthique est apparue chez les Grecs. Il est indispensable de revenir aux origines. Le questionnement de Socrate, les Idées de Platon et le Bonheur chez Aristote, mais aussi les sagesse du Jardin ou du Portique, sont autant de morales qui invitent à suivre la nature. Le sens de la vie se découvre à condition que l'on sache répondre à la question « qu'est-ce que l'homme ». Mais avec la modernité la question du sens de la vie a perdu toute sa pertinence. Freud ira même jusqu'à dire que le fait de se poser une telle question est un signe de pathologie. Le monde ancien a disparu, reste un sujet moderne qui se doit d'être autonome. Mais à quelles conditions ?

- Aristote (2007). *Éthique à Nicomaque*. Paris : Vrin.
Descartes, R. (1992). *La Morale*. Paris : Vrin.
Kant, E. (2006). *Critique de la raison pure*, trad. A. Renaut. Paris : Flammarion.
Kant, E. (1975). *Fondement de la métaphysique des mœurs*, trad. V. Delbos. Paris : Delagrave.
Platon (2000). *Alcibiade*, traduction inédite par Chantal Marboeuf et Jean-François Pradeau. Paris : Flammarion.

2^{ème} semestre

UE 7 **Approches cliniques du développement** Majeure

- Psy 27.1 Évolution du fonctionnement psycho-affectif et psychopathologie [CM+TD]

Ce cours s'intéresse aux différents aspects du développement psychologique et affectif du nourrisson et de l'enfant, et à l'évolution du fonctionnement psychique de l'individu, à travers l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse. Il sera question dans ce cours des théories cliniques sous-jacentes aux questions du développement de l'individu, et de la psychopathologie à travers les âges de la vie.

Plan du cours :

I. Développement de l'enfant (Développement psychologique et affectif du nourrisson. Stades et processus de maturation psychologique chez l'enfant. Psychopathologie de l'enfant) ; II. L'adolescence (Évolution du fonctionnement psychique chez l'adolescent. Psychopathologie de l'adolescent) ; III. Psychopathologie de l'âge adulte ; IV. La personne âgée.

- Bénonny, H. (2002). *L'Examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Nathan Université.
Bideaud, J., Hardi, O. et Pedinielli, J.-L. (2004). *L'Homme en développement*. Paris : PUF.
Bowlby, J. (2011). *Attachement et perte : Vol. 1. L'attachement* (5^e éd.). Paris : PUF.
Coslin, P. (1996). *Les Adolescents devant les déviances*. Paris : PUF.

- Psy 27.2 Introduction à la psychanalyse [CM]

Cet enseignement vise à une sensibilisation à la psychanalyse. Les premiers développements théoriques et cliniques de la psychanalyse seront abordés ainsi que les principaux concepts du corpus métapsychologique freudien. L'approche sémiologique comparée avec la clinique contemporaine permet d'appréhender son évolution dans le champ de la psychologie clinique.

Plan du cours :

- Les origines de la psychanalyse.
- La notion d'inconscient du normal au pathologique.
- La science des rêves de S. Freud.
- La notion d'inconscient et la théorie du rêve de C. G. Jung.
- Psychopathologie de la vie quotidienne.
- Clinique de l'hystérie.
- Première topique : inconscient-préconscient-conscient.
- Sémiologie psychanalytique comparée : des origines à la clinique contemporaine.
- La sexualité infantile et les stades du développement psychosexuel :
 - La première théorie des pulsions
 - Le complexe d'Œdipe
 - La période de latence
 - La deuxième topique
 - La deuxième théorie des pulsions

- Anzieu, D. (1975). *L'Auto-analyse de Freud*. Paris : PUF.
Bourdin, D. (2001). *L'Interprétation des rêves*. Paris : Bréal, coll « La philothèque ».
Freud, S. (2002). *Études sur l'hystérie*. Paris : PUF.
Freud, S. (1967). *L'Interprétation des rêves*. Paris : PUF.
Freud, S. (1997). *Psychopathologie de la vie quotidienne*. Paris : Gallimard.
Freud, S. (1997). *La Première théorie des névroses*. Paris : PUF.
Freud, S. (2005). *Pulsions et destins des pulsions*. Paris : PUF.
Jung, C. G. (1991). *Ma vie, souvenirs, rêves et pensées*. Paris : Gallimard, coll. « Folio ».
Laplanche, J. et Pontalis J.-B. (2007). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».

UE 8 **Psychologie sociale de la communication** Majeure

- Psy 28.1 Psychologie du fonctionnement socio-cognitif [CM]

Cet enseignement vise à présenter, en s'appuyant sur les acquis théoriques et méthodologiques évoqués au premier semestre, les

compétences cognitives et socio-cognitives du nouveau-né, du nourrisson et du jeune enfant. Un mini-mémoire sera élaboré afin de sensibiliser les étudiants à la méthode expérimentale.

Plan du cours :

- Séance 1 : Les méthodes d'études du nourrisson.
- Séances 2 et 3 : Compétences perceptives du nouveau-né et du nourrisson.
- Séance 4 : L'acquisition du langage.
- Séance 5 : La relation de tutelle selon Bruner.
- Séance 6 : Piaget et le développement du jeune enfant.
- Séance 7 : Le jeu symbolique.
- Séance 8 : Théorie du conflit socio-cognitif.
- Séance 9 : L'imitation.
- Séance 10 : Activité graphique.
- Séance 11 : L'espace.

Cordier, F. (1994). *Représentation cognitive et langage : une conquête progressive*. Paris : Armand Colin.

- Psy 28.2 Communication et influence : approche psycho-socio-pragmatique [CM+TD]

Ce cours a pour objectif de présenter les principaux aspects théoriques de la communication à visée sociale et persuasive (théorisations et modèles du processus de communication, méthodes d'analyse), ainsi que les données expérimentales concernant la construction des stratégies de communication, leurs fonctionnements et dysfonctionnements.

Plan du cours :

1. La communication comme moyen de transmission des messages et de régulation des relations interpersonnelles.
 - 1.1. Le message et ses caractéristiques (le contenu et sa structure [Aristote et la rhétorique] ; la valeur informative et argumentative ; la valeur interpersonnelle ; le jeu social : négociation, persuasion, influence).
 - 1.2. La source du message et ses caractéristiques (la crédibilité ; l'attractivité).
 - 1.3. Le récepteur du message et ses caractéristiques (l'attitude et l'implication personnelle ; la relation à la source du message ; le jugement social).
 - 1.4. Le(s) contexte(s) de communication (la situation et les enjeux de communication ; le contexte social ; le contexte verbal).
2. La pragmatique des conduites langagières.
 - 2.1. Les moyens et les stratégies (les règles et les principes ; les formes et les routines ; le para verbal et le non-verbal).
 - 2.2. Le contrat de communication (l'interaction communicative ; la construction du sens commun).

Bromberg, M. (1998). *Communication*. Dans Dhiglione, R. et Richard, J.-F. (éds.). *Cours de psychologie* (vol. 3, cours 8, chapitre 1). Paris : Dunod.

Bromberg, M. et Trognon, A. (2004). *Psychologie sociale de la communication*. Paris : Dunod.

Dubois, N. et Beauvois, J.L. (1999). *La Psychologie sociale*. Grenoble : PUG.

UE 9 Neurobiologie Majeure

- Psy 29 Neurobiologie des comportements fondamentaux [CM]

Les principes de la régulation et de l'adaptation des conduites. Les mécanismes de la thermorégulation (les contraintes environnementales, les différents modes de la thermogenèse et de la thermolyse, la balance thermique, l'importance des régulations comportementales). Neurobiologie des émotions (les différentes théories des émotions, les concomitants de l'expression émotionnelle, les structures nerveuses impliquées dans l'expression et dans l'expérience des émotions). La notion de motivation et les différentes théories neurobiologiques de la motivation. La composante neuro-endocrinienne du stress (importance de l'axe hypothalamo-hypophysosurrénalien), les interactions entre stress et immunité. Le comportement alimentaire, aspects métaboliques, les hormones impliquées, les mécanismes neurophysiologiques en jeu dans la faim et la satiété, la théorie glucostatique de Mayer et l'importance des structures hypothalamiques. Le comportement sexuel, l'importance des hormones, les mécanismes en jeu et les structures impliquées dans les différentes phases du comportement sexuel. Le comportement d'agression, approche à partir du modèle du rat « tueur » (travaux de Pierre Karli).

Morange-Majoux, F. (2011). *Psychophysiologie*. Paris : Dunod, coll. « Manuels visuels de licence ».

Rosenzweig, M.R., Leiman, A.L. et Breedlove, S.M. (1998). *Psychobiologie*. Paris ; Bruxelles : De Boeck-Université, coll. « Neurosciences et Cognition ».

UE 10 Compétences transversales et linguistiques Mineure

- CT 210.1 L'analyse statistique des données (2) [TD+TP]

Suite de CT 14.1

- CL 210.2 L.V.E. : Anglais [TD]

Suite de CT 14.2

- CT 210.3 Méthodologie du travail universitaire : analyse d'articles [TD+Projet tuteuré en petits groupes]

Les TD d'analyse de documents ont pour objectif de familiariser l'étudiant avec les techniques de recherche, de lecture et d'exploitation des sources de toute discipline scientifique, sur des exemples de la littérature psychologique.

Eimerl, K. *Recherche bibliographique et guide de travail de l'étudiant* (polycopié).

UE 11 Philosophie et sociologie (II) Mineure

- Eo 211.1 Sociologie de l'éducation [TD]

Ce cours, qui se présente comme une introduction à la sociologie de l'éducation, abordera un certain nombre de textes paradigmatiques concernant les thèmes de la socialisation, de la sélection et de l'apprentissage, principalement ceux de Durkheim, Bourdieu et Boudon. Les éléments dont la prise en compte est indispensable, au sujet de l'histoire moderne de l'éducation en France, ne manqueront pas d'être apportés. Ce cours permettra de se familiariser avec les méthodes de la sociologie.

Boudon, R. (2011). *L'Inégalité des chances*. Paris : Fayard.
Bourdieu, P. (1970). *La Reproduction*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1964). *Les Héritiers*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
Bulle, N. (2000). *Sociologie et éducation*. Paris : PUF, coll. « Premier cycle ».
Durkheim, E. (2005). *Éducation et sociologie*. Paris : PUF, coll. « Quadrige Grands textes ».
Durkheim, E. (2012). *L'Éducation morale*. Paris : PUF, coll. « Quadrige Grands textes ».

- Eo 211.2 La question du sens [CM]

Le monde qui nous entoure est un objet de connaissance. À travers les couples conceptuels de « nature et technique », « causalité et hasard » et « contingence et nécessité », comment cette connaissance s'opère-t-elle aujourd'hui ? Quelles sont les grandes questions que les sciences de la nature en lien avec la réflexion philosophique soulèvent ? Là aussi, une rupture épistémologique s'est opérée que le philosophe doit interroger pour appréhender l'avenir de nos sociétés.

Nous aborderons des textes d'Aristote, de Thomas d'Aquin, de Fredrich Engels, d'Henri Bergson et de Jacques Monod.

- Eo 211.3 Anthropologie [TD]

Après les développements des sciences humaines et biologiques de ces deux derniers siècles, et entre un savoir sur l'homme morcelé en diverses sciences et un savoir métaphysique abstraitement totalisant, nous chercherons dans ce cours à quelles conditions et selon quelles modalités il serait possible de penser l'unité de l'homme aujourd'hui ?

Aristote (1934). *Traité de l'âme*. Paris : Vrin.
Changeux, J.-P. (1993). *Fondements naturels de l'éthique*. Paris : Odile Jacob.
Kant, E. (1999). *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*. Paris : Flammarion.
Morin, Éd. (1973). *Le Paradigme perdu : la nature humaine*. Paris : Éditions du Seuil.
Morin, Éd. et Piatelli-Palmarini, M. (1978). *L'Unité de l'homme. L'homme et le primate* (t.1). Paris : Éditions du Seuil.

3^{ème} semestre

UE 12 Approches cliniques de la psychopathologie de l'adulte Majeure

- Psy 312.1 Les troubles mentaux et leur prise en charge [CM+TD]

La psychopathologie psychiatrique sera présentée dans ce cours afin d'appréhender la sémiologie des troubles mentaux, au travers des principales classifications (DSM, CIM) et des structures psychopathologiques, introduites en 1^{ère} année.

L'illustration des concepts-clés au moyen de cas cliniques permettra d'intégrer la démarche du diagnostic différentiel, et amènera une réflexion quant aux modes de prise en charge. Il sera question de mettre en pratique les outils proposés à l'occasion de cas cliniques.

Plan du cours :

I. Psychopathologie : rappel des concepts de base (Notion de structure : névrose, psychose, et aménagements limites. Classifications internationales : DSM IV-TR, CIM X. Diagnostic différentiel) ; II. Les troubles mentaux : analyse sémiologique (Troubles anxieux. Troubles de l'humeur. Troubles de la personnalité. Schizophrénie et autres troubles psychotiques. TCA) ; III. La prise en charge des troubles mentaux (Panorama des différents modes de prise en charge. Les principales psychothérapies).

American psychiatric Association (2010). *Mini DSM IV-TR : Critères diagnostiques*. Issy-les-Moulineaux : Masson.
Bergeret, J. (dir.). (2012). *Psychologie pathologique : théorique et clinique* (11^e éd.). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
Ionescu, S. (2010). *Psychopathologie de l'adulte. Fondements et perspectives*. Paris : Belin.
Pewzner, E. (2000). *Introduction à la psychopathologie de l'adulte*. Paris : Armand Colin.

- Psy 312.2 Théories de la psychanalyse [TD]

Cet enseignement approfondit les principaux concepts du corpus métapsychologique freudien :

La sexualité infantile et les stades du développement psychosexuel ; la première théorie des pulsions ; le complexe d'Édipe ; la période de latence ; la deuxième topique ; la deuxième théorie des pulsions.

- Arbisio, C. (1997). *L'Enfant à la période de latence*. Paris : Dunod, coll. « Psychismes ».
- Freud, S. (2002). *Au-delà du principe de plaisir*. Paris : PUF.
- Freud, S. (1969). *Contribution à la psychologie de la vie amoureuse*. Paris : PUF.
- Freud, S. (2003). *Le Moi et le ça*. Paris : PUF.
- Freud, S. (2005). *Pulsions et destins des pulsions*. Paris : PUF.
- Freud, S. (2006). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : PUF.

UE 13 Cognition, raisonnement et mémoire Majeure

- Psy 313.1 Raisonnement et résolution de problèmes [CM]

Raisonnement et résolution de problèmes sont au cœur de toutes nos activités quotidiennes, souvent inconsciemment ou exigeant, au contraire, d'importantes ressources cognitives et attentionnelles. Effectuer une addition, naviguer sur Internet, établir un diagnostic ou démontrer un théorème font appel à des degrés divers, à un même ensemble de procédures cognitives qui seront décrites dans ce cours qui abordera successivement les différents types de raisonnement et les différentes modalités de la résolution de problèmes.

Plan du cours :

Le raisonnement et les différents types d'inférence (déductif, inductif, analogie).

Quelques exemples de raisonnements valides et non valides.

Raisonnement et pragmatique.

Raisonnement propositionnel.

La notion de problème et ses différentes approches.

Résolution de problèmes et traitement de l'information (la notion d'espace problème).

Les mécanismes de la résolution.

- George, C. (1997). *Polymorphisme du raisonnement humain*. Paris : PUF.
- Politzer, G. (2002). *Le Raisonnement humain*. Paris : Hermès Science – Lavoisier.
- Richard, J.F. (2004). *Les Activités mentales : de l'interprétation de l'information à l'action*. Paris : Armand Colin.
- Rossi, S. et Van der Henst, J.B. (dir.). (2011). *Psychologies du raisonnement*. Paris : De Boeck Université.
- Sander, E. (2002). *L'Analogie, du naïf au créatif : analogie et catégorisation*. Paris : L'Harmattan.

- Psy 313.2 Approche cognitive de l'apprentissage et de la mémoire [TD]

Apprendre est une expérience quotidienne de l'enfant puis de l'adulte. Mais qu'est-ce qu'apprendre exactement ? Pour répondre à cette question, le cours s'appuie sur les données théoriques et expérimentales soulignant que ce concept recouvre des réalités fondamentalement différentes depuis le simple conditionnement jusqu'au désir de connaître, la construction du savoir et la découverte.

Plan du cours :

Qu'est-ce qu'apprendre ? Principaux types d'apprentissage.

Le conditionnement.

L'apprentissage par imitation.

La mémoire.

La compréhension au cours de l'apprentissage.

Apprentissage et vue d'ensemble.

Apprentissage et relations humaines.

- Barth, B.-M. (2004). *Le Savoir en construction*. Paris : Retz.
- Cazayus, P. (2004). *La Mémoire et les oublis : t. 1. Psychologie ; t. 2. Pathologie et Psychophysiologie*. Paris : l'Harmattan.
- Cordier, F. et Gaonach D. (2004). *Apprentissage et mémoire*. Paris : Nathan.
- Lieury, A. (2005). *Mais où est donc ma mémoire ? Découvrir et maîtriser les procédés mnémotechniques*. Paris : Dunod.
- Lieury, A. (2005). *Psychologie de la mémoire, Histoire, théories, expériences*. Paris : Dunod.
- Nicolas, S. (2003). *Mémoire et conscience*. Paris : Armand Colin.
- Nicolas, S. (2002). *La Mémoire*. Paris : Dunod.
- Petit, L. (2006). *La Mémoire*. Paris : PUF.
- Piolat, A. (2001). *La Prise de notes*. Paris : PUF.
- Puel, M. et Thoas-Anterion, C. (2008). *Les Labyrinthes de la mémoire*. Toulouse : Éd. Privat.
- Reboul, O. (2001). *Qu'est-ce qu'apprendre ?* Paris : PUF.
- Rossi, J.-P. (2005). *Psychologie de la mémoire*. Bruxelles : De Boeck.

UE 14 Psychologie sociale Majeure

- Psy 314.1 Opinions, croyances et relations intergroupes [CM]

Il s'agira d'abord d'envisager les mécanismes de base de la pensée sociale (préjugés, stéréotypes, représentations sociales), logique sociale) à l'œuvre dans la formation des opinions et des croyances (normalisation, conformisme, obéissance, influence). Le processus d'attribution causal et la notion de biais d'attribution seront également discutés. La notion de groupe sera enfin précisée avant d'envisager les différents types de rapport intergroupes (cohésion, coopération, construction identitaire).

Azzi, A.E. et Klein, O. (1998). *Psychologie sociale et relations intergroupes*. Paris : Dunod.
Blanchet, A. et Trognon, A. (2005). *La Psychologie des groupes*. Paris : Armand Colin.
Guimelli, C. (1999). *La Pensée sociale*. Paris : PUF.

- Psy 314.2 Psychologie du travail [TD]

La psychologie du travail est un reflet de l'évolution du travail humain depuis le XIX^e siècle, marquée par la diminution de la charge physique et des contraintes physiologiques et par un accroissement concomitant des composantes psychologiques (cognitives et émotionnelles). La sélection professionnelle va devenir l'un des principaux champs d'application de la psychologie du travail en lien avec le développement de la psychotechnique. Sous l'influence de la psychosociologie nord-américaine, les questions liées à la motivation et à la satisfaction des individus vont devenir centrales. Aujourd'hui, au-delà des questions de performance des individus, une plus grande attention est portée au rôle des émotions, aux types de management, à l'accompagnement des parcours professionnels. Bien que directement concernée par les questions d'ergonomie, la psychologie du travail ne s'y réduit pas.

Plan du cours :

Historique de la psychologie du travail en France.

Les domaines et les méthodes d'intervention.

Psychologie du travail et psycho-ergonomie.

Psychologie du travail et gestion des ressources humaines.

L'orientation et l'insertion professionnelles.

Le bilan de compétences.

Les débouchés professionnels en psychologie du travail (orientation, sélection et formation, analyse des pratiques, entretiens, conseil, médiation...)

Bernaud, J.L. et Lemoine, C. (2012). *Traité de psychologie du travail et des organisations*. Paris : Dunod.

- Psy 314.3 Aspects bio-psycho-sociaux de l'adolescence [TD+projet tuteuré]

Les transformations somatiques importantes à l'adolescence permettent au jeune de se rapprocher physiquement de l'adulte. Cependant les contraintes scolaires, familiales... tendent encore à le maintenir dans son statut d'enfant. Dans ce contexte souvent conflictuel, l'adolescent doit construire son identité et établir des liens avec son environnement social. Ainsi ce cours aborde le développement cognitif, social et affectif de l'adolescent en insistant sur la connaissance de soi et d'autrui, la notion de crise et l'importance du groupe de pairs.

Plan du cours :

L'adolescence (La puberté ; les transformations physiologiques ; les facteurs d'influence [aspect interculturel] ; Évolution des cultures) ; La connaissance de soi et d'autrui (La théorie de Wallon ; la crise pubertaire chez Wallon ; image sociale-Image propre) ; L'amitié (Le groupe ; évolution des relations amicales ; différenciation des conduites garçon-fille ; l'intimité) ; La théorie de Piaget (Le développement cognitif ; raisonnement hypothético-déductif ; la combinatoire et la double réversibilité) ; Les perspectives temporelles (La notion de temps chez l'adolescent) ; Le jugement moral (Intégration des normes sociales ; théorie de Kohlberg) ; La crise (Théorie d'Erikson et stades psychosociaux ; la notion d'âge ingrat) ; L'identité (Construction de l'identité ; conditions de cette construction).

Assailly, J.-P. (2007). *Jeunes en danger. Les familles face aux conduites à risques*. Paris : Imago.

Braconnier, A. et Marcelli, D. (1998). *L'Adolescent aux mille visages*. Paris : Odile Jacob.

Coslin, P. (2006). *Psychologie de l'adolescent*. Paris : Armand Colin.

UE 15 **Statistiques et méthodes en psychologie (I)** Majeure

- Psy 315.1 Statistiques inférentielles appliquées [CM]

L'inférence statistique constitue l'étape qui suit la description statistique dans le processus d'analyse de données numériques. Il s'agit essentiellement :

- de prédire les valeurs les plus probables que possèdent certains indices au sein d'un ensemble d'individus (une population) à partir des valeurs observées sur un échantillon d'individus extrait de cet ensemble.
- de dire dans quelle mesure des valeurs d'indices obtenues au sein d'un échantillon sont compatibles avec une hypothèse formulée concernant les valeurs de ces indices dans la population dont est issu cet échantillon.

Ces inférences, du connu à l'inconnu, sont effectuées en prenant un certain risque que l'on peut calculer.

Le but de cet enseignement est de familiariser les étudiants avec le raisonnement et les techniques qui permettent ces inférences.

Plan du cours :

Le cours porte sur l'inférence d'indices correspondant à des distributions uni-variées (inférence sur une moyenne ou un pourcentage) et bi-variées (cas de figure les plus souvent rencontrés : comparaison de moyennes, tables de contingences, corrélation). La maîtrise du maniement de ces indices au niveau descriptif (cours précédent) est un préalable indispensable qui sera testé lors de la première séance d'enseignement.

L'enseignement conjugue des cours théoriques et des applications numériques à partir de données extraites de recherches de psychologie ainsi que de données que les étudiants recueilleront eux-mêmes.

L'utilisation de tableurs et de logiciels statistiques sera favorisée.

Beaufils, B. (1996). *Statistiques appliquées à la psychologie : T. 2. Statistiques inférentielles*. Paris : Bréal.

Beaufils, B. (2002). *Statistiques inférentielles appliquées à la psychologie, exercices résolus*. Paris : Bréal.

Howell, D.-C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Paris ; Bruxelles : De Boeck Université.

- Psy 315.2 Méthodes et pratiques de la mesure en psychologie [TD]

Cet enseignement a pour but, non seulement de faire découvrir les principales techniques de mesures susceptibles d'intéresser le psychologue et d'en saisir la portée et les limites, mais également d'inviter à une réflexion plus fondamentale sur les rapports entre qualitatif et quantitatif. Que mesure-t-on exactement ? Les fonctions mentales sont-elles réductibles à la mesure des performances qu'elles autorisent ou encore à celle de l'activité des structures nerveuses qui les conditionnent ? Nous insisterons sur le lien qui existe entre la conception que l'on se fait de l'objet à mesurer (particulièrement lorsque cet « objet » est un sujet) et les moyens mis en œuvre, autrement dit sur l'interdépendance des paradigmes, des méthodes et des pratiques de mesure.

Plan du cours :

Introduction :

- Les psychothérapies sont-elles « évaluables » ?
- Les tests psychométriques sont-ils culturellement neutres ?

Aspects épistémologiques et historiques :

- La notion de vérité : quels critères ? Connaissance scientifique et connaissance vulgaire.
- La notion de preuve en science : la démarche scientifique et la méthode expérimentale.
- Faits et théories scientifiques : critères de démarcation.

La psychologie comme science expérimentale :

- Que mesure-t-on ? Mesurer un comportement ou que mesure un comportement ?
- Les différents courants (paradigmes) et les différentes méthodes.

La naissance de la psychologie expérimentale.

- Les mesures de seuils perceptifs et les lois psychophysiques.

Les mesures comportementales :

- Activité spontanée, exploration, attention, émotion, apprentissage, etc.
- Chez l'animal (approche éthologique).
- Chez l'homme (contexte, approche écologique).

La mesure des opérations mentales :

- Chez le bébé (fixation oculaire, succion non nutritive...)
- Chez l'adulte (décision lexicale, amorçage et détection implicite, écoute dichotique, stimulation en champ visuel divisé, méthode de la double tâche...).
- Langage et résolution de problèmes.

Les mesures psychophysiques :

- La notion d'indicateur psychophysique.
- Les mesures « périphériques » (système végétatif et système sensori-moteur).
- Les mesures de l'activité cérébrale (imagerie fonctionnelle, EEG, MEG).
- Vigilance et conscience.

Bilan des principales méthodes utilisées dans les différents champs de la psychologie.

Conclusion :

- Qualitatif et quantitatif
- Objectivité et subjectivité

Des supports de cours seront proposés aux étudiants.

Examen terminal + dossier dans le cadre du contrôle continu.

Des démonstrations pourront être proposées.

- Andrews, T.G. (1952). *Méthodes de la psychologie* (2 t.). Paris : PUF.
- Benedetto, P. (2007). *Méthodologie pour psychologues*. Bruxelles : De Boeck.
- Fraisse, P. (1963). *Manuel pratique de psychologie expérimentale*. Paris : PUF.
- Myers, A. et Hansen, C.H. (2007). *Psychologie expérimentale*. Bruxelles : De Boeck.
- Rossi, J.P. (1997). *L'Approche expérimentale en psychologie*. Paris : Dunod.
- Weidman, N. M. (2001). *Construction de la psychologie scientifique*. Paris : De Boeck Université.

UE 16 **Compétences transversales et linguistiques** Mineure

- CT 316.1 Informatique et documentation [Projet tuteuré individualisé]

Les étudiants sont invités à définir un thème de recherche avec leur professeur référent et à établir une bibliographie en utilisant des moteurs de recherches spécifiques.

Kostova, M. (2009). La communication scientifique. Dans S. Ionescu (éd.), *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique*. Paris : PUF.

Meyer, T. (2006). Faire une revue de question. Dans M. Bromberg et A. Trognon (éds.), *Psychologie sociale*. Paris : PUF.

- www.annualreviews.org
- www.articlesciences.inist.fr
- www.pubmed.org
- www.sciencedirect.com

- CT 316.2 L.V.E. : Anglais [TD]

L'anglais prend une importance croissante dans l'apprentissage de la psychologie. La psychologie est une discipline scientifique qui fait l'objet de nombreuses recherches. Ces recherches sont, la plupart du temps, communiquées en anglais et il faut attendre plusieurs années pour qu'un ouvrage soit traduit en français. Pour cette raison, il est essentiel que les étudiants en psychologie maîtrisent la compréhension et l'expression de l'anglais de spécialité.

Il convient donc de mettre l'accent sur la maîtrise de l'anglais spécialisé, à l'aide de l'étude d'articles contemporains tirés de périodiques (*British Journal of Psychology Quarterly*, *Journal of Experimental Psychology*), ainsi que d'ouvrages universitaires anglais et américains. Nous aborderons tout spécialement les thèmes de l'intelligence et la perception, ainsi que différentes notions en psychologie sociale. Ces études donneront lieu à la maîtrise du vocabulaire spécialisé et à des exercices classiques du type traduction et compte rendu. L'étude de documentaires de vulgarisation de la chaîne BBC World permettra de perfectionner la compréhension et l'expression orales.

- CT 316.3 Techniques de la communication [TD]

Le succès de la communication dépend d'abord de la clarification de la pensée, et donc de l'analyse du langage. Ce cours proposera une initiation à la philosophie du langage, préparant à l'EC 422.1 « la pratique du discours oral ».

- Aristote (2000). *De l'interprétation*. Paris : Vrin.
Austin, J. (1970). *Quand dire, c'est faire*, trad. G. Lane. Paris : Éditions du Seuil.
Russel, B. (1989). *Problèmes de philosophie*, trad. Rivenc. Paris : Payot.

UE 17 Philosophie Mineure

- Eo 317.1 Philosophie de l'esprit : la nature des états mentaux [CM]

Les développements scientifiques actuels explorant notamment les liens entre la conscience et le cerveau, mais aussi la comparaison avec la machine, appellent à revisiter les débats philosophiques sur l'existence, la nature des états mentaux et leur différence avec les phénomènes physiques. Si la philosophie de l'esprit est globalement opposée au dualisme des substances, et à l'opposition corps/esprit, la compréhension de certains états (dont la conscience et l'intentionnalité) et l'analyse du langage interrogent un naturalisme physicaliste strict. La réflexion apprendra à mettre en jeu de nombreux niveaux de connaissances : d'une culture scientifique minimum (neuroscience, informatique, psychologie cognitive) aux courants philosophiques sollicités en passant par les relations entre sciences et philosophie.

- Dennet, D. (1993). *La Conscience expliquée*, trad. P. Engel. Paris : Éd. Odile Jacob.
Engel, P. (1994). *Introduction à la philosophie de l'esprit*. Paris : Éd. La Découverte.
Fisette, D. et Poirier, P. (2002-2003). *Philosophie de l'esprit* (2 vols.). Paris : Vrin.
Hume, D. (1973). *Traité de la nature humaine*. Paris : Aubier.
Kim, J. (2008). *Philosophie de l'esprit*. Paris : Ithaque.
Putman, H. (1992). La nature des états mentaux, *Les Études philosophiques*, 3, 323-335.
Quine, W.V. (1977). *Le Mot et la chose*. Paris : Flammarion.

- Eo 317.2 Philosophie sociale et politique : individu et société [CM]

L'homme est d'abord un individu mais il vit en société. Quelles sont les grandes évolutions qui ont conduit à une nouvelle conception de la liberté et de l'égalité de l'homme contemporain ? À travers les thèmes "nature et contrat", "Individu et État", "Égalité et discrimination", "genre et sexualité", nous verrons émerger peu à peu un nouvel idéal démocratique mondial.

Textes classiques de références :
Aristote, *La Politique* ; Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social* ; Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*.

Ouvrages utiles entre autres :
Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : Éditions La Découverte.
Dumont, L. (1983). *Essai sur l'individualisme*. Paris : Éd. du Seuil.
Engels, F. (1983). *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, trad. Jeanne Stern. Paris : Éditions sociales.
Renaut, A. (2007). *Égalité et discriminations. Un essai de philosophie appliquée*. Paris : Éd. du Seuil.
Renaut, A. (2009). *Un humanisme de la diversité. Essai sur la décolonisation des identités*. Paris : Flammarion.

- Eo 317.3 Les théories de la justice [TD]

La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Mais quels sont les critères permettant d'évaluer ce qui revient à chacun en toute justice ? Et comment la justice peut-elle venir fonder le droit pour permettre le vivre ensemble ? Plus précisément, ce TD tentera de comprendre comment le passage des théories de la justice antiques, fondées sur la découverte d'un ordre naturel objectif, aux théories modernes, fondées sur la subjectivité, fait se reposer la question de façon particulièrement cruciale dans les sociétés contemporaines. Nous nous livrerons pour cela à la lecture approfondie de textes fondateurs de la pensée politique, d'auteurs anciens (Platon, Aristote,...) jusqu'aux plus contemporains (Rawls, Habermas, Nozick...)

- Aristote (2010). *Les Politiques*, trad. P. Pellegrin. Paris : Flammarion.
Habermas, J. (1999). *Morale et communication. Conscience morale et activité communicationnelle*. Paris : Flammarion.
Höffe, O. (1988). *L'État et la justice. Les problèmes éthiques et politiques dans la philosophie anglo-saxonne. John Rawls et Robert Nozick*. Paris : Vrin.
Platon (2002). *La République*. Paris : Flammarion.
Rawls, J. (1987). *Théorie de la justice*. Paris : Éd. du Seuil.

UE 18 Approches différentielles de la conduite
Majeure

- Psy 418.1 L'inné et l'acquis dans le développement cognitif [CM+TD]

Tout apprentissage s'appuie sur des compétences innées ou acquises. Un grand nombre de recherches ont mis en évidence l'importance de l'acquis, des connaissances préalables indispensables à tout nouvel apprentissage. Cela ne doit pas conduire à négliger l'inné qui est le fondement de tout apprentissage ; en particulier, chez l'homme, la capacité d'apprendre à apprendre, c'est-à-dire d'une prise de conscience des processus cognitifs, est caractéristique de la nature humaine.

- Bleandou, G. (2004). *Les Enfants intellectuellement précoces*. Paris : PUF.
Chomsky, N. (2001). *Le Langage et la pensée*. Paris : Payot.
Cote, S. (2002). *Doué, surdoué, précoce*. Paris : Albin Michel.
Gateau-Mennecier, J. (2002). *La Débilité légère. Une construction idéologique*. Paris : Éditions du CNRS.
Hamard-Frichet, C. (1996). *Enfance de jumeaux*. Paris : PUF.
Maurel, M.-G. et Brun, B. (2005). *L'Inné et l'acquis. Nouvelles approches épistémologiques*. Aix-en-Provence : Publications de l'université de Provence.
Mehler, J. et Dupoux, E. (2002). *Naître humain*. Paris : Odile Jacob.
Meyer, C. (2008). *Les Nouveaux psys*. Paris : Éditions Les Arènes.
Pinker, S. (2005). *Comprendre la nature humaine*. Paris : Odile Jacob.
Siorac, C. (2004). *Embryon, mon amour*. Paris : e-dite.

- Psy 418.2 Approche différentielle de la personnalité [CM]

Dans la continuité du cours présenté au premier semestre, cet enseignement vise à montrer les changements physiques, cognitifs et sociaux de l'adulte au cours des trois périodes : l'âge adulte jeune (20-40 ans), l'âge adulte moyen (40 à 65 ans) et l'âge adulte avancé (après 65 ans). Les changements de rôles (professionnel, marital...) sont abordés en insistant sur les différences interindividuelles. Enfin, les théories du vieillissement et surtout le vieillissement cognitif sont principalement présentées à travers la mémoire et l'intelligence.

Plan du cours :

Les débuts de l'âge adulte (de 20 à 40 ans) : les changements physiques et cognitifs ; les relations sociales ; le rôle professionnel ; la personnalité ; les différences individuelles.

L'âge adulte moyen (de 40 à 65 ans) : les changements physiques et cognitifs ; les relations sociales et professionnelles ; évolution de la personnalité.

L'âge adulte avancé (après 65 ans) : les théories du vieillissement ; les changements physiques et cognitifs ; relations sociales et personnalité.

- Bernaud, J.L. (1998). *Les Méthodes d'évaluation de la personnalité*. Paris : Dunod.
Hansenne, M. (2005). *Psychologie de la personnalité*. Louvain la Neuve : De Boeck.
Huteau, M. (1985). *Les Conceptions cognitives de la personnalité*. Paris : PUF.
Lemaire, P. et Bherer, L. (2005). *Psychologie du vieillissement*. Bruxelles : De Boeck.
Salthouse, T. (1991). *Theoretical perspectives on cognitive aging*. Hillsdale : Erlbaum.

UE 19 Psychologie de la santé
Majeure

- Psy 419.1 Psychologie clinique de la santé [CM]

La psychologie de la santé se définit comme l'étude des facteurs sociaux, psychologiques et physiologiques intervenant dans les comportements, cognitions et émotions liés à la santé et à la maladie. Elle ne se réduit donc pas à l'étude des seules conséquences psychologiques des maladies somatiques mais s'intéresse à l'ensemble des facteurs influençant le bien-être, la santé, la maladie et les soins. La santé se caractérise par un état de bien-être avec des composantes physiques, psychologiques, sociales, économiques, culturelles, spirituelles et ne se ramène donc pas à l'absence de maladie. Le cours précisera ces différents facteurs et abordera l'ensemble de ces composantes.

Plan du cours :

Les modèles de promotion de la santé.

Personnalité et santé.

Expression des émotions et santé.

Facteurs personnels prometteurs de santé.

Événements de vie et santé.

Soutien social et santé.

Stress et santé (notamment au travail).

Observance thérapeutique.

Qualité de vie et santé.

- Bruchon-Schweitzer, M.L. et Quintard, B. (2001). *Personnalité et maladie. Stress, coping et ajustement*. Paris : Dunod.
Fischer, G.N. (2002). *Traité de psychologie de la santé*. Paris : Dunod.

- Psy 419.2 Approches psychologiques des maladies somatiques [TD]

Il s'agit principalement d'un complément au cours précédent, centré sur l'étude des facteurs psychologiques et sociaux des (de la)

maladie(s), les réactions du malade confronté à la maladie et à son évolution et sur les interactions réciproques entre les facteurs psychologiques et la maladie elle-même. L'importance du contexte culturel sera évoquée (éléments d'ethnopsychiatrie). La méthodologie de l'épidémiologie sera rappelée et divers résultats seront analysés. La nature de la relation médecin-malade et l'importance de l'effet placebo seront discutées. Les interactions entre humeur et défenses immunitaires seront évoquées et des éléments de neuro-psycho-immunologie seront présentés.

Plan du cours :

Les différentes conceptions de la maladie (exogène vs endogène, physique vs psychique, éléments d'ethnopsychiatrie).

Le malade et la maladie (entrée dans la maladie, installation dans la maladie, acception ou refus, différences en fonction de la nature de la maladie).

Éléments d'épidémiologie (sources d'information, valeur, interprétation, résultats, exemples).

Les différents aspects de l'effet placebo (dépendants et non dépendants du praticien, données expérimentales, interprétations neurobiologiques).

Éléments de neuro-psycho-immunologie (expérimentation animale, données cliniques, modèle d'interprétation neurobiologique).

Bruchon-Schweitzer, M.L. et Quintard, B. (2001). *Personnalité et maladie. Stress, coping et ajustement*. Paris : Dunod.

Lemoine, P. (1996). *Le Mystère du placebo*. Paris : Odile Jacob.

Nathan, T. (1994). *L'Influence qui guérit*. Paris : Odile Jacob.

Nathan, T. et Stengers, I. (1995). *Médecins et sorciers*. Paris : Édition Synthélabo, coll. « Les empêchements de penser en rond ».

Pignarre, P. (1995). *Les Deux médecines. Médicaments, psychotropes et suggestion thérapeutique*. Paris : La Découverte, coll. « Science et société ».

Sivadon, P. (dir.). (1973). *Traité de psychologie médicale* (3 vols.). Paris : PUF.

UE 20 Environnement et adaptation (I) Majeure

- Psy 420.1 Les fonctions sensorielles et la motricité [CM]

À partir de données psychophysiques, neuro-anatomiques, électro-physiologiques, neuro-psychologiques et d'imagerie fonctionnelle cérébrale, ce cours aura pour objectif de décrire l'organisation et le fonctionnement des systèmes sensoriels (somesthésie, vision, audition, système vestibulaire, goût et odorat) et moteurs (muscles, motoneurons, plaque motrice, proprioception, réflexes, postures, locomotion, motricité oculaire et geste volontaire).

Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). *Neurosciences*. Paris : Dunod.

Kandel, E., Schwartz J. et Jessel, T. (2000). *Principles of Neural Science* (4^e éd.). New York ; St. Louis ; San Francisco [etc.] : McGraw-Hill, Health professions division.

Picq, J.L. (2009). *Biologie pour psychologues*. Bruxelles : De Boeck.

Richard, D. et Orsal, D. (2006). *Neurophysiologie*. Paris : Nathan.

Rosenzweig, M., Leiman, A. et Breedlove, S. (1998). *Psychobiologie*. Bruxelles : De Boeck Université.

- Psy 420.2 Psychologie ergonomique [TD]

Cet enseignement vise à introduire l'approche de la psychologie ergonomique et à présenter les outils théoriques et méthodologiques utilisés dans une démarche d'analyse de l'activité humaine en situation. L'étudiant est à même d'identifier les éléments nécessaires à l'intervention ergonomique et de les mettre en œuvre pour procéder à une analyse ergonomique préliminaire.

Plan du cours :

Qu'est-ce que la psychologie ergonomique ?

Comprendre le travail et analyse de l'activité.

Illustration à partir de quelques études de cas.

Mise en situation professionnelle à partir d'une recherche littéraire et d'une expérience de terrain.

Dejours, C. (1993). *Travail, usure mentale, De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*. Paris : Bayard.

Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., et al. (2001). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Lyon : ANACT.

Laville, A. (1976). *L'Ergonomie*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».

Montmollin (de), M. (1986). *L'Ergonomie*. Paris : La Découverte.

UE 21 Statistiques et méthodes en psychologie (II) Majeure

- Psy 421.1 Statistiques inférentielles et informatique [TD]

Suite de Psy 315.1

- Psy 421.2 Méthodes en psychologie sociale [TD]

Le cours s'articule autour de trois objectifs principaux :

1. Apprendre à recueillir les données en sachant choisir un instrument d'investigation adapté à une problématique donnée.
2. Savoir choisir une procédure d'analyse en fonction des hypothèses et des données recueillies.
3. Savoir interpréter et donner du sens aux analyses réalisées.

Plan du cours :

Introduction à la démarche scientifique

1. La recherche en psychologie sociale

- 2. Présentation générale des méthodes
- 3. Modalités de lecture d'un article scientifique
- La conception d'une recherche
 - 1. L'élaboration de la problématique
 - 2. La construction des hypothèses
 - 3. Le choix des variables
- L'entretien
 - 1. Les différents types d'entretiens : non-directifs, semi-directifs, directifs
 - 2. La réalisation des entretiens : cadre, environnement, effets de relance
 - 3. L'analyse des discours
- L'analyse de contenu
 - 1. Les différents types d'analyse
 - 2. Repérage des catégories et des indicateurs
 - 3. Construction d'une grille d'analyse et codage
- L'observation
 - 1. De la perception à l'observation
 - 2. Les méthodes d'observation
 - 3. Construire l'observation
- Le questionnaire
 - 1. Conception d'un questionnaire : objet de l'enquête, recherche d'indicateurs, le terrain, l'échantillon, la passation.
 - 2. Fabrication et exploitation du questionnaire : éviter les « erreurs techniques », favoriser l'expression personnelle, le codage, analyse des données.
- L'expérimentation
 - 1. Expérimentation de terrain et en laboratoire
 - 2. Construction d'un protocole
 - 3. Les limites de l'expérimentation

- Barbillon, E. et Le Roy, J. (2012). *Petit manuel méthodologique de l'entretien de recherche – De la problématique à l'analyse*. Paris : Enrick B. Éditions.
- Grinschpoun, M.F. (2011). *L'Analyse de contenu : de la théorie à la pratique*. Paris : Enrick B. Éditions, coll. « Savoir Faire ».
- Grinschpoun, M.F. (2012). *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales : une procédure de mise en lien*. Paris : Enrick B. Éditions.
- Le Roy, J. et Pierrette, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche – De la conception à l'analyse*. Paris : Enrick B. Éditions.

UE 22 **Compétences transversales, linguistiques et pré-professionnelles**

Mineure

- CT 422.1 La pratique du discours oral [TD+TP]

Parallèlement à une réflexion sur ce qui est en jeu dans la communication (dans le prolongement de CT 316.3), ce cours invitera à des exercices pratiques de prise de la parole dans le cadre de petits groupes conduits par des professionnels de la communication.

- Watzlawick, P., Beavin, J. et Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication*. Paris : Éd. du Seuil.
- Watzlawick, P. (1984). *La Réalité de la réalité - Confusion, désinformation, communication*. Paris : Éd. du Seuil.

- CT 422.2 L.V.E. : Anglais [TD]

Suite CT 317.2

- CT 422.3 Module pré-professionnel : rédaction de CV, recherche de stage [TD]

Ce module est constitué de deux types de séances. Des séances présentant les éléments constitutifs d'un CV et leur présentation, ainsi que la rédaction de lettres de motivation et la recherche de stage. (Elles privilégient un mode interactif et des réponses personnalisées.) D'autres séances préparent plus directement à l'élaboration d'un projet pré-professionnel à partir de tests (MBTI) et d'un suivi personnalisé par un professionnel.

- Dumon, Ch.-H. et Vermès, J.-P. (2010). *Le CV, la lettre et l'entretien*. Paris : Eyrolles.

UE 23 **Philosophie**

Mineure

- Eo 423.1 Épistémologie : faits, lois et théories scientifiques [CM]

En suivant un parcours de textes dûment contextualisés, ce cours cherchera à préciser un certain nombre de problèmes relatifs à la nature des faits, lois et théories scientifiques.

- Cartwright, N. (2004). Les lois de la physique énoncent-elles les faits. Dans S. Laugier et P. Wagner (éds.), *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes* (p. 203-228). Paris : Vrin.
- Duhem, P. (1989). *La Théorie physique. Son objet, sa structure*. Paris : Vrin.
- Fleck, L. (2005). *Genèse et développement d'un fait scientifique*. Paris : Les Belles Lettres.

- Merleau-Ponty, J. (1965). *Philosophie et théorie physique chez Eddington*. Paris : Les Belles Lettres.
- Newton, I. (1985). *De philosophiae naturalis principia mathematica*, trad. française, M.-F. Biarnais. Paris : Christian Bourgois éditeur.
- Putnom, H. (2002). *The Collapse of the fact/Value Dichotomy, and other essays* (I). Cambridge (Mass.) ; London : Harvard University Press.
- Ullmo, J. (1969). *La Pensée scientifique moderne*. Paris : Flammarion.

- Eo 423.2 Philosophie générale : la notion de personne [TD]

Dans la tradition kantienne, le respect de la personne humaine, à savoir l'impossibilité morale de traiter quelqu'un comme un moyen et la nécessité de toujours le traiter comme une fin, est intrinsèquement lié à la nature raisonnable du sujet, source d'autonomie. Le concept de personne n'est-il pour autant qu'un terme particulier qui, désignant l'individu de nature raisonnable, n'indique rien de plus que la dignité de son humanité ? Autrement dit, parler de personne, est-ce simplement renvoyer à l'appartenance à une nature universelle conférant la capacité d'une intériorité ? Quelle singularité particulière recèle donc la notion de personne ? Pour envisager l'être humain, ne faut-il pas rejoindre, au-delà de toute perspective substantialiste, la personnalité comme un mouvement libre ? Au risque, sinon, de perdre tout fondement concret à cette appellation. À partir de l'introduction théologique du mot et de la définition donnée par Boèce, le cours cherchera les possibilités d'une articulation entre la singularité empirique et le sujet transcendantal et ce, afin de saisir quel sens cela peut avoir d'être appelé une personne.

- Boèce (2000). *Contre Eutychès et Nestorius*, trad. A. Tisserand. Paris : Flammarion.
- Housset, E. (2007). *La Vocation de la personne*. Paris : PUF.
- Husserl, E. (1985). *Idées directrices pour une phénoménologie*. Paris : Gallimard.
- Levinas, E. (2006). *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*. Paris : Librairie générale française.
- Sartre, J.-P. (1973). *L'Être et le néant*. Paris : Gallimard.
- Thomas d'Aquin (1994). *De l'unité de l'intellect*, dans *Contre Averroès*, trad. A. de Libera. Paris : Flammarion.
- Wojtyła, K. (2011). *Personne et acte*. Paris : Parole et silence.

- Eo 423.3 Philosophie sociale : le lien social [CM]

Comment la philosophie aborde-t-elle les questions sociales et politiques ? Au-delà des mécanismes observés par les sciences sociales, ne faut-il pas s'interroger sur les notions qui posent problèmes : le pouvoir, l'argent, le plaisir face à la loi et l'intérêt commun ? Comment une société démocratique peut-elle respecter l'individu tout en assurant l'unité de la vie politique ? Quelle est la source de l'autorité ? Comment penser les régimes politiques ? Y a-t-il un régime idéal qui assure le lien social ?

- Bourdieu, P. (2012). *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*. Paris : Éditions du Seuil.
- Gauchet, M. (2007). *La Démocratie d'une crise à l'autre*. Nantes : C. Defaut.
- Lipovetsky, G. (1991). *L'Ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*. Paris : Gallimard.
- Mounier, E. (1962). *Le Personnalisme*. Dans *Œuvres de Mounier* (t. 3). Paris : Éditions du Seuil.
- Spaemann, R. (2009). *Les Personnes. Essai sur la différence entre « quelque chose » et « quelqu'un »*. Paris : Éd. du Cerf.
- Taylor, Ch. (1998). *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne*. Paris : Éditions du Seuil.

5^{ème} semestre

UE 24 Clinique de l'enfant et de l'adolescent Majeure

- Psy 524.1 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent [CM]

L'objectif de ce cours est de former les étudiants à une approche théorique et pratique de la psychopathologie psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent. Des études de cas et des vidéos seront présentées et donneront lieu à des discussions autour des différentes prises en charge thérapeutiques.

Plan du cours :

- Théories sur la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.
Analyse sémiologique des différents troubles pathologiques de l'enfant et l'adolescent :
- Les troubles anxieux
 - La dépression
 - Le trouble du déficit de l'attention et hyperactivité
 - Le trouble des conduites et le trouble oppositionnel avec provocation
 - L'autisme
 - La déficience intellectuelle
 - Les troubles du comportement alimentaire
 - Les troubles du contrôle sphinctérien (énurésie, encoprésie)
 - Présentation de différentes prises en charge thérapeutiques (thérapie familiale, individuelle, ethnopsychanalyse...)

- Dumont, J.-P., Dunezat, Ph., Le Dez Alexandre et M., Prouff, J. (1998). *Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (t. 1 & 2). Thoiry : Éditions Heures de France.

- Gueniche, K. (2004). *Psychopathologie de l'enfant*. Paris : Nathan Université.
- Marcelli, D. (1996). *Enfance et psychopathologie*. Paris : Masson.
- Marcelli, D. et Braconnier, A. (1996). *Adolescence et psychopathologie*. Paris : Masson.
- Miljkovitch, R. et de Lajudie, M. (2003). *Psychopathologies : l'enfant et l'adolescent*. Paris : Armand Colin.
- Roge B. et Chabrol, H. (2003). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. Paris : Belin.

- Psy 524.2 Psychanalyse de l'enfant et de l'adolescent [TD]

Cet enseignement aborde les premières conceptions métapsychologiques en psychanalyse de l'enfant. Puis quelques concepts de psychanalyse de l'adolescent des origines à nos jours sont mis en perspective avec la clinique contemporaine.

Plan du cours :

1. Les origines de la psychanalyse de l'enfant
2. La théorie et la pratique d'Anna Freud
3. La métapsychologie kleinienne : le complexe d'Œdipe précoce
4. D.W. Winnicott : la préoccupation maternelle primaire, l'objet transitionnel
5. Les origines de la psychanalyse de l'adolescent
6. La théorie de la puberté
7. Processus identitaires, identité, identification
8. Le processus pubertaire et la névrose adolescente
9. Le passage à l'acte à l'adolescence

- Aichorn, A. (2005). *Jeunes en souffrance*. Nîmes : Champ Social.
Freud, A. (2002). *Le Traitement psychanalytique des enfants*. Paris : PUF.
Freud, A. (1998). *L'Enfant dans la psychanalyse*. Paris : Gallimard.
Freud, S. (2006). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : PUF.
Freud, S. (2006). *Le Petit Hans. Analyse de la phobie d'un garçon de 5 ans*. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».
Golse, B. (2003). *Le Développement affectif et intellectuel de l'enfant*. Paris : Masson.
Gutton, P. (2003). *Le Pubertaire*. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».
Klein, M. (2004). *La Psychanalyse des enfants*. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».
Winnicott, D. W. (2004). *Adolescence*. Dans *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Paris : Payot, coll. « PBP ».

UE 25 Neurobiologie et neuropsychologie

Majeure

- Psy 525.1 Neurobiologie des fonctions mentales supérieures [CM]

Cet EC traite de quelques-unes des grandes questions relatives au conditionnement biologique des processus mentaux (langage, mémoire, gnoses, praxies, affectivité, conscience...) à partir des données de la neuropsychologie clinique dont il conviendra de préciser les enjeux. Il s'agira principalement de montrer que si la connaissance des mécanismes neurobiologiques n'est certes pas suffisante pour rendre compte de la spécificité des conduites humaines, elle est aujourd'hui indispensable à quiconque prétend traiter de ces conduites. Cette connaissance engage davantage notre responsabilité et conditionne l'exercice de notre volonté et de notre liberté.

Plan du cours :

- Système nerveux et fonctions mentales : les données d'une question ouverte.
 - La neuropsychologie : repères historiques et méthodologiques. La question des localisations cérébrales. Principes, méthodes et outils de la neuropsychologie cognitive.
 - Approche anatomo-clinique des grands syndromes neuropsychologiques (sémiologie, corrélats anatomo-fonctionnels, étiologie).
 - Aphasies. Amnésies. Agnosies. Apraxies. Syndromes frontaux. Syndrome de déconnexion. Cerveau et conscience (conscience implicite vs conscience explicite). Troubles de la conscience.
 - Bilan et perspectives : neurosciences et valeurs humaines.
- Des supports de cours seront proposés aux étudiants.

- Eustache, F. et Faure, S. (2000). *Manuel de neuropsychologie* (2^e éd). Paris : Dunod.
Gazzaniga, M., Ivry, R. et Mangun, G. (2001). *Neurosciences cognitives. La biologie de l'Esprit*. Paris ; Bruxelles : Boeck-Université.
Ghiglione, R. et Richard, J.-F. (dir.). (1998). *Cours de psychologie* (t. 5, ch. 4). Paris : Dunod.
Gill, R. (2003). *Neuropsychologie* (Abrégés). Paris : Masson.
Purves, D., Augustine, G., Fitzpatrick, D., et al. (dir.). (1999). *Neurosciences*. Bruxelles : De Boeck-Université.
Rosenzweig, M., Leiman, A. et Breedlove, M. (2011). *Psychobiologie*. Paris ; Bruxelles : De Boeck-Université.
Seron, X. (1993). *La Neuropsychologie cognitive*. Paris : PUF.

- Psy 525.2 Initiation aux pratiques neuropsychologiques [TD]

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à l'approche clinique de la neuropsychologie. Celle-ci est une discipline en plein essor, au carrefour de la psychologie, des neurosciences cognitives et de la médecine. Ce cours donnera un aperçu des grandes fonctions cognitives (la mémoire, les fonctions exécutives, le langage, les praxies et les gnoses) et de leur évaluation. Cette étude sera toujours présentée avec un souci d'approche clinique. Des études de cas seront discutées pour chaque partie du cours.

- Siéroff, É. (2004). *La Neurosychologie*. Paris : Armand Colin.

- Psy 525.3 Pathologie de la cognition et vieillissement cognitif [CM+TD]

Les déficiences cognitives (troubles de la mémoire, de l'attention, du langage par exemple) peuvent être occasionnelles. Elles ont un caractère pathologique lorsque certaines d'entre elles deviennent systématiques pour des raisons génétiques, à la suite de lésions cérébrales ou de désordres neurologiques d'origine dégénérative (trisomie, traumatismes crâniens, Alzheimer...). Ce cours soulignera que ces déficiences, même systématiques, et quelle que soit leur ampleur, n'atteignent pas la personne profonde qui, par son intelligence et sa volonté, peut se révéler par exemple en cherchant à mettre en œuvre des stratégies compensatoires. La question des démences et du vieillissement cognitif normal sera également abordée. L'étude de la maladie d'Alzheimer, en particulier, permettra de mettre en valeur

qu'un trouble de l'expression de la pensée ne correspond pas forcément à une absence de pensée.

Plan du cours :

1. Pathologie cognitive et manifestation de l'intelligence
2. Les grandes catégories de pathologies
3. Le handicap mental
4. La maladie d'Alzheimer
 - Caractéristiques
 - Nature des troubles cognitifs
 - Facteurs
 - Rééducation

- Ankri, J. (2000). *La Maladie d'Alzheimer*. Paris : Hermann.
Aupetit, H. (2004). *La Maladie d'Alzheimer*. Paris : Odile Jacob.
Campion, D. et Hannaquin, D. (2000). *La Maladie d'Alzheimer*. Paris : Flammarion.
Celeste, B. et Lauras, B. (2001). *Le Jeune enfant porteur de trisomie 21*. Paris : Nathan.
Cuilleret, M. (2003). *Trisomie 21*. Paris : Masson.
Guertin, M. (2000). *La Conscience chez les personnes Alzheimer*. Montréal : MediasPaul.
Nicolas, S., Guillery, B. et Girard, F. (2007). *Les Maladies de la mémoire*. Paris : In Press.
Sieroff, E. (2004). *La Neuropsychologie, approche cognitive des syndromes cliniques*. Paris : Armand Colin.
Szekely, C. et Ouvrard, F. (2007). *La Maladie d'Alzheimer*. Paris : Solard.

UE 26 Psychologie cognitive Majeure

- Psy 526.1 Perception et attention [CM]

L'utilisation des sens dans la perception n'est pas passive. La perception traite l'information, elle interprète, discrimine ou unifie, établit des relations, des synthèses... Elle dépend aussi de ce qui attire l'attention, et de ce point de vue, elle est sélective : l'attention focalise la perception sur ce qui est source de motivation. Ce cours soulignera que la perception chez l'homme met en œuvre son intelligence. Elle est une manifestation de sa pensée.

Plan du cours :

1. La perception des formes
2. Les illusions perceptives
3. La perception de la troisième dimension
4. La perception subliminale
5. L'attention
6. La pensée visuelle
7. La communication par l'image

- Arnheim, R. (1997). *La Pensée visuelle*. Paris : Flammarion.
Aumont, J. (2000). *L'Image*. Paris : Nathan.
Camus, J-F. (1996). *La Psychologie cognitive de l'attention*. Paris : Armand Colin.
Causse, C. (2006). *Vivre avec un enfant hyperactif*. Monaco : Alpen éditions.
Channouf, A. (2000). *Les Images subliminales*. Paris : PUF.
Couillet, J. (2001). *La Neuropsychologie de l'attention*. Marseille : Solal.
Ernst, B. (2006). *Des mondes impossibles*. Köln : Evergreen.
Jimenez, M. (1997). *La Psychologie de la perception*. Paris : Flammarion.
Kanizsa, G. (1997). *La Grammaire du voir*. Paris : Diderot.
Mialet J.-P. (1999). *L'Attention*. Paris : PUF.

- Psy 526.2 Langage écrit et méthodes d'analyse [TD]

Plan du cours :

1. Langage oral et langage écrit - différences et interdépendances dans l'apprentissage de la lecture :
 - les modèles de lecture ;
 - les compétences linguistiques et cognitives ;
 - les modèles de compréhension des discours et des textes ;
2. Les processus à l'œuvre chez le lecteur débutant et chez le lecteur habile.

- Dehaene, S. (2007). *Les Neurones de la lecture*. Paris : Odile Jacob.
Ghiglione, R. et Richard, J-F. (2003). *Cours de psychologie* (vol. 6). Paris : Dunod.

UE 27 Renforcement disciplinaire Majeure

- Psy 527.1 Psychologie du développement : les origines de la socialisation [CM]

Ce cours vise à montrer l'évolution des interactions qui unissent le jeune enfant et les adultes ainsi que le jeune enfant et ses pairs. Le rôle du partenaire et les compétences à communiquer seront abordés à la fois dans le cadre familial mais également au sein des institutions.

Plan du cours :

1. Introduction / définitions
 1. Définitions
 1. Interaction
 2. Communication

2. Les trois niveaux d'interaction
 1. comportementales (corporelles, visuelles, olfactives, vocales)
 2. affectives
 3. fantasmatiques
2. Les relations intra-familiales
 1. Les interactions mère/enfant
 1. Évolution de la communication
 2. Les interactions père/enfant
 1. La composante ludique (étude de texte)
 2. L'importance du sexe de l'enfant
 3. Les relations fraternelles
 1. Caractéristiques
 2. Le complexe fraternel
3. Les conduites sociales entre pairs
 1. Intérêt social envers le pair
 1. Répertoire comportemental
 2. Fonction des relations entre pairs
 2. L'imitation immédiate
 3. La place de l'objet
 1. Le rôle de l'objet dans les conduites sociales
 2. L'intersubjectivité secondaire
 4. Communiquer avec un adulte et communiquer avec un pair
4. Relations au monde institutionnel
 1. Socialisation précoce à la crèche
 2. L'école maternelle
 3. Scolarisation précoce
 4. Influence des modes de garde sur les compétences sociales à l'école maternelle

Benson, J. et Haith, M. (dir.). (2009). *Social and Emotional Development in Infancy and Early Childhood*. Oxford ; San Diego : Academic Press.

Zaouche-Gaudron, C. (2002). *Les Relations sociales (du bébé à l'enfant d'âge scolaire)*. Paris : Dunod.

- Psy 527.2 Analyse de variance [TD]

Le programme de statistiques de deuxième année était structuré autour de l'apprentissage de la logique inférentielle et de la maîtrise d'analyse simple uni-variée (Z, Khi-2) et bi-variée (t de Student, ANOVA à 1 VI, régression simple). Cette année vont être abordées les analyses plus complexes à plus de 2 variables et possédant de nombreuses modalités. Seront présentées notamment les ANOVA à plus de 2 VI, les régressions multiples et les ANCOVA. Les étudiants apprendront également à traiter des hypothèses spécifiques de recherches, notamment par l'utilisation de contrastes a priori.

Cet enseignement repose sur l'utilisation de l'outil informatique (les étudiants qui possèdent leur propre ordinateur sont encouragés à télécharger gratuitement le logiciel statistiques STAT-U qui sera utilisé en cours).

Il est fortement conseillé d'acquérir l'ouvrage de David HOWELL (nouvelle édition de 2007) car il constitue la référence en traitement de données en psychologie. Il comporte de nombreux exemples qui seront traités en cours. Les deux articles de Brauer (bibliographie ci-dessous) constituent un complément indispensable à cet ouvrage.

- Abdi, H. (1987). *Introduction au traitement statistique des données expérimentales*. Grenoble : PUG.
- Azaïs, J. M. et Bardet, J. M. (2006). *Le Modèle linéaire par l'exemple : Régression, analyse de la variance et plans d'expériences illustrés avec R, SAS et Splus*. Paris : Dunod.
- Brauer, M. (2002). L'Analyse des variables indépendantes continues et catégorielles : alternatives à la dichotomisation. *L'Année Psychologique*, 102, 449-484.
- Brauer, M. et McClelland, G. (2005). L'Utilisation des contrastes dans l'analyse des données : comment tester des hypothèses spécifiques dans la recherche en psychologie ? *L'Année Psychologique*, 105, 273-305.
- Howell, D. C. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Poitevineau, J. (2004). L'Usage des tests statistiques par les chercheurs en psychologie : Aspects normatif, descriptif et prescriptif. *Mathématiques et Sciences Humaines*, 42, 5-25.

- Psy 527.3 Reading and writing scientific reports [TD]

Les articles les plus récents de psychologie sont publiés en anglais, dans des revues internationales, dans un style particulier qu'il convient de comprendre et d'apprendre. Ce cours a pour objectif l'acquisition du vocabulaire et des techniques essentielles de lecture et d'écriture de ces articles. Il est constitué de 10 cours de 2 heures durant lesquels nous aborderons les différentes thématiques présentées ci-après en nous appuyant sur des articles distribués en cours.

Plan du cours :

Introduction à la rédaction et lecture des articles en anglais.

Pourquoi est-il nécessaire de connaître l'anglais pour étudier la psychologie ?

Vocabulaire essentiel de la psychologie en anglais.

Structure d'un article : l'IMRAD (Introduction, Méthode, Résultats & Analyse, Discussion).

L'Introduction dans un article.

Revue de la littérature et normes APA.

Formulation des hypothèses de recherche.

La Méthode.

Population.

Procédure.

Matériel.

- Les Résultats et l'analyse.
 - Termes, symboles statistiques.
 - Tableaux et représentations graphiques des résultats.
- Discussion et résumé.
 - Points clés retrouvés dans la discussion.
 - L'abstract : un résumé rédigé selon des critères spécifiques.
- Articles et revues internationales de psychologie.
 - Panorama des revues.

American Psychological Association (2001). *Publication Manual of the American Psychological Association* (5^e éd.). Washington, DC : American Psychological Association.

Bastounis M., Roland-Lévy C. et Frangi A. (2003). *Psychology in English*. Paris : Belin.

UE 28 **Compétences transversales et pré-professionnelles** Mineure

Psy 528.1 Introduction aux Sciences de l'Éducation [CM]

Les sciences de l'éducation ont pour objet l'étude des différents aspects pédagogiques et méthodologiques de l'éducation. Selon Gaston Mialaret, les sciences de l'éducation regroupent l'ensemble des disciplines qui étudient les conditions d'existence, de fonctionnement et d'évolution des situations et des faits d'éducation. Elles font appel à de nombreuses disciplines connexes (histoire, sociologie, psychologie, économie...) Elles constituent un champ disciplinaire à part entière depuis leur création par arrêté ministériel du 2 février 1967.

Plan du cours :

- Objet et champs d'intervention des sciences de l'éducation.
- Les ambiguïtés du vocabulaire (éducation et instruction, apprentissage et enseignement, pédagogie et didactique...)
- Aspects historiques (de l'antiquité à nos jours).
- Les principaux courants et les principales écoles de pensée en matière d'éducation.
- L'éducation tout au long de la vie (formation des adultes et formation continue).
- Interaction avec les disciplines connexes (philosophie, anthropologie, psychologie, sociologie...)
- Les métiers de l'éducation.

Dictionnaire Encyclopédique de l'Éducation et de la Formation (3^e éd.). (2005). Paris : Retz.

Mialaret, G. (2002). *Les Sciences de l'Éducation* (9^e éd.). Paris : PUF, coll. « Que sais-je ».

Verrier, C. (2001). *Chronologie de l'enseignement et de l'éducation en France*. Paris : Anthropos.

- CT 528.2 Les motivations humaines et les organisations [CM+TD]

Ce cours se veut être à la fois une introduction aux débats de fond et une initiation aux pratiques managériales. Une première partie sera consacrée à la philosophie du management, une seconde partie sera réservée à l'initiation aux techniques de management, une troisième partie envisagera des cas pratiques.

L'évaluation consistera en une présentation orale d'un projet réalisé durant le semestre.

Plan du cours :

1. Comprendre la réalité managériale
 1. Qu'est-ce que le management ?
 2. Les compétences d'un manager
2. Trois défis de la fonction de manager
 1. Savoir gérer son temps
 2. Savoir prendre une décision
 3. Savoir gérer sa propre carrière
3. Manager un projet
 1. Conduire un projet
 2. Animer une réunion
4. Manager une équipe
 1. Développer son leadership
 2. Savoir déléguer
 3. Motiver ses collaborateurs

Barabel, M. et Meier, O. (2010). *Manageor. Les Meilleures pratiques du management*. Paris : Dunod.

Bommelaer, H. (2009). *Trouver le bon job grâce au réseau*. Paris : Eyrolles.

Nelson, B. (2004). *Le Management*. Paris : Éditions Générales First.

Nere, J.-J. (2012). *Le Management de projet*. Paris : PUF.

Zeller D. et Lentini, P. (2011). *Bien gérer son temps*. Paris : Éditions Générales First.

- CT 528.3 Les métiers de la psychologie[TD]

On estime le nombre de psychologues en exercice en France à environ 35000, le principal employeur de psychologues étant l'Éducation Nationale (3000 psychologues scolaires + 4000 conseillers d'orientation - psychologues), 10000 environ exerçant en libéral, auxquels s'ajoutent les psychologues exerçant en entreprise et dans diverses structures associatives. Les différents types de débouchés sont mal connus des étudiants qui sur-valorisent le plus souvent la psychologie clinique et ignorent généralement les débouchés offerts, par exemple, par la psychologie ergonomique. L'objet de ce cours sera donc de faire un état des lieux des différents domaines professionnels propres à la psychologie et plus généralement des champs d'activité où les compétences d'un psychologue peuvent être requises.

Plan du cours :

- Quelques considérations générales sur la perception du métier de psychologue (ambiguïté sur la représentation sociale du psychologue, tension entre chercheurs et praticiens, recherche fondamentale et recherche appliquée).
- Les métiers de la psychologie et les domaines d'intervention.
- Les domaines d'intervention de la psychologie sociale (justice, sport, consommation, santé, transports, industrie, insertion, éducation et formation, économie, jeux, environnement).
- Les professions de la psychologie de l'enfance (psychologue scolaire, conseiller d'orientation, psychologue en institution de santé).
- Les psychologues dans le monde du travail (conseiller d'insertion, psychologue du travail).
- La profession de psychologue clinicien (les différents lieux et types d'exercice, hôpital public ou privé vs pratique libérale, contraintes institutionnelles, déontologie, formation continue).
- Les domaines de la neuropsychologie (au sein d'un service de neurologie, évaluation et bilan neuropsychologique, rééducation, consultations mémoire).
- Les applications de la psychologie cognitive (dans le domaine de l'apprentissage et de la formation, analyse et adaptation des postes de travail, ingénierie cognitive, contribution à l'élaboration de systèmes experts, ergonomie cognitive, mise au point et optimisation de l'usage des TIC et autres environnements « intelligents », cognitive et robotique).
- Transversalité des approches : de nombreux domaines recoupent différentes pratiques et une même pratique intéresse généralement plusieurs domaines (on peut citer l'exemple de l'évaluation sensorielle ou de la sécurité routière qui mobilisent des compétences en neurosciences, en psychologie cognitive et différentielle, en psychologie sociale et en psychopathologie).

Ghiglione, R. (1998). *Les Métiers de la psychologie*. Paris : Dunod.

6^{ème} semestre

UE 29 Prises en charge des troubles de la conduite Majeure

- Psy 629.1 Approche comparative des psychothérapies [CM]

Cet enseignement aborde les différentes écoles de psychothérapie et les différentes modalités du fonctionnement psychothérapeutique en s'interrogeant notamment sur la question de l'évaluation :

- Psychothérapies psychanalytiques
- Psychothérapies cognitives et comportementales
- Psychothérapies humanistes
- Psychothérapies familiales systémiques
- Psychothérapies de groupe
- Approche transculturelle de la psychothérapie
- Interventions psychologiques lors d'événements traumatiques
- Pragmatique et psychothérapie
- Analyse critique des psychothérapies

- Blanchet, A. (2007). Analyse critique des psychothérapies. Dans S. Ionescu et A. Blanchet (éds.), *Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie* (p. 525-549). Paris : PUF.
- Ionescu, S. (2009). L'Évaluation des pratiques professionnelles : nécessité ou utopie ? Dans S. Ionescu (éd.), *Méthodologie de la recherche en psychologie clinique* (p. 14-31). Paris : PUF.
- Ionescu, S. et Blanchet, A. (éds.). (2007). *Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie. Troisième partie : psychothérapies* (p. 365-584). Paris : PUF.

- Psy 629.2 Théories de la psychanalyse en France et techniques psychanalytiques [TD]

Cet enseignement aborde des concepts originaux de psychanalystes français qui ont enrichi la métapsychologie et la technique psychanalytique freudienne. Quelques techniques psychanalytiques de l'adulte, de l'enfant et de l'adolescent seront envisagées dans leurs champs d'application en psychologie clinique.

Plan du cours :

1. Le moi-peau et les signifiants formels.
2. Les enveloppes psychiques.
3. Le complexe de la mère morte.
4. Le stade du miroir.
5. Au-delà du miroir ; le père.
6. La question de l'objet.
7. La technique psychanalytique de S. Freud et ses disciples.
8. L'entretien clinique et la psychothérapie individuelle psychanalytique.
9. Les techniques de groupe : thérapie familiale, psychodrame, groupes thérapeutiques.

- Anzieu, D. (1991). *Le Moi-peau*. Paris : Dunod.
- Chemama, R. et Vandermersch, B. (2005). *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris : Larousse, coll. « In extenso ».
- Freud, S. (2010). *La Technique psychanalytique*. Paris : PUF.
- Freud, S. (2004). *Cinq psychanalyses*. Paris : PUF, coll. « Quadrige ».
- Green, A. (1983). *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*. Paris : Minuit.
- Kaes, R. (1991). *Les Enveloppes psychiques*. Paris : Dunod, coll. « Inconscient et Culture ».
- Lacan, J.-M. (2001). *Les Complexes familiaux dans la formation de l'individu*. Dans *Autres écrits*. Paris : Éditions du Seuil.
- Lacan, J.-M. (1966). *Écrits*. Paris : Éditions du Seuil.
- Lacan, J.-M. (1975). *Livre I – Les écrits techniques de Freud*. Paris : Éditions du Seuil.
- Lacan, J.-M. (1973). *Livre XI – Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*. Paris : Éditions du Seuil.

UE 30 Développement et lien social Majeure

- Psy 630.1 Développement socio-cognitif [CM]

Cet enseignement vise à présenter certains des processus par lesquels l'enfant accède à la connaissance des personnes. Il sera en particulier montré comment la connaissance d'autrui s'effectue par le passage des connaissances implicites aux connaissances explicites (théorie de l'esprit) ; et comment à travers l'étude des situations de communication référentielle progressent les compétences à comprendre l'interlocuteur et à se faire comprendre de lui.

Plan du cours :

1. La distinction entre personnes et choses chez le nourrisson
Étude de textes
2. Indicateurs de compréhension implicite des états mentaux chez le jeune enfant
 1. Qu'est-ce qu'une théorie de l'esprit ou théorie naïve?
 2. Historique
 3. Étude de textes
3. La compréhension explicite des états mentaux – Facteurs cognitifs et sociaux du développement d'une théorie de l'esprit
 1. Attribution de simples désirs (3-4 ans)
 2. Attribution des croyances (3-5 ans)
 3. Étude de textes
4. Pragmatique de la communication
Étude de textes
5. Les savoirs nécessaires à une communication efficace
Étude de textes

Blaye, A. et Lemaire, P. (2007). *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*. Bruxelles : De Boeck.

Doise, W. et Mugny, G. (1997). *Psychologie sociale et développement cognitif*. Paris : Armand Colin.

Thommen, E. et Rimbart, G. (2005). *L'Enfant et les connaissances sur autrui*. Paris : Belin.

Tomasello, M. (2003). *Constructing a Language : A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge MA : Harvard University Press.

Zauouche-Gaudron, C. (2002). *Le développement social de l'enfant (du bébé à l'âge scolaire)*. Paris : Dunod.

- Psy 630.2 Du lien familial au lien social [TD]

Selon Bondu (1998), la fraternité n'est pas toujours au rendez-vous pour maintenir dans un même espace les pôles contradictoires que forment la liberté et l'égalité. Dans un monde que l'on dit post-, sur-moderne ou encore hyper moderne que les auteurs, psychologues, sociologues et philosophes définissent par la déchéance de l'autorité symbolisée par la figure du père ; ce monde nous est alors décrit effrayant, sans repère, avec une déliquescence caractérisée. Nous chercherons quel espoir il est permis, au milieu des mutations familiales et sociales, et ce que la figure du frère peut apporter en terme d'organisation de l'espace psychique et social. Nous irons chercher dans les fondements de la psychanalyse et notamment dans les hésitations freudiennes de quoi retrouver l'intérêt des études sur les liens fraternels. Appuyés sur des cas cliniques ou des représentations culturelles (mythes, contes...), nous définirons différents registres des liens fraternels. Ce travail de différenciation va nous permettre d'expliquer comment, dans l'espace familial et également dans l'espace social, la figure du frère peut à la fois être objet de dé-liaison et à la fois servir pour faire obstacle à une *violence fondamentale*. Entre soi et l'autre, le frère constitue un autre-soi, comme un espace intermédiaire où se travaillent les processus de liaisons. Frères et sœurs, comme un maillon entre le sujet et le groupe, ils représentent une figure sur laquelle se construisent les nuances entre les représentations du même et les représentations de l'autre, embryon d'une socialisation. Une bibliographie sera donnée en cours.

UE 31 Environnement et adaptation (II) Majeure

- Psy 631.1 Adaptation et régulation des conduites [CM]

Il s'agira d'abord de faire un bilan des acquis des deux premières années en neurobiologie et éventuellement de compléter ou de rappeler quelques notions fondamentales de neuroanatomie et de neurophysiologie. Cet EC sera principalement consacré à l'étude des grandes fonctions régulatrices du comportement et des activités mentales. On s'intéressera particulièrement à la question de la *plasticité cérébrale* comme moteur de l'adaptation. On envisagera également l'importance des facteurs non-spécifiques dans l'organisation des conduites, notamment la question des rythmes biologiques, et les interactions entre niveaux de vigilance, états de conscience et fonctions cognitives. Il s'agira principalement de montrer comment les infrastructures neurobiologiques conditionnent les fonctions mentales supérieures.

Plan du cours :

- Les différentes composantes d'un comportement (spécifiques et non spécifiques, endogènes et exogènes).
- Comportement et adaptation : apprentissage et mémoire (rappels sur les différents types d'apprentissage, l'évolution phylogénétique et ontogénétique des capacités d'apprentissage, les interactions génétique & environnement, les différents types de mémoire, les structures nerveuses impliquées dans les différents types de mémoire, les théories neurobiologiques et les modèles de mémoire).
- Plasticité cérébrale et adaptation : les mécanismes synaptiques impliqués ; les changements morphologiques et fonctionnels à court terme et à long terme.
- Veille, sommeil, rêve et régulation des conduites. Éléments de chronobiologie. Les niveaux de vigilance chez l'homme. L'attention. Les stades du sommeil (aspects phénoménologiques, électro-encéphalographiques, neurovégétatifs, neuro-humoraux). L'organisation d'une nuit de sommeil. Les parasomnies. Sommeil paradoxal et rêve. Évolution ontogénétique et phylogénétique du sommeil. Les expériences de privation de sommeil. Les pathologies du sommeil. Les médicaments du sommeil. Sommeil et environnement. Génétique

et sommeil. Les mécanismes du sommeil. Les fonctions du sommeil. Sommeil, plasticité cérébrale et adaptation (cognition, émotion, apprentissage et mémoire).

- Gazzaniga, M., Ivry, R. et Mangun, G. (2001). *Neurosciences cognitives. La biologie de l'Esprit*. Paris ; Bruxelles : De Boeck-Université.
- Chigliione, R. et Richard, J.-F. (dir.). (1998). *Cours de psychologie* (Tome 5). Paris : Dunod.
- Ionescu, S. et Blanchet, A. (2006). *Nouveau cours de psychologie. Psychologie cognitive et bases neurophysiologiques du fonctionnement cognitif* (vol. coordonné par D. Gaonac'h). Paris : PUF.
- Morange-Majoux, F. (2011). *Psychophysiologie. Manuels visuels de licence*. Paris : Dunod.
- Orsini, J.-Cl., Pellet J., Apicella, G., et al. (1999). *Introduction biologique à la psychologie*. Rosny : Éd. Bréal.
- Purves, D., Augustine, G., Fitzpatrick, D., et al. (dir.). (1999). *Neurosciences*. Bruxelles : De Boeck-Université.
- Rosenzweig, M., Leiman, A. et Breedlove, M. (2011). *Psychobiologie*. Paris ; Bruxelles : De Boeck-Université.

- Psy 631.2 Ergonomie cognitive : approche systémique de l'activité [TD]

Cet enseignement approfondit l'approche en psychologie ergonomique introduite dans le cours de 2^e année. Les concepts fondateurs de cette discipline sont développés, discutés et articulés selon les méthodes d'analyse systémique.

Une intervention ergonomique sera réalisée par les étudiants, sous le contrôle et la direction du professeur. Elle sera le support à une appropriation progressive de la complexité de l'activité humaine en situation naturelle, dans ses dimensions individuelles et collectives, pour comprendre la dynamique des relations qui la compose.

- Falzon, P. (2004). *Ergonomie*. Paris : PUF.
- Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., et al. (2001). *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*. Lyon : ANACT.
- Harvey, S., Courcy, F., et al. (2006). Interventions organisationnelles et santé psychologique au travail. Une synthèse des approches au niveau international. *Études et recherches. Rapport R-474*. Montréal : IRSST.
- Leplat, J. (1997). *Regards sur l'activité en situation de travail. Contribution à la psychologie ergonomique. Le travail humain*. Paris : PUF.
- Neboit M. et Vézina M. (dir.). (2003). *Stress au travail et santé psychique*. Toulouse : Octarès.

UE 32 Méthodes et pratique linguistique Majeure

- Psy 632.1 Validation d'un instrument de mesure [TD]

L'étude scientifique des comportements humains, qu'ils soient pathologiques ou normatifs, s'effectue nécessairement par l'intermédiaire de mesures objectives (test de QI, diagnostic pathologique différentiel, échelles d'attitude, bilan de compétences...). Or l'objectivité d'une mesure impose la réflexion principes de la validité des données recueillies par tout dispositif d'enregistrement des comportements, qu'il s'agisse de conduites observées, de productions verbales ou de réponses données à un questionnaire.

L'objectif de ce cours est de présenter sous forme de TD, l'utilité, la fidélité, la construction et surtout la validité scientifique d'un instrument de mesure en psychologie.

Après une définition et une analyse des caractéristiques nécessaires à tout instrument de mesure, un bref panorama des tests psychologiques, les plus utilisés, pourrait être une excellente introduction, quant à l'éthique posée par l'utilisation de ces tests en psychologie.

Plan de cours :

1. Validation d'un instrument de mesure (sensibilité, fidélité, validité)
 2. Construction de normes (quantilage, classes normalisées)
 3. Présentation de différents types de tests
 4. Étude d'un test de Quotient Intellectuel
 5. Problèmes déontologiques et éthiques selon les situations dans lesquelles sont passés les tests
- Un polycopié et une bibliographie seront distribués.

- Psy 632.2 L'entretien psychologique [TD]

L'objectif de cet enseignement est de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de l'entretien clinique dans la pratique du psychologue. À partir des bases théoriques de l'entretien, nous travaillerons sur l'analyse des différentes composantes de l'entretien en fonction des courants thérapeutiques. L'étudiant pourra ainsi développer des compétences dans l'analyse et la conduite de l'entretien clinique, en vue des prises en charge psychologiques futures. Le cours présentera une série de connaissances sous-jacentes à la pratique de l'entretien clinique ainsi que différents outils utiles au diagnostic et à la thérapie. Afin de mettre en pratique les concepts vus en cours, cet enseignement sera centré sur des mises en situation sous forme de jeux de rôles qui impliqueront trois acteurs : le thérapeute, le patient, l'observateur. Les grilles de lecture abordées dans ce cours ne sont pas spécifiques à l'entretien clinique ; elles sont applicables à toutes situations d'entretien (recherche, recrutement, etc.)

- Chiland, C. (1985). *L'Entretien clinique*. Paris : PUF.
- Douville, O. et Jacob, B. (2009). *10 entretiens en psychologie clinique de l'adulte*. Paris : Dunod.
- Poussin, G. (1997). *La Pratique de l'entretien clinique*. Paris : Dunod.
- Véra, L. et Mirabel-Sarron, C. (2011). *L'Entretien en thérapie comportementale et cognitive*. Paris : Dunod.

- Psy 632.3 Psychology of Language and Language Learning [TD]

Ce cours, dispensé en anglais, a comme point de départ la Psychologie du langage. Il permettra d'acquérir des connaissances sur

l'acquisition et sur l'apprentissage des langues ainsi que sur les difficultés qui peuvent y être associées. Il permettra le développement des compétences linguistiques dans les domaines de l'écoute, la prise de notes et leur restitution. Une bibliographie sera donnée en cours.

Plan du cours :

1. Rappels et vocabulaire de base
2. Les bases biologique, cognitive et sociale
3. Le langage et le cerveau
4. Acquérir ou apprendre une langue
 - 4.1. Les processus
 - 4.2. L'acquisition chez les personnes Sourdes et les personnes Aveugles
 - 4.3. Le bilinguisme
 - 4.4. Apprendre une deuxième langue
5. Les langues, la cognition et l'identité

UE 33 **Compétences transversales et pré-professionnelles** Majeure

- CT 633.1 TER [Projet tuteuré]

Cet enseignement méthodologique commun, quelle que soit l'orientation donnée au travail de TER, vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec les outils et les « exigences » d'une recherche universitaire ; en ce sens il constitue une préparation indispensable au travail de recherche qui sera mené lors de la première année de Master. Le but de cet enseignement est la réalisation d'un « mini-mémoire » de recherche d'une vingtaine de pages. Les objectifs sont les suivants : (1) parcourir les différentes étapes d'une démarche de recherche, (2) s'initier aux règles de présentation usuelles des travaux, (3) préparer la réflexion critique et le niveau d'élaboration théorique qui seront demandés à l'occasion du mémoire de Master 1.

Le travail de construction du mémoire que devra réaliser l'étudiant sera organisé selon la structure suivante : réalisation d'une introduction, réalisation et synthèse d'une revue de question dans le domaine, élaboration d'une problématique, construction et présentation de la méthodologie (instruments, procédures, échantillon, etc.), présentation et analyse essentiellement qualitative des données, discussion critique des résultats en regard de la problématique, conclusion et proposition de pistes de prolongement.

Courtois, R., Pennequin, V., Roulin, J., *et al.* (2010). *Réussir son mémoire en psycho. Élaboration et rédaction du travail d'étude et de recherche*. Bruxelles : De Boeck.

- CT 633.2 Stage et supervision de stage [Projet tuteuré]

L'année de Licence comporte nécessairement un stage. Celui-ci peut être réparti sur toute l'année universitaire, avec le rythme général d'une demi-journée par semaine, ou rassemblé sur un seul mois (septembre). Le volume horaire global est de 120 heures. Ce stage peut avoir lieu dans tous les établissements où s'exerce la compétence du psychologue (milieu hospitalier, éducatif, scolaire, professionnel). Ce stage est un stage d'observation. Son but est double :

- Donner une approche concrète du métier en étant « sur le terrain ».
- Permettre un début d'incarnation de l'enseignement théorique et des méthodes à des situations circonstanciées. (Il peut servir à l'élaboration du travail d'études.)

Les modalités concrètes du stage sont vues avec le psychologue référent présent dans l'établissement.

Le rapport de stage est un travail rédigé et dactylographié d'une trentaine de pages environ. Il doit tout d'abord donner la présentation de l'établissement dans lequel le stage a lieu, puis la fonction et les activités du psychologue référent. Il doit ensuite détailler la place du stagiaire et les observations et acquis qu'il a obtenus. Selon les besoins et les possibilités, des annexes peuvent être jointes (interviews, etc.) Des conseils de présentation pour la frappe (marges, pagination, interligne, ...) seront donnés en cours d'année. La remise donnera lieu, par la suite, à une soutenance orale qui permettra d'apprécier, outre la réflexion et la méthode de l'étudiant, son expression orale et sa présence en entretien.

UE 34 **Philosophie** Mineure

- Eo 634.1 De la rhétorique à la communication [CM+TP]

Ce cours de philosophie pratique envisage la parole dans sa dimension publique. Il vise à en dégager les enjeux rationnels liés au problème de la vérité, mais aussi éthiques, liés au « polythéisme des valeurs » (Max Weber). Il montrera comment prendre part de façon efficace et mesurée au débat public.

- Habermas, J. (1987). *La Théorie de l'agir communicationnel* (2 vols). Paris : Fayard.
Habermas, J. (1988). *L'Espace public*. Paris : Payot.
Habermas, J. (1999). *Morale et communication*. Paris : Flammarion.
Mattelart, A. (2004). *Histoire des théories de la communication*. Paris : La Découverte, coll. « Repères ».
Meyer, M. (dir.). (1999). *Histoire de la rhétorique des grecs à nos jours*. Paris : Le Livre de Poche.
Reboul, O. (2011). *Introduction à la rhétorique*. Paris : PUF, coll. « Quadrige Manuel ».

- Eo 634.2 Philosophie de l'éducation [CM]

Ce cours, après avoir montré comment la philosophie a abordé la question de l'éducation au cours de son histoire, interrogera plus particulièrement la question de l'autorité : quelles sont ses formes et ses déformations, quelle est sa légitimité. Mais on cherchera aussi à comprendre quels sont les différents facteurs de la crise actuelle de l'autorité.

- Arendt, A. (1989). *La Crise de la culture*. Paris : Gallimard.
Aristote (1999). *Les Politiques*. Paris : Flammarion.

- Blais, M.-Cl., Gauchet, M. et Ottavi, D. (2010). *Conditions de l'éducation*. Paris : Fayard, coll. « Pluriel ».
- Cléro, J.-P. (2007). *Qu'est-ce que l'autorité ?* Paris : Vrin, coll. « Chemins philosophiques ».
- Dewey, J. (2004). *L'École et l'enfant*. Paris : Fabert, coll. « Pédagogues du monde entier ».
- Dewey, J. (2011). *Une foi commune*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.
- Houssaye, J. (dir.). (1999). *Éducation et philosophie : approches contemporaines*. Paris : EME Éditions Sociales Françaises.
- Mendel, G. (2006). *Une histoire de l'autorité : Permanences et variations*. Paris : Éditions La Découverte.
- Platon (2002). *République*, Livre VII. Paris : Flammarion.
- Renaut, A. (2009). *La Fin de l'autorité*. Paris : Flammarion.
- Revault d'Allonnes, M. (2006). *Le Pouvoir des commencements : Essai sur l'autorité*. Paris : Points.
- Rousseau (2000). *L'Émile ou De l'éducation*. Paris : Flammarion.

- Eo 634.3 Épistémologie de la biologie [TD]

Le cours portera principalement sur la biologie évolutive. Après une approche historique de la révolution darwinienne, et une présentation synthétique des faits et des théories en cours, nous nous interrogerons sur la scientificité de cette discipline en discutant les différentes positions de Popper. En suite de quoi, nous prendrons en compte des contributions plus actuelles, comme celle de J.-J. Kupiec, pour qui une partie de la biologie aurait manqué sa « révolution copernicienne », ou celle de P. Tort avec l'effet réversif de la sélection naturelle, ou encore la théorie des memes inaugurée par R. Dawkins et ce, afin d'évaluer la portée du paradigme darwinien.

- Darwin, Ch. (2009). *L'Origine des espèces*. Paris : Honoré Champion.
- Darwin, Ch. (1999). *La Filiation de l'homme*. Paris : Éditions Syllepse.
- Dawkins, R. (2003). *Le Gène égoïste*. Paris : Odile Jacob.
- Hoquet, Th. (2009). *Darwin contre Darwin. Comment lire L'origine des espèces*. Paris : Éditions du Seuil.
- Kupiec, J.-J. (1999). L'influence de la philosophie d'Aristote sur l'élaboration de la théorie de l'évolution et sur la génétique, *Revue européenne des sciences sociales*, 115 (37), 89-116.
- Lecointre, G. (2009). *Guide critique de l'évolution*. Paris : Belin.
- Tort, P. (1983). *La Pensée hiérarchique et l'évolution*. Paris : Auber, coll. « RES ».
- Tournier, F. (1991). Un retournement dans la philosophie de la biologie de K.R. Popper. *Philosophiques*, 18 (1), 61-94.



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 2

Fiche RNCP

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

RESUME DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE REPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Licence en Sciences Humaines et Sociales mention psychologie

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Recteur Chancelier de l'académie de Paris

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau :

- II (nomenclature de 1969)
- 6 (nomenclature de l'Europe)

Code NSF : **124**

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

L'objectif de la formation est de fournir un socle de connaissances fondamentales et de compétences dans les différents champs de la psychologie. De façon progressive, la formation aborde la psychologie clinique et la psychopathologie, la psychologie du développement, la psychanalyse, la psychologie cognitive, la psychologie sociale, la neurobiologie et la neuropsychologie mais aussi l'ergonomie et la psychologie du travail.

Compétences ou capacités évaluées

Compétences disciplinaires

- Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline.
- Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique.
- Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines et des Sciences de la vie.
- Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement.
- Mobiliser les bases théoriques concernant les principales fonctions cognitives et le fonctionnement psychique à différents âges de la vie : le développement et ses troubles, les apprentissages et leurs difficultés, le comportement des enfants, de la personne adulte et de la personne vieillissante.
- Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu se situe, est influencé et influence un environnement social.
- Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain.
- Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire ou spécifique.

- Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain.
- Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications.
- Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline : méthodes d'observations, expérimentales et cliniques, méthodologies d'entretiens, d'enquêtes, questionnaires, élaboration d'échelles, pratique des tests, psychométrie et docimologie, dynamiques de groupe.
- Respecter les principes de l'éthique de la recherche, de la déontologie professionnelle des psychologues et de la législation qui concerne spécifiquement les psychologues.

Compétences préprofessionnelles

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Compétences transversales et linguistiques

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Le titulaire de ce diplôme doit poursuivre des études en Master de psychologie pour les métiers de la psychologie dans les domaines de la santé, du travail, et de l'éducation ; en Master de sciences de l'éducation pour le professorat des écoles. Il peut également intégrer sur concours des écoles de commerces, de management, de ressources humaines, de communication.

Types d'emplois accessibles

Après une poursuite d'études en Master :

- Psychologue ;
- Ergonome ;
- Professeur des écoles ;
- Métiers du social et de l'humanitaire ;
- Cadre en entreprise (RH, communication, management, etc.)

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

K 11 ; K 12 ; K 21 12.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

- UE 11 Introductions à psychologie I
 UE 12 Philosophie générale I
 UE 13 Introductions à l'épistémologie I
 UE 14 Histoire de la psychologie et sociologie
 UE 15 Compétences transversales et linguistiques I
- UE 21 Introductions à la psychologie II
 UE 22 Psychologie du développement : théories et méthodes
 UE 23 Philosophie générale II
 UE 24 Lettres et cultures
 UE 25 Compétences transversales et linguistiques II
- UE 31 Approches cliniques et développementale : bases et méthodes en psychologie I (Majeure 1)
 UE 32 Approches sociale et cognitive : bases et méthodes en psychologie I (Majeure 2)
 UE 33 Neurobiologie et statistiques I (Majeure 3)
 UE 34 Philosophie et sociologie I (Mineure 1)
 UE 35 Compétences transversales et linguistiques III (Mineure 2)
- UE 41 Approches cliniques et développementale : bases et méthodes en psychologie II (Majeure 4)
 UE 42 Approches sociale et cognitive : bases et méthodes en psychologie II (Majeure 5)
 UE 43 Neurobiologie et statistiques II (Majeure 6)
 UE 44 Philosophie et sociologie II (Mineure 3)
 UE 45 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles I (Mineure 4)
- UE 51 Enseignements d'approfondissement en psychologie I (Majeure 7)
 UE 52 Introductions à la psychologie du travail et à la psychologie ergonomique (Majeure 8)
 UE 53 Neurobiologie, neuropsychologie et statistiques (Majeure 9)
 UE 54 Initiation à la Recherche (Majeure 10)
 UE 55 Enseignements d'ouverture (Mineure 5)
 UE 56 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles II (Mineure 6)
- UE 61 Enseignements d'approfondissement en psychologie II (Majeure 11)
 UE 62 Développement et lien social (Majeure 12)
 UE 63 Neurobiologie, psychologie cognitive et critique de la mesure (Majeure 13)
 UE 64 Initiation à la Recherche (Majeure 14)
 UE 65 Enseignements d'ouverture (Mineure 7)
 UE 66 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles III (Mineure 8)

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

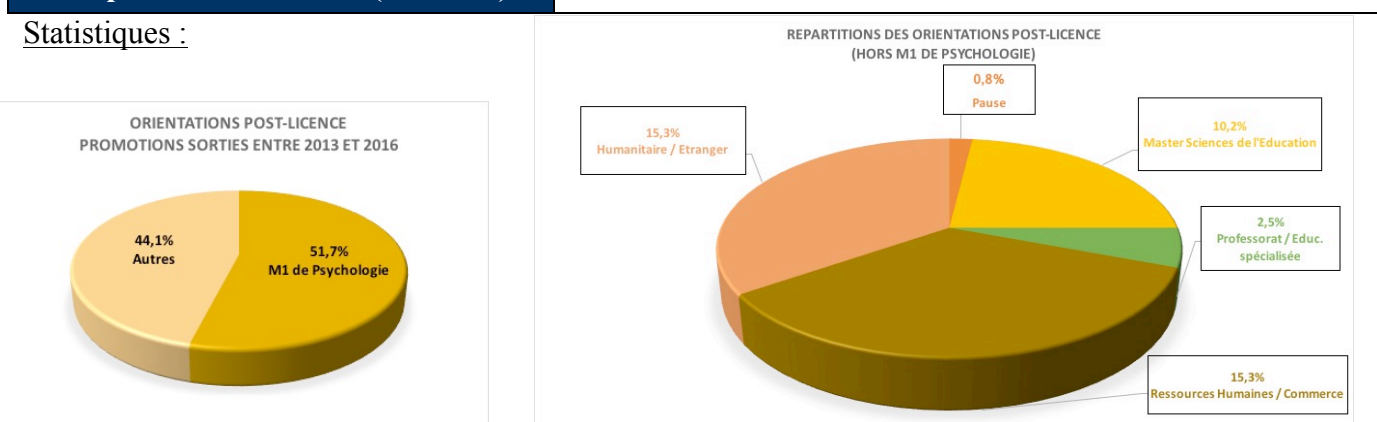
Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury rectoral – art. 613-7 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre	X		Jury rectoral – art. 613-7 du code de l'éducation
Par expérience		X	
<i>Date de mise en place :</i>			

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Licence en Sciences Humaines et Sociales mention philosophie	Erasmus

Base légale (cadre 10)

<p>Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :</p> <p style="text-align: center;">Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.</p> <p>Références autres :</p> <p style="text-align: center;">Art. . 613-7 du code de l'éducation.</p>

Pour plus d'information (cadre 11)



	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ en L1 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	36	39	38	33	39
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 n'ayant aucune note à tous les examens et/ou au contrôle continu (= nombre d'abandons)**	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 admis en L2, même partiellement	29	30	32	31	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	33	28	28	29	31
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L2 admis en L3, même partiellement	33	28	28	28	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques sortant de cette L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	0	1	1	1	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 dans la mention	27	33	27	29	27
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L3 ayant validé leur diplôme	24	33	23	29	27

Autres sources d'informations : www.ipc-paris.fr (Site web de l'IPC)

Lieu(x) de certification :

IPC. Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie
70 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

IPC. Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie
70 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris

Historique : Néant.

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_6569/enseignement-supérieur



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 3

Organisation de la Recherche

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Organisation de la Recherche à

1. Conseil Scientifique

La Recherche à l'IPC est placée sous la compétence du **Conseil Scientifique**.

Compte tenu de la taille de l'IPC, le *Conseil Scientifique* a compétence également pour les formations. Son rôle est d'indiquer les objectifs aux *Equipes de recherche*, d'apporter des conseils, d'améliorer les projets et de vérifier les améliorations.

Le Conseil Scientifique s'adjoit l'aide d'*universitaires associés* d'EPSCP pour consultation sur les maquettes et projets.

Une évaluation interne de la recherche est conduite par le *Conseil Scientifique* de l'IPC, notamment en vue des évaluations quinquennales de l'HCERES.

Il est présidé par le Doyen de l'IPC (nommé par le Conseil d'Administration de l'Association pour assurer les fonctions de direction générale).

Il est constitué pour une durée de 5 ans conformément au calendrier des vagues d'évaluation (pour l'IPC, vague D, 2013-2018).

2. Equipes de recherche.

L'IPC comprenant deux facultés (2/3 des étudiants en Philosophie et 1/3 en Psychologie) la recherche s'organise autour de trois *Equipes de Recherche*, une pour la psychologie et deux pour la philosophie.

2.1. Équipe de recherche.

L'*équipe de recherche* se structure autour d'un thème. Elle est constituée pour une durée de 5 ans renouvelable en suivant le calendrier des vagues contractuelles.

Le *coordinateur de l'équipe de recherche*, de préférence titulaire d'une HDR ou reconnaissance équivalente, enseignant-chercheur nommé par le doyen de l'IPC sur proposition du *Conseil Scientifique* de la Faculté, peut, ou non, appartenir à une université publique. Il assure la coordination et la supervision de la recherche de l'équipe.

L'*équipe de recherche* regroupe des *enseignants-chercheurs permanents* de l'IPC (à temps complet ou, compte tenu de la taille de l'IPC, à temps partiels), des *intervenants extérieurs*, des *doctorants-chercheurs*, des *enseignants-chercheurs*, des *professionnels* et éventuellement des *étudiants en stage de recherche*.

Est considéré comme *membre* de l'équipe un *enseignant chercheur permanent de l'IPC* ou un *intervenant extérieur* prenant part à la recherche de l'IPC et d'une compétence reconnue.

Est considéré comme *membre associé* de l'équipe un *enseignant-chercheur intervenant extérieur*, un *doctorant-chercheur*, un *professionnel* et éventuellement un *étudiant en stage de recherche*.

L'*équipe de recherche* peut avoir une orientation disciplinaire ou pluridisciplinaire.

2.2. Axe de recherche

Chaque équipe détermine un, ou plusieurs, *axes de recherche* choisis pour une durée de 3 à 5 ans, après acceptation du projet par le *conseil scientifique* de la Faculté.

L'*axe de recherche* se concrétise par la publication d'un ouvrage (ouvrage collectif, projet d'article, film, etc.) ou l'organisation de colloques ou journées d'études, donnant lieu si possible à des actes publiés.

2.3. Statut des participants à la recherche

2.3.1. Enseignant-chercheur

Est considéré comme *enseignant-chercheur*, un enseignant de l'enseignement supérieur, titulaire d'un doctorat, qui doit être membre d'une *équipe de recherche* et qui publie.

Il peut être soit *enseignant-chercheur permanents* de l'IPC, c'est à dire salarié à temps plein ou à temps partiel et assurant son enseignement et sa recherche principalement à l'IPC, soit *enseignant-chercheur intervenant extérieur*, ayant son activité principale de recherche dans une équipe extérieure à l'IPC. Les professeurs des Instituts et Universités catholiques pourront être adjoints aux projets de recherche. De même que les maîtres de conférences, ayant reçu, si possible, le nihil obstat du Saint-Siège.

La qualification CNU de *Maître de Conférences* et/ou la HDR est souhaitée, tant pour la formation que pour la recherche.

2.3.2. Doctorant-chercheur

Est considéré comme *doctorant-chercheur* un doctorant d'une université publique ou catholique, participant pendant un temps déterminé au travail de l'équipe de recherche.

2.3.3. Etudiant en stage de recherche

Est considéré comme *étudiant en stage de recherche* un étudiant de Master d'une université publique ou catholique, y compris s'il est inscrit en 5ème année à l'IPC, et participant pendant un temps déterminé au travail de *l'équipe de recherche*.

Eventuellement, afin de parfaire leur formation, des étudiants de licence peuvent participer aux travaux de l'équipe de recherche.

3. Publications de la recherche.

Outre les publications par les membres des équipes dans des revues scientifiques, une publication propre à l'IPC est organisée par :

- les *Presses Universitaires de l'IPC* (diffusion Vrin) ;
- les *Cahiers de l'IPC* (revue nationale à comité de lecture) publient des travaux des *Equipes de Recherche* et de leurs *membres* ou *membres associés*.

1. CONSEIL SCIENTIFIQUE

La Recherche à l'IPC est placée sous la compétence du **Conseil Scientifique**.

Compte tenu de la taille de l'IPC, le *Conseil Scientifique* a compétence également pour les formations. Son rôle est d'indiquer les objectifs aux *Equipes de recherche*, d'apporter des conseils, d'améliorer les projets et de vérifier les améliorations.

Le Conseil Scientifique s'adjoit l'aide d'**universitaires associés** d'EPSCP pour consultation sur les maquettes et projets.

Il est présidé par le Doyen de l'IPC (nommé par le Conseil d'Administration de l'Association pour assurer les fonctions de direction générale). Le Conseil Scientifique a voix consultative.

Il est constitué pour une durée de 5 ans conformément au calendrier des vagues d'évaluation (pour l'IPC, vague D, 2013-2018). Les membres sont nommés par le Doyen de l'IPC après avis du *Conseil Scientifique*.

Une évaluation interne de la recherche est conduite par le *Conseil Scientifique* de l'IPC, notamment en vue des évaluations quinquennales de l'HCERES.

Membres du Conseil Scientifique

Doctorat

Stéphane	Agullo	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Michel	Bastit	Professeur des Universités en Philosophie (Univ. de Dijon)*	Philosophie
Michel	Boyancé	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)*	Philosophie
Emmanuel	Brochier,	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC, MC)*	Philosophie
Bruno	Couillaud	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Bernard	Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Serban	Ionescu	Professeur des Universités en Psychiatrie&Psychologie	Psychiatrie
Milena	Kostova	MC-HDR en Psychologie (Paris 8)*	Psychologie
Jean-François	Lambert	Enseignant-chercheur en Psychologie (IPC-MC émérite)	Psychologie
Carole	Lefèvre	Enseignante en Psychologie IPC (MC - IED)	Psychologie
Henri	Mongis	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC, MC-HDR)*	Philosophie
Bénédicte	Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Michel	Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)	Philosophie
Jean-Louis	Stilgenbauer	Enseignant-chercheur en Psychologie (IPC - Paris 8)	Psychologie
Marielle	Vuillod,	Enseignant-chercheur en Psychanalyse (IPC, MC)	Psychologie

*(membres également du Jury Rectoral)

Universitaires associés au CS

Samuel	Demarchi	Enseignant-chercheur en Psychologie (MC à Paris 8)	Psychologie
Sandrine	Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)	Droit
Hélène	Michon	MC-HDR à l'Université de Tour	Littérature
Michèle	Montreuil	Professeur des Universités (Paris 8)	Psychologie
Jean-Michel	Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)	Sociologie
Isabelle	Olry-Louis	Professeur des Universités (Paris X)	Psychologie
Adrien	Peneranda	MC en Sciences de Gestion (IEP Toulouse)	Sc. de Gest.
Michaël	Pichat	Enseignant-chercheur en Psychologie (MC à Paris 8)	Psychologie
Roger	Pouivet	Professeur des Universités (Université de Nancy)	Philosophie
François-Xavier	Putallaz	Professeur en Philosophie (Université de Fribourg)	Philosophie
Jean-Marie	Salamito	Professeur des Universités (Université de Paris IV)	Histoire
Charles	Tijus	Professeur des Universités en Psychologie (Paris 8)	Psychologie

L'IPC comprenant deux facultés la recherche s'organise autour de deux *Equipes de Recherche*, une pour la psychologie et une pour la philosophie. Un ou plusieurs *axes* de recherche sont déterminés pour chaque *Equipe*.

Outre les publications dans les revues scientifiques, une publication propre à l'IPC est organisée :

- *Presses Universitaires de l'IPC* (diffusion Vrin) ;

- *Cahiers de l'IPC* (revue nationale à comité de lecture pour la diffusion des travaux des *Equipes de Recherche*).

2. EQUIPES DE RECHERCHE

Equipes de Recherche de la Faculté de Philosophie :
" Métaphysique, Philosophies de la Nature, Philosophie pratique "

Membres de l'Equipe de Recherche :

Stéphane Agullo	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Bastit	Professeur des Universités (Dijon)
Michel Boyancé	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Emmanuel Brochier	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC)
Bernard Callebat	Professeur à la Facultés de Droit Canon (ICToulouse)
Bruno Couillaud	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Sandrine Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)
Bernard Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Henri Mongis	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC-HDR),
Bénédicte Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC

Membres associés

Jean-Eric Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Sylvie Dagoret-Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Jean-Michel Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)
Arnaud Pelissier-Tanon	MC Sciences de Gestion (Paris I)
Adrien Peneranda	MC Sciences de Gestion (IEP Toulouse)
Philippe Jacquinet	MC Sciences de Gestion (Université d'Evry)

Doctorants-Chercheurs :

Guillemette de Chefdebien	Doctorante en Philosophie (ICP), enseignant à l'IPC
Robin Galhac	Doctorant en Philosophie (UCLy), enseignant à l'IPC
Florian Laguens	Doctorant en Philosophie (Paris I), enseignant à l'IPC
François Nollé	Doctorant en Philosophie (Université de Genève), agrégé
François-Marie Portes	Doctorant en Philosophie (Paris IV), enseignant à l'IPC

Axe de recherche fondamental :
"Métaphysique, philosophies de la nature et pratiques scientifiques"

L'objectif de cette équipe de recherche, axée sur les questions de métaphysique, sur les emprunts des sciences à la philosophie et, inversement, sur ceux de la philosophie aux sciences, est d'évaluer les usages d'Aristote et de la tradition aristotélicienne dans la philosophie contemporaine. Elle cherchera en particulier à montrer l'existence et la pertinence d'une philosophie de la nature comme champ disciplinaire distinct de la philosophie des sciences et du questionnement métaphysique, mais utile aux deux. Son activité (2017-2019) sera principalement constituée de deux séminaires annuels (d'un semestre chacun), l'un avec Henri Mongis en métaphysique (pour interroger notamment des approches phénoménologiques intéressant la philosophie de la nature comme la question du temps), l'autre avec Emmanuel Brochier en philosophie des sciences (pour interroger des contributions de la philosophie analytique en rapport avec la philosophie de la nature) –, et d'une journée d'étude, ou d'un colloque (donnant lieu à une publication), par semestre.

Membres

Stéphane Agullo,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Bastit,	Professeur des Universités (Dijon), coordinateur de l'Equipe
Emmanuel Brochier,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC)
Bruno Couillaud,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Henri Mongis,	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC (MC-HDR),
Bénédicte Mathonat	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC
Michel Siggen	Enseignant-chercheur en Philosophie IPC

Membres associés

Jean-Eric Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)
Sylvie Dagoret-Campagne	Directeurs de Recherche (HDR en physique, CNRS)

Doctorants-Chercheurs

Guillemette de Chefdebien	Doctorante en Philosophie (ICP), enseignant à l'IPC
Florian Laguens	Doctorant en Philosophie (Paris I), enseignant à l'IPC
François Nollé	Doctorant en Philosophie (Université de Genève), agrégé
François-Marie Portes	Doctorant en Philosophie (Paris IV), enseignant à l'IPC

Axe de recherche (2017-2019)

L'activité de l'Equipe de Recherche sera principalement constituée de deux séminaires annuels (d'un semestre chacun), l'un avec Henri Mongis en métaphysique (pour interroger la perspective phénoménologique), l'autre avec Emmanuel Brochier en philosophie des sciences (pour interroger la perspective analytique), et d'une journée d'étude ou d'un colloque (donnant lieu à une publication) par semestre.

Programme des journées d'étude et des colloques.

1. Mai 2017 : Journée d'étude sur *L'ontologie du tragique. De Heidegger à Thomas d'Aquin* (PU IPC), avec H. Mongis.
2. Premier semestre 2017-2018: Journée d'étude sur *Le Principe du monde* (PU IPC), avec M. Bastit.
3. Deuxième semestre 2017-2018 : Journée d'étude sur Boyle, avec M. Siggen (PU IPC).
4. Premier semestre 2018-2019 : colloque sur l'Ecole de l'Université Laval (1934-1965).

5. Deuxième semestre 2018-2019 : colloque international sur A. Eddington, organisé par F. Laguens

Axe de recherche finalisée :
"Philosophie pratique et questions de société"

Les recherches qui sont menées par cette équipe pluri-disciplinaire ont toutes un but commun : opérer une mise en regard des domaines de recherche liées à la philosophie politique et à l'éthique d'une part, et aux sciences de gestion, au droit ainsi qu'aux pratiques managériales d'autre part. En restant ouvert à d'autres points de rencontre, l'équipe de recherche se propose d'étudier les conditions de possibilités d'une fécondation mutuelle de la philosophie et du management par l'étude interdisciplinaire, dans le voisinage de l'éthique et de la philosophie politique d'une part, et dans celui des études sur la RSE et l'éthique des affaires d'autre part.

Membres

Michel Boyancé,	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC), coordinateur
Bernard Callebat	Professeur à la Facultés de Droit Canon (ICToulouse)
Sandrine Fremeaux	Professeur associé en Droit HDR (Audencia, Nantes)
Bernard Guéry	Enseignant-chercheur en Philosophie (IPC)
Jean-Michel Morin	MC-HDR en Sociologie (Paris V)

Membres associés

Arnaud Pelissier-Tanon	MC Sciences de Gestion (Paris I)
Adrien Peneranda	MC Sciences de Gestion (IEP Toulouse)
Philippe Jacquinet	MC Sciences de Gestion (Université d'Evry)

Axe de recherche (2017-2019) :

"Philosophie, Management et bien commun"

L'un des points de rencontre émergents autour desquels se cristallise la rencontre de ces domaines de savoir se trouve lié à la notion de bien commun. En restant ouvert à d'autres points de rencontre, l'axe de recherche se propose d'étudier les conditions de possibilités d'une fécondation mutuelle de la philosophie et du management par l'étude interdisciplinaire de l'emploi de l'expression "bien commun", dans le voisinage de l'éthique et de la philosophie politique d'une part, et dans celui des études sur la RSE et l'éthique des affaires d'autre part.

Il s'agit notamment d'établir une cartographie des acceptions de l'expression « bien commun » et de ses voisines (les *commons*) telle qu'employée dans la recherche académique en économie et en sciences de gestion. Le terme cartographie implique la mise au jour de lieux d'expressions différents, autrement dit, la diffraction des acceptions, mais aussi les chemins qui mènent de l'une à l'autre, les écueils que peut recéler le passage de l'une à l'autre. Au delà du travail de clarification sémantique, il s'agira donc de mettre en lumière les enjeux de telle ou telle conception du bien commun.

L'axe de recherche invite également à un travail sur les notions impliquées par la question du bien commun en entreprise : la légitimité de l'autorité, la relation du travail et de la vie humaine, la place de la technique dans les relations interpersonnelles sont des instances de ce que peut représenter un tel travail.

Programme des journées d'étude et des colloques.

Un colloque autour d'un projet de réforme du statut juridique de l'entreprise pour lui permettre un

service du bien commun intégral.

Une journée de recherche préliminaire, pour délimiter les contours sémantiques de l'expression « bien commun ».

L'animation d'un groupe de réflexion avec des professionnels.

Equipe de Recherche de la Faculté de Psychologie :

"Psychologie, Philosophie et questions de société "

Membres

Serban Ionescu,	Professeur des Universités
Jean-François Lambert	Enseignant-chercheur IPC (MC Paris 8, laboratoire Chart)
Carole Lefèvre,	Enseignant-chercheur IPC (MC)
Milena Kostova,	MC-HDR en Psychologie (Paris 8)
Jean-Louis Stilgenbauer	Enseignant-chercheur en Psychologie (Paris 8)
Marielle Vuillod	Enseignant-chercheur IPC en Psychanalyse

Axe de recherche :
"Résilience et Clinique"

L'équipe « Résilience » de l'IPC aborde au cours de l'année universitaire 2016-2017 l'étude de la résilience des assistantes familiales et celle de la résilience d'étudiants en licence.

1. Le thème de la *résilience des assistantes familiales* n'a fait l'objet d'aucune publication en France. Une seule publication de langue anglaise aborde la *résilience des familles* où a été effectué un placement (Lietz, Julien-Chinn, Geiger et Hayes Piel, 2016). Dans ce contexte, l'équipe résilience s'est orientée vers une recherche visant l'étude de la relation entre les facteurs de risque spécifiques à l'activité des assistantes familiales et leur niveau de résilience.

La recherche se réalise en collaboration avec le Service d'accueil familial de l'Île de France de l'Union Française pour la Sauvegarde de l'Enfance et sera menée sur 30 assistantes familiales. Elle comporte : (a) un entretien clinique de recherche qui vise à déceler les facteurs de risque spécifiques et les facteurs de protection présents (b) l'échelle de résilience de Wagnild et Young.

2. Le second thème est celui de la *résilience des étudiants de licence* sur Paris. Ce projet est en relation avec le projet multi-sites réalisé dans le cadre d'une collaboration entre l'Université Paris 8 et l'Université du Québec à Trois-Rivières et qui s'est déroulé en Algérie, au Canada (Québec), en France, en Mongolie, en Roumanie, au Rwanda et au Togo.

Le but est de comparer les résultats obtenus sur 370 étudiants français d'universités d'État avec ceux des étudiants de l'IPC. Le projet implique la passation d'un questionnaire de facteurs de risque et de protection et de l'échelle de résilience de Wagnild et Young.

Sous la direction de M. Serban Ionescu, Professeur des Universités en Psychologie et Psychiatrie, dans le cadre de ses enseignements et de la direction des TER en licence 3 à l'IPC.

Axe de recherche :
"Raisonnement, Explication, Incertitude"

L'axe de recherche REI développe des travaux en collaboration étroite avec le groupe P-A-R-I-S (Probability, Assessment, Reasoning and Inferences Studies : <http://paris-reasoning.eu/>) qui constitue une thématique du laboratoire CHArt (Cognitions Humaine et Artificielle : <http://www.cognition-usages.org/chart2/>).

Cet axe de recherche se donne pour objectif de mener des travaux de psychologie cognitive qui portent sur les raisonnements incertains : *déduction révisable* (Ragni, Eichhorn, Bock, Kern-Isberner, & Ping Ping Tse, 2017) ; *induction* (Kemp & Jern, 2013) ; *abduction* (Schurz, 2007, 2016). Ces inférences sous-tendent la cognition ordinaire, elles permettent aux individus de former et de réviser leurs croyances en situation d'information incertaine, vague ou contradictoire (pour une typologie des formes d'incertitudes voir Bradley & Drechsler, 2013 ainsi que Motro & Smets, 1997). L'axe REI s'intéresse à ces raisonnements pris dans leur plus haut degré d'abstraction, mais aussi à leurs usages en contexte plus spécifique comme dans les situations faisant intervenir la causalité. Les inférences incertaines qui reposent sur des liens de cause à effet et qui participent notamment à la construction, à la sélection ou à la validation d'*explication* (Lombrozo, 2012; Lombrozo & Gwynne, 2014) constituent aussi un pôle d'intérêt important au sein de cet axe de recherche.

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation.

Premièrement nous nous sommes intéressés aux stratégies de raisonnements suivies par les individus dans les situations de diagnostic causal. Le diagnostic est forme de raisonnement sous incertitude qui permet d'estimer la probabilité d'une cause sachant l'occurrence d'un effet : $Pr(\text{cause}|\text{effet})$. Deux familles de stratégies ont particulièrement retenu notre attention : les stratégies basées sur des formes de déduction révisable et d'autre part, les stratégies qui reposent sur l'abduction (Stilgenbauer & Baratgin, 2017).

Deuxièmement, nous nous intéressons aussi à la *qualité* des estimations de la probabilité diagnostique $Pr(\text{cause}|\text{effet})$ selon la stratégie de raisonnement suivie par les individus. Un troisième objectif consiste à mener un certain nombre d'études basées sur des techniques d'oculométrie afin de déterminer le type de connaissances spontanément activées par les individus lorsqu'ils déclenchent des raisonnements incertains et en particulier des raisonnements diagnostiques.

Journée d'étude « Raisonnement Rationalité » organisée en octobre/novembre 2017, organisée par l'IPC, le groupe P-A-R-I-S et le laboratoire CHArt (à la Villette)

Coordination : Jean-Louis Stilgenbauer, MC.

Chercheurs invités :

- David Over (Angleterre)
- Nicole Cruz (Angleterre)
- Niki Pfeifer (Allemagne)
- Igor Douven (Belgique)
- Bruno Couillaud (IPC-Paris)



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 4

Maquette des conventions de stages

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017



CONVENTION DE STAGE

Vu la loi sur l'égalité des chances 2006-396 du 31/03/06 modifiée par la Loi n°2009-1437 du 24/11/2009 et leurs décrets d'application 2006-957 du 29/06/2006, 2006-1093 du 29/08/2006, 2009-757 du 29/06/2009 et 2010-956 du 25/08/2010, Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L.242-4-1 et L 412-8, Vu la « charte des stages étudiants en entreprise » du 26 avril 2006, Vu le décret n° 2006-1627 du 18 décembre 2006 (protection contre les accidents du travail et maladies professionnelles), Vu la circulaire n° DSS/5B/2007/236 du 14 juin 2007 relative à la protection sociale du stagiaire, Vu la loi 2014-788 du 10 juillet 2014.

ARTICLE 1

La présente convention règle les rapports entre :

L'organisme d'accueil

Service

représenté par Mme, M.

Fonction :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :

N° SIRET :

d'une part, et ci-après désigné « l'organisme d'accueil »

Et

L'IPC-FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET DE PSYCHOLOGIE

70 avenue Denfert-Rochereau - 75014 PARIS

représenté par : Monsieur Michel BOYANCÉ, Doyen de la Faculté,

d'autre part, et ci-après désigné « l'IPC ».

ARTICLE 2

L'organisme d'accueil accepte de prendre en stage d'activité : M./Melle.....

demeurant :

en sa qualité d'étudiant(e) à la Faculté enannée, en vue du

Diplôme de :

(précisez diplôme État et IPC, filière philosophie ou psychologie)

Le stage aura lieu du : au :

lieu :



a) Horaires :

Les horaires applicables sont ceux prévus pour les salariés de l'organisme d'accueil : ou seront fixés d'un commun accord entre les parties dans le respect de la réglementation en vigueur.

b) Horaires particuliers (dimanches, jours fériés, travail de nuit, stage discontinu) :

.....

ARTICLE 3

Le stage est obligatoire/non-obligatoire dans la scolarité de l'étudiant. Il a pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de la formation donnée à l'IPC. Il doit permettre, par la pratique quotidienne et à travers les modalités de la vie de l'organisme d'accueil, de donner à l'étudiant un complément de formation, facilitant par là l'insertion de ce dernier dans la vie active et professionnelle.

ARTICLE 4 : CONTENU DU STAGE

Thème du stage :

Activités confiées au stagiaire :

.....

.....

.....

L'objet du stage ne peut être modifié qu'en accord avec le responsable pédagogique et celui de l'organisme d'accueil.

L'étudiant sera suivi par un enseignant de l'IPC, qui est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, selon les principes de la charte.

En l'occurrence, le suivi du stage sera assuré par : M.....

ARTICLE 5

Durant le stage, l'étudiant doit observer le règlement de l'organisme d'accueil, notamment pour les horaires et les conditions générales de travail. En cas de manquement au règlement intérieur de l'organisme d'accueil, le Responsable ou son représentant se réserve le droit de mettre fin au stage de l'étudiant, après avoir prévenu l'IPC.

ARTICLE 6 : GRATIFICATION ET PROTECTION SOCIALE

a) Gratification :

L'étudiant ne peut prétendre à aucun salaire. Lorsque le stage est inférieur ou égal à trois mois, le versement d'une gratification est facultatif et son montant est laissé à l'appréciation de l'organisme d'accueil. En revanche, si le stage a une durée supérieure à trois mois consécutifs, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification. Son montant doit être fixé par convention collective ou accord de branche ou à défaut par décret. Inférieure au 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, cette gratification est exonérée de charges sociales.

b) Avantages :

L'organisme d'accueil peut indemniser l'étudiant des divers frais occasionnés par son activité : restauration, hébergement, remboursement de frais, déplacement, double résidence, formation, etc.



c) Montant éventuel et modalités de versement de la gratification :

d) Régime de protection sociale :

Pendant la durée de son stage, l'étudiant stagiaire continue de bénéficier du même régime de la sécurité sociale que lors de son inscription en tant qu'étudiant.

e) Accidents du travail :

En cas d'accident au cours du stage ou durant le trajet du lieu du stage à son domicile ou de maladie professionnelle, l'organisme d'accueil devra informer immédiatement l'IPC qui doit faire parvenir une déclaration à la CPAM du département dans les 48 heures. Si la gratification est supérieure à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale, l'organisme d'accueil devra assumer le paiement des cotisations, déclarer directement les accidents du travail et en transmettre un double à l'IPC.

f) Responsabilité civile :

L'organisme d'accueil déclare avoir souscrit une police d'assurance responsabilité civile. L'étudiant s'engage à être également titulaire d'une police d'assurance spécifique couvrant sa responsabilité civile individuelle pendant la durée de son stage en cas de dommage corporels et matériels occasionnés aux tiers par accident. Cette dernière doit stipuler que cette garantie s'étend aux dommages corporels et matériels et s'applique dans le cadre d'un « stage en entreprise ».

ARTICLE 7

L'IPC demandera, en fin de stage, au Chef d'Entreprise, son appréciation sur le travail de l'étudiant stagiaire et, s'il y a lieu, sur tout point qu'elle jugera utile. À cet effet une « fiche d'évaluation » sera remise au responsable du stage et retournée à l'IPC.

Fait en trois exemplaires originaux à Paris, le

(Signatures et cachets)

**LE REPRESENTANT
DE L'ORGANISME D'ACCUEIL**

LE STAGIAIRE

**LE DOYEN DE L'IPC,
Monsieur Michel BOYANCÉ**

Pièces jointes :

1°) charte des stages du 26/04/2006 (document consultable pour les étudiants sur le blog IPC ou au secrétariat de l'IPC)

2°) fiche d'évaluation (voir auprès de l'enseignant responsable ou du secrétariat du doyen)



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 5

Accord - cadre de coopération entre l'IPC et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



ACCORD-CADRE DE COOPERATION

ENTRE

L'IPC, FACULTES LIBRES DE PHILOSOPHIE

ET DE PSYCHOLOGIE

ET

LA DIRECTION DIOCÉSAINNE DE PARIS



L'IPC, Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie de Paris, représentée par son Doyen, M. Michel Boyancé, d'une part,

et

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique de Paris, représentée par son Directeur, M. Frédéric Gautier, d'autre part,

désormais « les Parties »,

En considérant l'intérêt des Parties d'établir des relations dans les domaines d'intérêts mutuels et le fait que, depuis sa création, l'IPC forme des étudiants qui ensuite intègrent les établissements de l'enseignement catholique pour des postes et fonctions variés,

conviennent de ce qui suit :

Art. 1

Le présent Accord-cadre formalise la collaboration entre les Parties et il pourra s'étendre à tous les domaines d'intérêt.

Les buts à atteindre, les responsabilités et les résultats seront détaillés sur la base d'éventuels accords spécifiques.

Art. 2

Outre ce qui est mentionné à l'article 1, les Parties s'engagent à promouvoir des initiatives communes dans le but d'informer les étudiants de l'IPC des métiers de l'éducation et de l'enseignement de l'enseignement catholique.

Art. 3

Les formes et modalités concrètes de la coopération seront indiquées dans des annexes à cet accord de coopération.

Art. 4

Le présent Accord-cadre a une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins trois mois avant le 1^{er} septembre de l'année en cours.

Chaque modification du présent accord demande l'approbation écrite des deux institutions.

Le présent Accord-cadre pourra être renouvelé tacitement à moins qu'une des deux Parties prenne la décision de le résilier. La communication de résiliation devra être transférée à l'autre institution, avec la motivation, au moins six mois avant l'expiration de l'Accord.

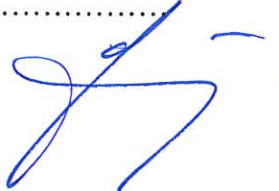
Fait en deux exemplaires originaux

Date...29.10.6.12015.....

Date...25/06/2015.....

.....
M. Michel BOYANCÉ
Doyen de l'IPC

IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie
70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 01.43.35.38.50 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z

.....
M. Frédéric Gautier
Directeur Diocésain




IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 6

Statuts de l'Association Européenne des Facultés Libres

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

«ASSOCIATION EUROPEENNE DES FACULTÉS LIBRES»

STATUTS

Article premier

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant pour nom : « Association Européenne des Facultés Libres ».

Sa durée est illimitée.

Article 2

Cette association a pour objet de promouvoir et de défendre la recherche et l'enseignement supérieur libre en Europe. Pour ce faire :

- elle est un forum de réflexions, discussions et propositions sur les questions concernant les universités ou facultés libres dans le cadre de leur appartenance à l'Europe et à chaque pays ;
- elle développe et approfondit la connaissance mutuelle, les rapprochements et la coopération entre les différentes universités ou facultés libres et aboutit à des actions concrètes, en tenant compte de l'identité qui les caractérise et de leur histoire.

Article 3

Le siège social est fixé à Paris 75014, au 70 avenue Denfert Rochereau.

Il pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4

L'association se compose :

- a) de membres adhérents fondateurs,
- b) et de membres adhérents.

Article 5

Les membres adhérents fondateurs sont les personnes morales, établissements d'enseignement supérieur privé libre qui ont participé à la fondation de l'association et qui sont représentés par leur Président ou toute personne déléguée par lui:

UNIVERSITAT ABAT OLIBA CEU (Espagne)

CEVRO INSTITUT (Tchéquie)

INTERNATIONALES THEOLOGISCHES INSTITUT (Autriche)

INSTITUT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ICES (France)

INSTITUT CATHOLIQUE DE RENNES - (France)

CENTRE D ETUDES PHILOSOPHIQUES – CEPHI (France)

IRCOM (France)

INSTITUT DE PHILOSOPHIE COMPAREE - IPC (France)

FACULTE LIBRE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION - FACO (France)

Article 6

Peuvent être membres adhérents de l'association d'autres établissements d'enseignement supérieur privé.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue sur les demandes prononcées de manière souveraine, l'Assemblée Générale ratifiant ces agréments.

Article 7

La qualité de membre se perd par :

- a) la démission
- b) la disparition de l'établissement
- c) la radiation prononcée par le Conseil d'Administration et ratifiée par l'Assemblée Générale, le membre intéressé étant préalablement invité au Conseil d'Administration à fournir ses explications.

Article 8

Les ressources de l'association comprennent toute recette non interdite par la loi et en particulier des cotisations de ses membres dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale.

Article 9

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration d'Administration de 6 membres au moins et de 12 membres au plus, composé des 6 pays membres fondateurs ou adhérents. Les membres du Conseil sont élus pour trois ans et rééligibles.

Le Conseil d'Administration élit un bureau pour trois ans, composé au moins d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Article 10

Le Conseil se réunit une fois au moins par an sur convocation du Président, ou sur la demande de deux de ses membres, la convocation devant être adressée au moins deux semaines à l'avance. Pour que le Conseil d'Administration soit valablement réuni, un tiers au moins de ses membres doivent être présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Président peut décider de procéder à un vote par correspondance postale ou électronique .

Article 11

L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres de l'association. L'Assemblée Générale ratifie les agréments donnés par le Conseil pour les nouveaux membres adhérents. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration qui doit parvenir aux membres au moins trois semaines avant la date de la réunion. Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos et arrêtés par le Conseil, donne quitus aux administrateurs et délibère sur les autres questions mises à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend ses décisions à la majorité des suffrages exprimés. Chaque membre dispose d'une voix. En cas d'absence, il ne peut se faire représenter que par un autre membre de l'Assemblée Générale porteur d'un pouvoir écrit.

Article 12

L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président ou par toute autre personne déléguée à cet effet par le conseil. Le représentant de l'Association doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Article 13

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 11 des présents statuts. L'Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de modifier les statuts ou de dissoudre l'association.

Article 14

La dissolution de l'association peut-être prononcée à la majorité simple des membres de l'association. Dans ce cas, l'actif, s'il y a lieu, est réparti également entre les associations membres.

FAIT A PARIS LE 12/11/08

UNIVERSITAT ABAT OLIBA CEU (Espagne) représenté par

Nom Pablo Nuens López

Fonction Directeur Relations Internationales

Pablo Nuens López

CEVRO INSTITUT (Tchéquie) représenté par

Nom Miroslav NOVAK

Fonction Recteur

Miroslav Novak

INTERNATIONALES THEOLOGISCHES INSTITUT (Autriche) représenté par

Nom Mons. Dr. Harry Högl

Fonction Président

Harry Högl

INSTITUT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – ICES (France) représenté par

Nom Bertrand DOAT

Fonction Secrétaire Général

Bertrand Doat

INSTITUT CATHOLIQUE DE RENNES - (France) représenté par

Nom Hervé PASQUA

Fonction Directeur

Hervé Pasqua

CENTRE D ETUDES PHILOSOPHIQUES – CEPHI (France) représenté par

Nom Jean-Louis REMOUIE

Fonction Trésorier

Jean-Louis Remouie

IRCOM (France) représenté par

Nom P. COLIGNON

Fonction Directeur Général

P. Colignon

INSTITUT DE PHILOSOPHIE COMPAREE - IPC (France) représenté par

Nom O. Binot de Villechevenon

Fonction Directeur

O. Binot de Villechevenon

FACULTE LIBRE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DE GESTION - FACO (France) représentée par

Nom Jean-Luc PARET

Fonction administrateur

Jean-Luc Paret



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 7

Charte Erasmus

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



B21
(NB)

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

Formulaire de candidature Appel: 2014

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme 2014-2020 de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, proposé par la Commission européenne le 23 novembre 2011 (ci-après «le Programme»)*
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2014
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	15/05/2013 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	FR

242379-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Numéro de référence de la Charte Universitaire Erasmus précédente (le cas échéant)

242379-IC-1-2008-1-FR-ERASMUS-EUCP-1

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais,

le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans la deuxième semaine suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu)

* COM(2011) 788 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0788:FIN:EN:PDF>)

A.1. Profil de l'établissement

PIC (si disponible, voir le guide des candidats)	0
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	IPC FACULTÉS LIBRES DE PHILOSOPHIE ET PSYCHOLOGIE
Traduction de cette dénomination en anglais	PRIVATE FACULTY OF PHILOSOPHY AND PSYCHOLOGY
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	F PARIS350
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	France
Région	ILE-DE-FRANCE
Code postal	75014
Ville	PARIS
Site Internet	http://www.ipc-paris.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	Doyen
Genre	Masculin
Prénom	MICHEL
Nom de famille	BOYANCÉ
Fonction	DIRECTEUR
Courriel	mboyance@ipc-paris.fr
Téléphone (code pays inclus)	+/33/143353850
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	FR, France
Code postal	75014
Ville	PARIS

A.3. Coordinateur

Civilité	Monsieur
Genre	Masculin
Prénom	BERTRAND

Nom de famille	DONCIEUX
Département	DIRECTION
Fonction	CONSEILLER
Courriel	bdoncieux@ipc-paris.fr
Téléphone (code pays inclus)	+ /33/608357653
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	70 AVENUE DENFERT ROCHEREAU
Pays	FR, France
Code postal	75014
Ville	PARIS

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2012- 2013:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	230.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel (en équivalent temps plein)

Enseignants:	20.0
Administratifs:	5.0

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (Licence):	2.0
2ème Cycle (Master):	0.0
3ème Cycle (Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2011-2012)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres programmes): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus et/ou autres): vers les pays non-participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays participants	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus et/ou autres) en provenance des pays non-participants	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays participants	4.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux en provenance des pays non-participants

2.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2011-2012)

Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays participants

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays participants

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2012-2013)

Accords valides en 2012/2013 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays participants

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur en dehors des pays participants

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays non-participants:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation avec des contrats en cours en 2012-2013 (e.g. Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus ou Tempus)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur:

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire:

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme Erasmus dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2012/2013 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.5

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.5

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale (répartition des tâches, méthodes d'organisation opérationnelle et de communication). (max.1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct avec la liste des coordonnées des personnes de votre établissement traitant de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale:

Deux coordinateurs à temps partiel, travaillent sur la mise en œuvre du programme erasmus en maintenant des liens avec les universités de l'Association Européenne des Facultés libres (www.aeflib.eu). Deux réunions par an permettent de confronter nos expériences et aussi d'envisager des accords bilatéraux entre établissements. Un colloque européen, organisé le 13 avril dernier à Barcelone, a regroupé des universitaires de toute l'Europe sur le thème: Société Civile et Enseignement Supérieur Associatif en Europe (www.aeflib.eu/colloque-europeen).

L'IPC assure aussi la promotion des possibilités offertes par la Charte Erasmus en utilisant les moyens suivants: réunions et informations des étudiants, information dans la lettre trimestrielle "Lettre aux Amis " (diff 4000ex) et information et contacts sur son site web:

www.ipc-paris.fr/international/fr ou www.ipc-paris.fr/international/en

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger. (maximum 1000 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée:

Les étudiants partent soit en semestre 4 soit en semestre 5, ce qui correspond le mieux au programme de leur licence en France.

Les étudiants doivent suivre 25-30 ECTS pour chacun des semestres. Il est procédé à l'étude des programmes de l'université d'accueil et au calcul des ECTS nécessaires pour la licence de l'IPC: la moyenne des meilleurs notes obtenues dans l'université d'accueil est retenue, chaque note étant affectée du nombre d'ECTS requis pour chaque licence. Il est procédé également au calcul du nombre d'heures de cours afin de respecter autant que faire se peut, la maquette des licences de l'IPC

le lien internet où cela est expliqué est: <http://www.ipc-paris.fr/international/fr>

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés. (max. 500 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct vers votre catalogue de cours :

Tous les cours enseignés sont accessibles sur le site de l'IPC aux adresses suivantes:

- psychologie: <http://www.ipc-paris.fr/PsychoCursus>
- philosophie: <http://www.ipc-paris.fr/PhiloCursus>

L'ensemble des cours est en français, sauf l'EC 312.1 indiqué dans la maquette en psychologie et les cours de langues vivantes de chaque semestre.

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. (maximum 1000 caractères)

Pour le moment il s'agit essentiellement de contacts institutionnels avec les établissements de l'Aeflib et de l'icusta, avec en prévision pour 2013/2014 des accords de mobilité en Espagne pour des étudiants en 2ème année de licence.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur (max. 750 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Des cours de langues (anglais, allemand, espagnol) sont donnés aux étudiants pour leur permettre d'atteindre au terme de leur licence le niveau B2* du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Les étudiants atteignent ce niveau au cours des trois années de Licence, progression motivée par la préparation et le passage de certificats de Cambridge, du Goethe Institut et de l'Instituto Cervantes.

Les étudiants d'un niveau supérieur à B2 ont des cours et des objectifs adaptés à leur compétence par la préparation à l'IELTS et au TOEIC, cours de littérature anglaise, cours de droit comparé.

Les compétences en langues sont évaluées par un contrôle continu et un examen à l'oral et l'écrit chaque trimestre.

<http://www.ipc-paris.fr/spip.php?article74&lang=en>

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger (max. 750 caractères)

Chaque participant à la mobilité entrante se voit désigner 4 personnes de contact responsables de sa bonne intégration et disponibles durant toute la période de la mobilité :

- un étudiant bénévole pour veiller à l'accueil et à l'accompagnement dans les différentes démarches de la vie courante et de la vie étudiante en lien avec le Bureau Des Étudiants et l'administration.
- un étudiant mentor et un professeur pour les questions propres à l'enseignement
- une personne du personnel administratif dédiée aux étudiants mobiles.

Une semaine d'intégration et d'orientation est organisée en début de séjour.
Une évaluation du séjour est effectuée chaque mois avec l'étudiant mobile et ses 4 personnes de contact.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel). (max. 500 caractères)

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique:

Dans le cadre de notre faculté, un cours de français de 2h/semaine est dispensé durant l'année pour les étudiants mobiles, répartis en petits groupes de niveau. Ce cours donne lieu à une évaluation relative au cadre européen de référence et à l'obtention de crédits. En outre, toujours dans le cadre de notre faculté sont dispensés des cours pour préparer et passer dans des centres agréés, les certificats de Cambridge (CFE, CAE, CPE), le IELTS et les examens de l'institut Cervantes et du Goethe.

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. (max. 750 caractères)

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement:

Mobilité sortante voir C2.

Les étudiants doivent suivre 25-30 ECTS pour chacun des semestres. Il est procédé à l'étude des programmes de l'université d'accueil et au calcul des ECTS nécessaires pour la licence de l'IPC: la moyenne des meilleurs notes obtenues dans l'université d'accueil est retenue, chaque note étant affectée du nombre d'ECTS requis pour chaque licence. Il est procédé également au calcul du nombre d'heures de cours afin de respecter autant que faire se peut, la maquette des licences de l'IPC.

Les séjours d'étude figurent sur notre diplôme.

le lien internet où cela est expliqué est: <http://www.ipc-paris.fr/international/fr>

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel. (max. 750 caractères)

Une politique systématique n'a pas encore pu être mise en place vu la taille de notre établissement mais dans le cadre du colloque organisé à Barcelone (13 avril 2013) par l'Aeflib dont l'IPC est membre, le Doyen a été modérateur d'une table ronde et a permis des échanges avec d'autres professeurs étrangers.

D'autre part de son côté l'IPC organise régulièrement des colloques où sont invités des professeurs étrangers et les professeurs de l'IPC participent aussi à des colloques à l'étranger.

Ainsi il est prévu des échanges d'enseignants pour donner des cours aux étudiants. D'ores et déjà, des professeurs étrangers (1 hollandais, 1 Italien, 1 suisse) donnent des cours réguliers, sans échanges proprement dit pour l'instant.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. (max. 750 caractères)

L'ipc ne participe pas encore à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme. Il organise des colloques et rencontres, cf C5.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Dans le cadre des deux licences d'Etat de Psychologie et de Philosophie auxquelles elle prépare, l'IPC choisit ses partenaires en conformité avec l'esprit des valeurs qu'elle enseigne: développement intégral de la personne humaine et avec ses méthode de travail: accompagnement et suivi des étudiants et effectifs non surchargés.

Le fait de délivrer une formation de 1er cycle (niveau Licence), conduit l'IPC a s'engager progressivement sur la voie de l'international.

Pour cela elle s'appuie sur les différents contacts établis avec d'autres associations dont elle est membre:

- Aeflib, Association Européenne des Facultés libres (www.aeflib.eu - 10 universités)
- 'Icusta, The International Council of Universities of St Thomas Aquinas,
http://www.stthom.edu/ICUSTA/ICUSTA_home.aqf)

L'IPC privilégie les rapports avec ces facultés et met tout en oeuvre pour développer à partir de la rentrée 2014 des échanges d'étudiants pour des cycles courts.

Des stages à l'étranger seront de nouveau proposés dans la mesure où leur durée de trois mois pourront s'inscrire dans le cursus de l'IPC.

Des contacts sont également en cours afin de développer avec le Canada et des universités européennes un master en psycho éducation (module de 240 heures).

L'ouverture à l'international sera donc une priorité pour les années à venir en fonction des possibilités de partenariats et des possibilités financières de notre établissement.

Note site www.ipc-paris.fr (en français et anglais) reflète en permanence la stratégie et l'évolution des programmes envisagés.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en oeuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en oeuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Nous ne sommes pas encore en mesure de mettre en place de tels projets de coopération et travaillons sur des maquettes de Master plus propices à ce type de projets

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'impact escompté de notre participation au Programme est dans un premier temps et en fonction de nos possibilités relatives à notre taille de:

- permettre à nos étudiants une mobilité sortante et une meilleur approche du monde extérieur pour s'adapter aux défis du monde du travail.
- permettre une mobilité entrante afin que nos étudiants puissent cotoyer d'autres formes de pensées et pratiquer d'autres langues et pour les étudiants étrangers se familiariser avec un enseignement différent du leur.
- encourager les professeurs de l'IPC à une mobilité
- donner plus de visibilité à l'international à notre établissement.
- et surtout préparer nos étudiants à entrer sur le marché du travail avec une ouverture européenne et internationale

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Paris

Nom: Michel Boyancé

Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement



**IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie**

70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS

Tél. 01.43.35.38.50 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z



Aide



Se déconnecter

[Intro](#)

[Partie A](#)

[Partie B](#)

[Partie C](#)

[Partie D](#)

[Partie E](#)

[Partie F](#)

Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020

242379-LA-1-2014-1-FR-E4AKA1-ECHE-1

Soumission

F. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission

[F.1. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission](#)

F. Annexe à joindre au formulaire de candidature et soumission

Cliquez ici pour soumettre votre application

Veillez noter qu'une fois que vous avez soumis votre requête électroniquement vous NE POURREZ PLUS RIEN MODIFIER ultérieurement.

Déclaration d'adhésion (scan de la copie avec signature et cachet de l'établissement) Fichier téléchargé: 130514_IPC_Charterasmus.pdf on Tue May 14 13:52:01 CEST 2013

Application soumise avec succès Tue May 14 13:52:48 CEST 2013



Précédent



Imprimer



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 8

Descriptif de la Licence (Projet 2018-2023)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

DESCRIPTIF DE LA LICENCE DE PSYCHOLOGIE

2018-2023

Légende des tableaux

CM = Cours magistral

TD = Travaux dirigés

CC = Contrôle continu

CT = Contrôle terminal

PT = Projet tuteuré

* Enseignements mutualisés avec la Licence de Philosophie

Semestre 1

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage	Contenu des UE	Compétences visées Année des introductions
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%			
UE 11 Introductions à psychologie I	8	8	40	20	-	50%	50%	100%	1) Introduction à la psychologie clinique et psychopathologie 2) Introduction à la psychologie du développement 3) Introduction à la psychanalyse	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline • Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique • Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue écrite, aisée, claire et rigoureuse • Développer une argumentation avec esprit critique
UE 12 Philosophie générale I *	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	1) Penser et savoir 2) La connaissance de la vie	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées • Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant des sciences humaines et procéder à leur analyse en les contextualisant
UE 13 Introductions à l'épistémologie I *	3	3	20	10	-	50%	50%	100%	1) Introduction aux grandes questions de l'épistémologie 2) Épistémologie des sciences humaines et sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les principaux concepts de l'histoire de la psychologie • Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain • Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques
UE 14 Histoire de la psychologie et sociologie	6	6	15	15	-	50%	50%	100%	1) Introduction à la sociologie * 2) Histoire de la psychologie	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de l'anglais courant à l'écrit et à l'oral • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation • Se sensibiliser aux principes éthiques
UE 15 Compétences transversales et linguistiques I	8	8	30	30	-	100%	0%	non	1) LVE - Anglais * 2) Méthodologie du travail universitaire * 3) Introduction aux questions éthiques	
Total	30		125	95						

Semestre 2

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage		
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CT%		
UE 21 Introductions à la psychologie II	8	8	40	15	-	50%	50%	100%	1) Introduction à la psychologie cognitive 2) Introduction à la neurobiologie 3) Introduction à la psychologie sociale	Compétences visées Année des introductions <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline Mobiliser les principaux concepts des différents champs théoriques de la discipline, de leurs courants épistémologiques et de leurs approches méthodologiques pour analyser une question ou une problématique Connaître les bases théoriques du fonctionnement psychique du sujet en lien avec son environnement social Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement
UE 22 Psychologie du développement : théories et méthodes	5	5	24	20	-	50%	50%	100%	1) Psychologie du fonctionnement socio-cognitif 2) L'analyse descriptive de données	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques en français Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines
UE 23 Philosophie générale II *	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	1) La question du sens 2) L'Éthique à Nicomaque	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et mobiliser les différents concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques et sociologiques Mobiliser des concepts et une culture au sujet des grands textes littéraires de natures, d'origines et d'époques diverses Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes disciplinaires pour commenter les créations et les faits artistiques Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour analyser des discours oraux et des productions écrites
UE 24 Lettres et cultures	6	6	0	60	-	0%	100%	100%	1) Sciences de l'éducation * 2) Littérature * 3) Histoire de l'art *	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de l'anglais courant à l'écrit et à l'oral Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation Utiliser les outils numériques de référence pour acquérir, traiter l'information
UE 25 Compétences transversales et linguistiques II *	6	6	30	30	-	100%	0%	non	1) LVE - Anglais 2) Méthodologie du travail universitaire 3) Introduction au TIC	
Total	30		114	145						

Semestre 3

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage	Contenu des UE	Compétences visées Année des consolidations
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%			
UE 31 Approches cliniques et développementale : bases et méthodes I (Majeure 1)	7	7	40	24	-	50%	50%	100%	1) Évolution du fonctionnement psycho-affectif et psychopathologique 2) Théories de la psychanalyse 3) Aspects bio-psycho-sociaux de l'adolescence	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les mécanismes du développement normal et pathologique et être capable de mobiliser des connaissances sur le fonctionnement somatique, cognitif de l'individu dans son environnement • Mobiliser les bases théoriques du fonctionnement psychique par la prise en compte du fait que l'individu est influencé par un environnement social
UE 32 Approches sociale et cognitive : bases et méthodes I (Majeure 2)	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	1) Approche cognitive de l'apprentissage et de la mémoire 2) Opinions, croyances et relations intergroupes	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social
UE 33 Neurobiologie et statistiques I (Majeure 3)	6	6	15	20	-	50%	50%	100%	1) Neurobiologie des comportements fondamentaux 2) Initiation à l'analyse statistique de données	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir des bases neuro-anatomiques du comportement humain • Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement
UE 34 Philosophie et sociologie I (Mineure 1)	6	6	40	12	-	50%	50%	100%	1) Épistémologie de la psychologie 2) Sociologie politique * 3) Praxis et Habitus *	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les principaux concepts de l'épistémologie pour clarifier le statut scientifique de la psychologie • Mobiliser, intégrer et utiliser des concepts issus d'autres champs disciplinaires relevant des Sciences Humaines
UE 35 Compétences transversales et linguistiques III * (Mineure 2)	6	6	0	55	-	100%	0%	non	1) LVE - Anglais 2) Techniques de la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales en langue anglaise • Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
Total	30		115	131						

Semestre 4

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)										
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage		Compétences visées Année des consolidations
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CC%	CT%	
UE 41 Approches cliniques et développementale : bases et méthodes II (Majeure 4)	7	7	44	20	-	50%	50%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain • Mettre en œuvre les principes fondamentaux des méthodologies d'entretiens
UE 42 Approches sociale et cognitive : bases et méthodes II (Majeure 5)	5	5	20	20	-	50%	50%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les principes fondamentaux des méthodes d'enquêtes et de questionnaires • Mobiliser les apports théoriques et expérimentaux de l'effet des milieux sur les apprentissages
UE 43 Neurobiologie et statistiques II (Majeure 6)	6	6	20	20	-	50%	50%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir des bases neuro-anatomiques du comportement humain • Mobiliser les bases méthodologiques et statistiques pour l'analyse du comportement
UE 44 Philosophie et sociologie II (Mineure 3)	6	6	20	20	-	50%	50%	100%	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées • Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation • Lire des données statistiques sous différentes formes et interpréter un tableau croisé
UE 45 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles I * (Mineure 4)	6	6	0	60	4	100%	0%	non	non	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir aisément de la compréhension et de l'expression orale en langue française • Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales en langue anglaise • Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet • Caractériser et valoriser son identité et ses compétences en fonction d'un contexte
Total	30		104	140	4					

Semestre 5

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)											
Unité d'Enseignement	ECTS	Coeff.	Volume Horaire (Heure/semestre)			MCC 1° session		MCC session rattrapage		Contenu des UE	Compétences visées Année des spécialisations
			CM	TD	PT/ Stage	CC%	CT%	CC%	CT%		
UE 51 Enseignements d'approfondissement en psychologie I (Majeure 7)	6	6	20	22	-	50%	50%	100%	100%	1) Psychologie cognitive : Perception et attention 2) Psychologie du développement - les origines de la socialisation 3) Résilience culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le développement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, de l'individu dans son environnement • Mobiliser des données récentes, complexes, issues d'expériences publiées dans des revues scientifiques • Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
UE 52 Introductions à la psychologie du travail et à la psychologie ergonomique (Majeure 8)	5	5	15	15	-	50%	50%	100%	100%	1) Psychologie du travail 2) Ergonomie cognitive : approche systémique de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les principaux concepts de l'histoire et de l'épistémologie de la discipline • Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement spécifique
UE 53 Neurobiologie, neuropsychologie et statistiques (Majeure 9)	6	6	28	20	-	50%	50%	100%	100%	1) Neurobiologie des fonctions mentales supérieures 2) Initiation aux pratiques neuropsychologiques 3) Analyse de variances	<ul style="list-style-type: none"> • Se servir des bases neuro-anatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain • Mobiliser les bases statistiques pour l'analyse du comportement
UE 54 Initiation à la Recherche (Majeure 10)	5	5	10	20	20	100%	0%	non	non	1) Méthodologie de la Recherche en psychologie 2) Séminaires en psychologie (I) 3) TER en psychologie (I)	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline • Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information • Respecter les principes de l'éthique de la recherche • Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
UE 55 Enseignements d'ouverture (Mineure 5)	4	4	25	15	-	50%	50%	100%	100%	1) Philosophie des savoirs et des pratiques* 2) Séminaires avec des psychologues praticiens 3) Options (en vue de la poursuite d'études) : sociologie, Management (I), techniques psychanalytiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une argumentation avec esprit critique • Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre • Respecter les principes de la déontologie professionnelle des psychologues
UE 56 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles II (Mineure 6)	4	4	-	15	10	100%	0%	non	non	1) LVE : reading and writing scientific reports 2) Projet professionnel et parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension en anglais de discours scientifiques • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
Total	30		98	107	30						

Semestre 6

Modalités du Contrôle des Connaissances et de la Validation des Compétences (MCC)		MCC 1 ^o session		MCC session rattrapage	Contenu des UE	Compétences visées Année des spécialisations		
		CC%	CT%				CT%	
Unité d'Enseignement	ECTS	Volume Horaire (Heure/semestre)			Coeff.			
		CM	TD	PT/ Stage				
UE 61 Enseignements d'approfondissement en psychologie II (Majeure 11)	6	20	30	-	50%	50%	100%	<ul style="list-style-type: none"> Situer dans leur complexité les aspects normaux et pathologiques du comportement humain Mettre en œuvre les principes fondamentaux des méthodes cliniques Développer une argumentation avec esprit critique Caractériser les règles fondamentales du comportement cognitif, conatif et social, normal et pathologique, dans son environnement et dans son développement Caractériser l'adaptation ou l'inadaptation à un environnement ordinaire et spécifique
UE 62 Développement et lien social (Majeure 12)	5	20	20	-	50%	50%	100%	<ul style="list-style-type: none"> Développement socio-cognitif Lien social et Situations limitées
UE 63 Neurobiologie, psychologie cognitive et critique de la mesure (Majeure 13)	5	20	20	-	50%	50%	100%	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation et régulation des conduites Pathologie de la cognition et du vieillissement cognitif
UE 64 Initiation à la Recherche (Majeure 14)	5	10	10	20	100%	0%	non	<ul style="list-style-type: none"> Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation Mettre en œuvre les principes fondamentaux des différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline Se servir aisément des différents registres d'expression écrite de la langue française
UE 65 Enseignements d'ouverture (Mineure 7)	3	30	15	-	50%	50%	100%	<ul style="list-style-type: none"> Anthropologie philosophique Epistémologie de la biologie évolutive * Options (en vue de la poursuite d'études) : ergonomie, Management (II), Séminaires Langage écrit et méthodes d'analyse
UE 66 Compétences transversales, linguistiques et préprofessionnelles III (Mineure 8)	6	-	35	120	100%	0%	non	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des outils linguistiques permettant la compréhension d'un cours de psychologie en anglais et la production d'un rapport Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre Situer son rôle et sa mission au sein d'une institution pour s'adapter et prendre des initiatives
Total	30	100	130	140				



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 9

Accord - cadre de coopération entre l'IPC et Saint Denis International School

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017



ACCORD-CADRE DE COOPERATION

ENTRE

**L'IPC, FACULTES LIBRES DE PHILOSOPHIE
ET DE PSYCHOLOGIE**

ET

SAINT DENIS INTERNATIONAL SCHOOL



L'IPC, Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie de Paris, représentée par son Doyen, M. Michel Boyancé, d'une part,

et

Saint Denis International School représentée par son Directeur, M. Olivier Gervès d'autre part,

désormais « les Parties »,

En considérant l'intérêt des Parties d'établir des relations dans les domaines d'intérêts mutuels concernant la mise en place de projets linguistiques
conviennent de ce qui suit :

Art. 1

Le présent Accord-cadre formalise la collaboration entre les Parties et il pourra s'étendre à tous les domaines d'intérêt notamment des séjours linguistiques aux USA, des stages au lycée Saint-Denis accueillants de jeunes anglophones, des stages en anglais à Paris pour des étudiants de l'IPC assurés par des enseignants de Saint-Denis... .

Les buts à atteindre, les responsabilités et les résultats seront détaillés sur la base d'éventuels accords spécifiques.

Art. 2

Les formes et modalités concrètes de la coopération seront indiquées dans des annexes à cet accord de coopération.

Art. 3

Le présent Accord-cadre a une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties au moins trois mois avant le 1^{er} septembre de l'année en cours. Chaque modification du présent accord demande l'approbation écrite des deux institutions. Le présent Accord-cadre pourra être renouvelé tacitement à moins qu'une des deux Parties prenne la décision de le résilier. La communication de résiliation devra être transférée à l'autre institution, avec la motivation, au moins six mois avant l'expiration de l'Accord.

Fait en deux exemplaires originaux

Date. 20/06/2017

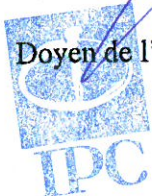
Date. 02/06/2017

M. Michel BOYANCE

M. Olivier Gervès

Doyen de l'IPC

Directeur de Saint-Denis International School



IPC • Facultés Libres
de Philosophie et de Psychologie
70, avenue Denfert-Rochereau
75014 PARIS
Tél. 01.43.35.38.60 - Fax 01.43.35.59.80
SIRET 775 728 470 00045 - APE 8542Z

Saint-Denis International School
Lycée - Collège - Primaire
Internat - Externat
19, Avenue du Général de Gaulle
BP 146 - 37601 LOCHES Cedex 1
Tél. : 02 47 59 04 28 • Fax : 02 47 94 04 60



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 10

Certificat

«Valorisation des Expériences et des Compétences» (VEC)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017



Destiné aux étudiants inscrits en Licence 1

OBJECTIF

Le VEC certifie une **formation de préparation au monde professionnel** qui a pour objectif de proposer des outils qui pourront être mobilisés en L2 et L3 dans le cadre de leur stage, de la construction de leur projet professionnel, et de leur parcours de formation.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de caractériser son identité, ses expériences, ses compétences
- Savoir valoriser, à l'écrit et à l'oral, son identité, ses expériences, ses compétences en fonction de contextes divers
- Savoir se mettre en recul d'une situation
- S'auto-évaluer et se mettre en question pour apprendre

DURÉE DE LA FORMATION

25h (5X5h/jour) en juin

OUTILS ET POSTURES

- Initiation à l'utilisation d'outils de connaissance de soi
- Exercices de présentation de soi selon diverses situations, divers critères de présentation, différents formats de présentation
- Exercices permettant la prise en compte de manière constructive de points de vues différents
- Exercices d'auto-évaluation à partir de l'analyse de ses niveaux d'autonomie selon les situations (dépendance, contre dépendance, indépendance, interdépendance), et de l'analyse de ses différents niveaux d'objectifs et de motivations

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation, jeux de rôles
- Relectures d'expériences et d'exercices
- Échanges en binômes, en équipes.
- Travail en panels

L'ensemble selon une pédagogie modélisante des compétences à acquérir.

VALIDATION

La validation se fera en petits groupes de 4-5 étudiants où chacun aura tour à tour la posture d'évalué, d'évaluateur, et de modérateur de l'évaluation. Le tout est supervisé par le formateur. Chacun est évalué selon 3 exercices relatifs aux compétences travaillées.



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 11

Extrait des délibérations du conseil de
l'UFR de Psychologie - Paris 8
(Séance du 24/06/2014)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE L'UFR DE PSYCHOLOGIE

Séance du 24/06/2014

Parmi les membres du Conseil, étaient présents ou représentés :

Marie Carmen CASTILLO, Directrice
Emmanuel SANDER, Directeur Adjoint
Roxane BORDES, Responsable Administrative et Financière

Collège A: F. Decortis, F. El Massioui, R. Finkelstein, R. Miljkovitch, M. Montreuil, I. Urdapilleta
(*Procuration*)

Collège B: V. Beauconsin, C. Bourdais, V. Folcher (*Procuration*), S. Guéraud, M.Kostova, L. Masse

Collège BIATSS : R. Bordes (*Procuration*), B. Goblet, I. Godde, LC. Monigbo (*Procuration*)

Collège Etudiants : D. Nagamouttou, K. Chikh

.....
Le Conseil de l'UFR de Psychologie du 24 Juin 2014 se prononce quant à la demande de collaboration de l'IPC:

L'IPC demande à collaborer de manière plus rapprochée avec notre UFR :

Michel BOYANCE, Doyen des Facultés Libres de Philosophie et de Psychologie (dit « IPC ») (Denfert-Rochereau) sollicite une collaboration avec l'Université Paris 8 (UFR de Psychologie) dont les termes seraient les suivants :

- Accès des étudiants de l'IPC à la BU de Paris 8.
- Accès facilité des étudiants de l'IPC aux informations relatives aux Masters de psychologie de Paris 8 : envoi brochure, présentation sur site du master aux étudiants de l'IPC par les responsables P8 qui le souhaiteraient, liste de diffusion, information journée portes ouvertes, etc.
- Visite des laboratoires (psychologie) de Paris 8 par les responsables / membres qui le souhaiteraient.

⇒ Validée à l'unanimité



IPC - Faculté Libre de Psychologie



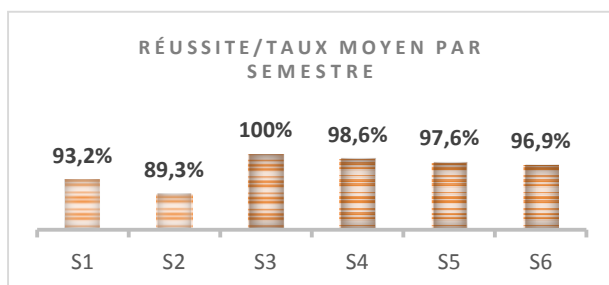
Annexe 12

Suivi du cursus de licence en Psychologie

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Réussite/Taux moyen par Semestre (Pourcentage calculé sur les années 2011/2012 à 2016)

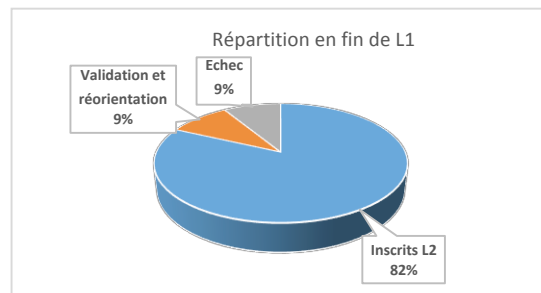


Ces taux de réussite montrent une amélioration significative notamment des résultats du semestre 1 depuis l'enquête de 2012 (auparavant autour de 83%). La valorisation du contrôle continu et un renforcement du suivi ont été bénéfiques. La valorisation du travail sur dossiers au semestre 3 explique également son taux de réussite.

Suivi du L1 (réalisé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

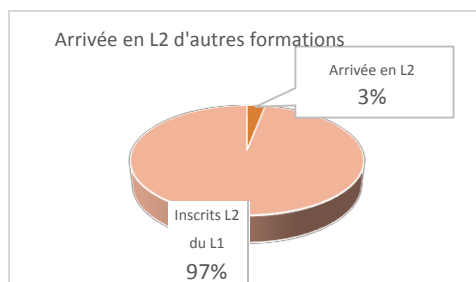
Avec un pourcentage moyen de réussite de 91% (échec de 9%), le taux de départ de la L1 après sa validation est de 9%, le taux d'étudiant de la L1 continuant en L2 est de 82% pour 18% de départ toutes causes confondues.

Ces résultats témoignent par rapport à l'enquête précédente d'une progression des validations en L1 (taux d'échec antérieur : 12,4%). Outre les raisons déjà évoquées (1-1-1), intervient aussi la plus grande place accordée à l'acquisition des compétences transversales. Peut également être soulignée une hausse des réorientations après validation du L1 (taux antérieur : 6,8%) notamment en vue de la philosophie.



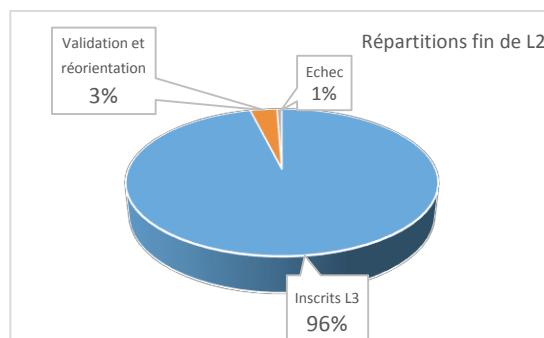
Suivi du L2 (Réalisé sur les années 2011/2012 à 2016)

Taux moyen d'entrée en L2 venant d'autres formations



Ce taux moyen est en baisse depuis la précédente enquête (taux antérieur : 5,5%). Il montre que la possibilité de la réorientation à la fin de la L1 pour la psychologie relevant d'une plus grande spécialisation est moins immédiate.

Taux moyen pour la fin de L2

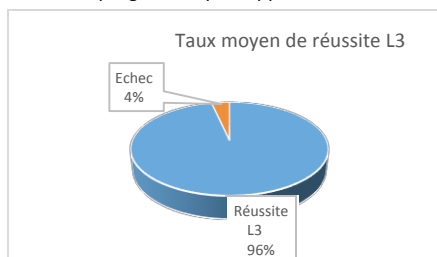


Le taux moyen de réussite de L2 est de 99,4%. Le taux de non inscription en L3 pour des échecs est donc infime. Le rythme de l'année permet une bonne acquisition de la méthode en psychologie et oriente à la recherche. Le stage d'été est important pour éclairer l'orientation en master. La réorientation, habituellement faible à ce niveau, est liée à un désir d'une orientation plus immédiatement « professionnalisante » (Licence pro,...).

Suivi du L3 (Réalisé sur les années 2011/2012 à 2015/2016)

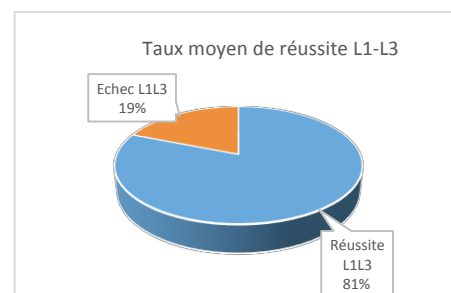
Taux moyen de réussite de la L3 : 96%

Taux en progression par rapport à la dernière enquête (87%).



Pour un taux moyen de départ (toutes causes confondues) L1-L3 de 21%, le taux moyen de réussite L1-L3, (incluant l'apport de nouveaux étudiants en cours de cycle), est de 81%. Ce bon ratio souligne l'importance du contrôle continu pour l'achèvement du cycle

Taux moyen de réussite L1-L3 : 81%



SUIVI DU CURSUS DE LICENCE EN PSYCHOLOGIE - COHORTES

Cohortes des Licences des années 2011/2012 à 2016/2017

	Promo 10 (43)			Promo 11 (44)			Promo 12 (45)			Promo 13 (46)			Promo 14 (47)			Promo 15 (48)		
Psychologie	2011/2012			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016			2016/2017		
Validation Licence 1	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L1 Sem 1	37	33	89,2%	36	34	94,4%	38	33	86,8%	37	34	91,9%	33	32	97%	37	37	100%
L1 Sem 2	35	32	91,4%	34	31	91,2%	37	30	81,1%	38	32	84,2%	33	31	93,9%	37	35	94,6%
Départ/Non inscrits en L2		3	8,6%	7		20,6%	10		26,3%	10		27,0%	5		15,2%	4		10,8%
Échec redblt ou réorientation		1	2,9%	2		5,9%	7		18,4%	5		13,5%	2		6,1%	2		5,4%
Validation et réorientation		2	5,7%	5		14,7%	3		7,9%	5		13,5%	3		9,1%	2		5,4%
Arrivée en L2	2		6,7%	1		3,1%				1		3,6%	1		3,4%	2&1rd		9,4%
Validation Licence 2	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L2 Sem 3	30	30	100%	32	32	100%	27	27	100%	28	28	100%	29	29	100%	30	30	100%
L2 Sem 4	27	29	96,7%	33	33	100%	27	27	100%	28	28	100%	29	28	96,6%	31	31	100%
Départ/Non inscrits en L3	1		3,7%	0		0,0%	0		0,0%	1		3,6%	2		6,9%	3		9,7%
Échec redblt ou réorientation													1		3,4%			
Validation et réorientation	1		3,7%							1		3,6%	1		3,4%	3		9,7%
Arrivée en L3				1									2 red					
Validation Licence 3	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%	Inscr.	Valid	%
L3 Sem 5	30	29	96,7%	27	26	96,3%	32	32	100%	27	25	92,6%	29	29	100%	27	27	100%
L3 Sem 6	30	29	96,7%	27	25	92,6%	33	33	100%	27	25	92,6%	29	29	100%	27	27	100%
Licence complète		29	94%	25	92,6%		33	100%		25	92,6%		29	100%		27	100%	
Mention T Bien							1	3%		1	4%		1	3%		5	19%	
Mention Bien		6	10%		5	20%		10	30%		8	32%		9	31%		9	33%
Mention AB		13	44,8%		9	36,0%		12	36,4%		10	40%		13	45%		12	44%
Taux de réussite L1/L3			84,8%			84,4%			94,3%			73,5%			76,3%			73%
Taux de départ de L1 à L3	6		18,2%			24,2%	4		11,4%	7		20,6%	10		26,3%	10		26,3%

Ce tableau des cohortes, établi par semestres et à la fin d'année, à partir des dossiers individuels dans chaque promotion, exprime un suivi très ajusté de leurs réussites, échecs et réorientations. Cette base permet de mettre facilement en évidence (voir 1-1) les évolutions qui se dessinent en lien avec les changements mis en œuvre.



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 13

Organigramme de gouvernance de l'établissement

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

ASSOCIATION
« FLPC DITE IPC »

INSTANCES DÉLIBÉRATIVES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSIDENT : Me Olivier Pinot de Villechenon

MESRI
RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS

PILOTAGE

DOYEN
Michel Boyancé
ASSISTANTE
Clothilde de Maupeou

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Président : Michel Boyancé

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT
Président : Michel Bastit

INSTANCES REPRÉSENTATIVES

- Délégués du personnel
- Conseil d'établissement
 - > Comité de direction
 - > Bureau des Étudiants
 - > Personnels des services généraux

RECHERCHE

- Équipes de Recherche
 - > Philosophie
 - Axe Recherche fondamentale
Coordinateur : Emmanuel Brochier
 - Axe de Recherche finalisée
Coordinateur : Bernard Guéry
 - > Psychologie
 - Axe de Recherche 1
Coordinateur : Serban Ionescu
 - Axe de Recherche 2
Coordinateur : Jean-Louis Stilgenbauer
- Publications
 - > Presses Universitaires de l'IPC
Directeur : Michel Boyancé
 - > « Cahiers de l'IPC »
Directrice de la rédaction : Bénédicte Mathonat

FORMATIONS

- **Diplômes nationaux de Licence**
Jury Rectoral : Président, Michel Bastit
 - > Psychologie
Coordination pédagogique
3 enseignants-chercheurs en psychologie :
Carole Lefèvre
Jean-Louis Stilgenbauer
Marielle Vuillod
Équipe pédagogique
 - > Philosophie
Coordination pédagogique
3 enseignants-chercheurs en philosophie :
Emmanuel Brochier
Bruno Couillaud
Bénédicte Mathonat
Équipe pédagogique
- **Diplômes propres**
 - > PREFO (avec la Fondation d'Auteuil)
Coordinateur : Adriano Zanin
 - > Médecine & Philosophie (avec Stanislas, Paris)
Coordinateur : Florian Laguens
 - > Bac +4, Bac +5 en Philosophie
(Diplômes propres en double cursus ICP, ICT, Paris IV, Paris I)
- **Formation continue, Cours tout public, interventions extérieures ...**

COMITÉ DE DIRECTION

- Doyen - directeur
Michel Boyancé
- Enseignant-chercheur coordinateur Recherche
Emmanuel Brochier
- Enseignant-chercheur responsable « Cahiers de l'IPC »
Bénédicte Mathonat
- Enseignant-chercheur coordinateur Philosophie
Emmanuel Brochier
- Enseignant-chercheur coordinateur Psychologie
Jean-François Lambert
- Coordinateur LVE et international
Robin Galhac

SERVICES GÉNÉRAUX

- Comptabilité / RH
Emmanuelle Girard
- Communication
Suzanne Anel
- Bibliothèque
Suzanne Anel
- Suivi des évaluations, statistiques, résultats ...
Camille Bagot
- Relations enseignants, plannings, emplois du temps
Marie des Déserts
- Système informatique
Gauthier van den Hove
- Relations internationales
Bertrand Doncieux
- Assistante, éditrice PUIPC
Isabelle Bitonti



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 14

Équipe pédagogique

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique pour une mention de licence

Intitulé : Licence de Psychologie

Enseignants de l'établissement (permanents à temps plein ou à temps partiel, hors PAST) :

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées*	Enseignements dispensés	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Nom et Prénom	Grade					
BOYANCE Michel	EC	-	CS / CP / CD / ER MPP Axe 2	94	Philosophie	Directeur général
BROCHIER Emmanuel	MC	17	CS / CP / CD / ER MPP Axe 1	60	Philosophie	Coordinateur Philosophie
COUILLAUD Bruno	EC	-	CS / ER MPP Axe 1	40	Communication	Coordinateur Recherche
GRAVEREAU Lorraine	EC	-	CS / ER PPQS	20	Psychologie	Equipe pédagogique
LAMBERT Jean-François	MC	16	CS / CD / ER PPQS	78	Neurobiologie, méthodologie	Coordinateur psychologie
LEFEVRE Carole	MC	16	CS / ER PPQS	158	Psychologie	Coordinateur pédagogique
MATHONAT Bénédicte	EC	-	CS / CP / CD / ER MPP Axe 1	45	Philosophie	Responsable Publications
STILGENBAEUR Jean-Louis	MC	72	CS / ER PPQS	112	Statistiques, méthodologie	Coordinateur pédagogique
VUILLOD Marielle	MC	16	CS / ER PPQS	74	Psychologie	Coordinateur pédagogique

Légende :

CS : Conseil scientifique

CP : Conseil de perfectionnement

CD : Comité de direction

ER PPQS : Equipe de recherche « Psychologie, Philosophie et questions de société »

ER MPP Axe 1 : Equipe de recherche « Métaphysique, philosophies de la nature, philosophie pratique »

ER MPP Axe 2 : Equipe de recherche « Philosophie pratique et société moderne »

*Heures d'enseignements assurées

Professionnels (hors PAST) :

Nom, Prénom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
BARBILLON Enrick	Enrick Barbillon Editions	50	Psychologie, méthodologie
de GAULMYN Aude	Centre Hospitalier Ste Anne	60	Psychologie
DELMAS Hugues	ADN Research	60	Statistiques
DIDIER Caroline	Hôpital de la Pitié Salpêtrière	35	Psychologie
LAMOUR-DELAMAR Florence	Association Olga Spitzer	20	Psychologie
MEYER-BISCH Domitille	Cabinet en libéral	20	Méthodologie

MICHON Claire-Cécile	GH Pitié Salpêtrière	10	Psychologie
MOUHOT Francis	Cabinet en libéral	20	Psychologie

Autres Enseignants :

Nom et Prénom	Grade	Etablissement d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
BALTAZAR Matias	Docteur	Ecole Normale Supérieure Paris	40	Psychologie
BARANOWSKI Victor Georges	Doctorant	Université Paris XIII	22	Psychologie
BOBBE Sophie	Docteur	Université Paris VIII	15	Sociologie
BOUMLAK Hind	Docteur	Université Paris VIII	15	Psychologie
GALHAC Robin	Doctorant	IPC	90	Méthodologie
IKHLEF Zakia	Doctorante	Université Paris VIII - EPHE	35	Psychologie
IONESCU Serban	PU (émérite)	Université Paris VIII - Université du Québec	20	Psychologie
LA CORTE Valentina	MC	Université Paris V - Descartes	20	Psychologie
LASCAUX Muriel	MC	Université Paris VIII	15	Psychologie
MAHR-MARTY Safia	Docteur	Université de Tours	60	Anglais
MASSON Olivier	Doctorant	EPHE	56	Psychologie
MORANGE-MAJOUX Françoise	MC	Université Paris VIII	32	Psychologie
OLRY-LOUIS Isabelle	PU	Université Paris X	13	Psychologie
POTTEZ Clothilde	Doctorante	Université Paris VIII	10	Psychologie
SCHMIT Virgile	Docteur	Université Paris VIII	20	Statistiques
SOIDET Isabelle	MC	Université Paris X	9	Psychologie



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 15

Arrêté du Jury Rectoral (2016-2017)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE,
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, L 613-7, D 613-3 et D 613-6,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master,
Vu la demande de l'établissement et les dossiers des formations déposés à l'AERES et présentés au Recteur de l'académie,

ARRÊTE

Les conditions dans lesquelles sont contrôlées les connaissances et aptitudes des étudiants inscrits auprès de l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie qui poursuivent des études conduisant au diplôme national de licence au cours de l'année universitaire 2016-2017, sont arrêtées selon les dispositions qui suivent.

Article 1 :

La formation conduisant au diplôme de licence est ouverte dans le domaine et mentions suivants :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention : Psychologie

Mention : Philosophie

La formation est structurée en semestres et en unités d'enseignement capitalisables.

Les parcours sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Le programme de licence indique en outre les compétences disciplinaires, les compétences linguistiques, les compétences transversales et les compétences préprofessionnelles que doivent acquérir les étudiants inscrits à la licence pour chaque parcours.

Les programmes d'enseignement ne peuvent pas être modifiés en cours d'année universitaire.

Article 2 :

Les étudiants doivent satisfaire aux conditions réglementaires d'inscription dans les formations universitaires conduisant au diplôme national de licence.

Article 3 :

Le recteur nomme le président et les membres du jury qui délibèrent à l'issue des sessions d'examen.

Le jury est présidé par un enseignant-chercheur d'un établissement d'enseignement supérieur public. Il est composé en majorité d'enseignants-chercheurs et d'enseignants appartenant à des établissements publics habilités à délivrer les diplômes correspondants. Il ne siège valablement qu'en présence de ceux-ci.

Le jury délibère dans les conditions prévues par l'arrêté licence du 1^{er} août 2011 sur les résultats obtenus par les étudiants.

Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

Le recteur d'académie assiste ou se fait représenter à chaque réunion de jury.

Le jury peut être réuni à la demande du recteur d'académie.

Article 4 :

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Article 5 :

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées en fin de semestre : une session initiale et une session de rattrapage. Cette session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

Il incombe à l'établissement d'afficher le calendrier, de convoquer les étudiants, de fixer les dates, lieux et conditions d'organisation des examens.

Article 6 :

Les règles de choix des unités d'enseignement doivent être intégrées aux modalités du contrôle des connaissances et des aptitudes.

Article 7 :

Les périodes d'études obtenues à l'étranger peuvent être validées par le jury en vue du diplôme cité par l'article 1 à condition que le projet soit accepté par le responsable pédagogique et que la formation suivie relève du même champ disciplinaire.

Article 8 :

Les modalités du contrôle des connaissances et aptitudes doivent être affichées au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement, et ne peuvent être modifiées en cours d'année.

Article 9 :

Les règles relatives à la capitalisation des crédits sont les suivantes : seules les unités d'enseignement affectées de crédits sont capitalisables. Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une unité d'enseignement est acquise lorsque la moyenne des notes semestrielle qui la compose est au moins égale à 10/20. Pour les périodes d'études obtenues à l'étranger, celles-ci ne sont prises en compte qu'après validation du jury.

Article 10 :

La licence sanctionne un niveau validé par 180 crédits ECTS. Le diplôme peut être obtenu par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours ou par application des modalités de compensation décrites à l'article 11. La validation d'un semestre confère la totalité des crédits européens semestriels soit 30 crédits.

Article 11 :

La compensation est organisée, d'une part, sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs.

Article 12 :

Le présent arrêté ne vaut que pour l'année universitaire 2016-2017.

Il sera affiché à destination des étudiants sur des panneaux prévus à cet effet par l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie.

Article 13 :

Le doyen de l'IPC Facultés libres de Philosophie et de Psychologie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **15 MAI 2017**



Gilles PÉCOUT



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 16

Exemple Descriptif de cours

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

DESCRIPTIF DU COURS

Présentation : Licence 2
Semestre 3
UE31 Approches cliniques et développementale : bases et méthodes I
Nombre de crédits : 7 ECTS
31.3 : **Aspects bio-psycho-sociaux de l'Adolescence** (20h)

Enseignante : Carole LEFEVRE

Description

Il s'agit de présenter aux étudiants les problématiques de développement et de fonctionnements psychologiques caractéristiques de l'adolescent. Après avoir abordé les transformations/pubertaires, l'évolution de la connaissance de soi, l'importance du groupe et des amitiés seront étudiées. Les principales caractéristiques de la crise, indispensable à la construction identitaire ainsi que les conduites à risques, seront examinées à travers l'étude de textes.

Compétences visées :

L'étudiant sera capable de maîtriser les bases théoriques qui permettent de comprendre le fonctionnement d'un adolescent et ainsi être sensibilisé à l'évolution des troubles. Il sera sensibilisé à l'importance de l'influence sociale durant l'adolescence notamment dans les prises de décision. Les bases neuroanatomiques et les transformations somato-endocrino-physiologiques seront particulièrement investies.

Objectifs d'apprentissage :

Ce cours va permettre à l'étudiant de travailler dans les secteurs socio-éducatifs, de la santé, de l'éducation (conseiller...), de la justice (éducateur de la PJJ...), tout domaine travaillant pour ou avec l'adolescent. Grâce aux connaissances acquises, l'étudiant pourra synthétiser le développement d'un adolescent dans ses aspects physiologiques, cognitifs, affectifs et conatifs. A partir des cours de L1 en psychologie du développement axés sur l'enfance, une vue d'ensemble du développement du sujet sera ainsi constituée.

Méthodes pédagogiques :

La durée des cours est de 2h par semaine. Ce qui représente 20h au total. La présence des étudiants est obligatoire. L'étude de textes essentiellement écrits en anglais confrontera l'étudiant aux recherches récentes et aux méthodes scientifiques. Certains étudiants présenteront à l'oral ces textes en s'aidant d'un diaporama ce qui les mettra en situation de communication orale.

Calendrier : période de 10 semaines à partir de la rentrée

Evaluation : La compréhension et l'assimilation du cours seront évaluées lors d'un examen sur table d'1h30. Le contrôle continu consistera à présenter à l'oral une analyse approfondie et argumentée d'un texte.

Ressources :

Claes, M. & Lannegrand-Willems, L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*, P.U. Montréal
Lehalle, H. (1995). *Psychologie des adolescents*, Paris : PUF
Rodriguez-Tomé, H., Jackson, S. (1997). *Regards actuels sur l'adolescent*, Paris : P.U.F.

Sitographie

<https://www.youtube.com/watch?v=Vw4mKTQzTeA> conférence fin 2014 Marcelli : L'état adolescent, miroir de notre société
<http://www.labopoulin.com> articles sur l'ado écrits par Poulin



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 17

Effectifs

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Tableau récapitulatif des effectifs

Intitulé de la mention : Psychologie

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits pédagogiques ¹ en L1 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	36	39	38	33	39
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 n'ayant aucune note à tous les examens et/ou au contrôle continu (= nombre d'abandons)**	0	0	0	0	0
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L1 admis en L2, même partiellement	29	30	32	31	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme	33	28	28	29	31
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L2 admis en L3, même partiellement	33	28	28	28	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques sortant de cette L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	0	1	1	1	NC*
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 dans la mention	27	33	27	29	27
Nombre d'inscrits pédagogiques entrant dans cette L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	-	-	-	-	-
Nombre d'inscrits pédagogiques de cette L3 ayant validé leur diplôme	24	33	23	29	27

*NC : effectifs non connus ; en attente des résultats d'examens.

**La mention « abandon » n'est pas significative pour l'IPC, les étudiants qui arrêtent ont toujours passé des épreuves, la plupart du temps au moins celles du S1.



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 18

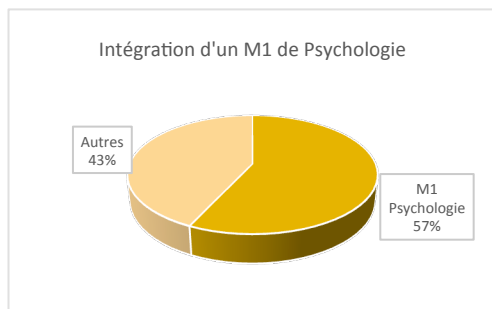
Orientation post licence en Psychologie

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

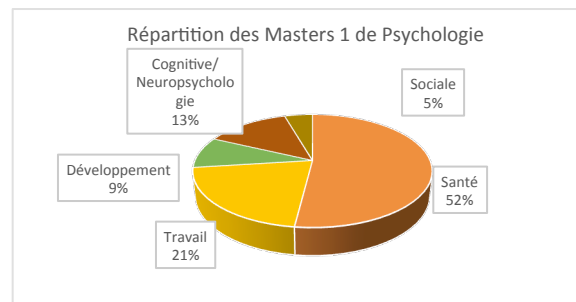
30/06/2017

Répartition des Masters de Psychologie

Inscriptions post Licence en M1 de Psychologie

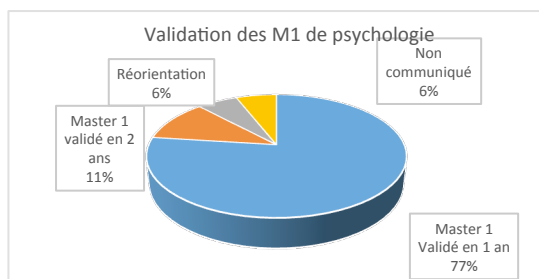


Le taux de poursuite en M1 de psychologie est stable depuis l'enquête précédente. La répartition des inscriptions dans les différents grands types de Masters montre une préférence pour les Masters de Santé et de Cognitive et Neuropsychologie. Les débuts de sélection en M1 ont été sans surprise. A noter que les engagements humanitaires post-Licence de 1 an (voir -1-3-3) sont souvent suivis d'une inscription en M1 de psychologie.

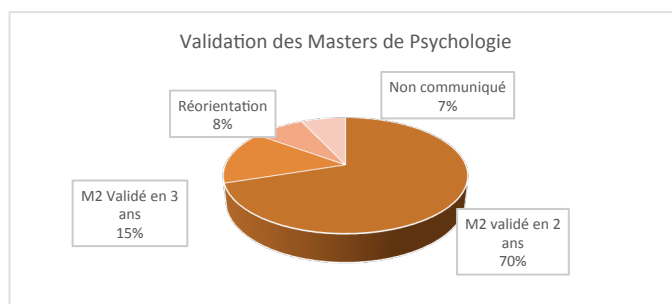


Taux de validation des Masters

Validation du Master 1: 77% l'obtiennent dans la 1^{ère} Année. Sur les 23% qui ne valident pas en un an, 11% le valident en deux ans, 6% se réorientent à la fin de cette 1^{ère} Année, et 6% sont non communiqués.

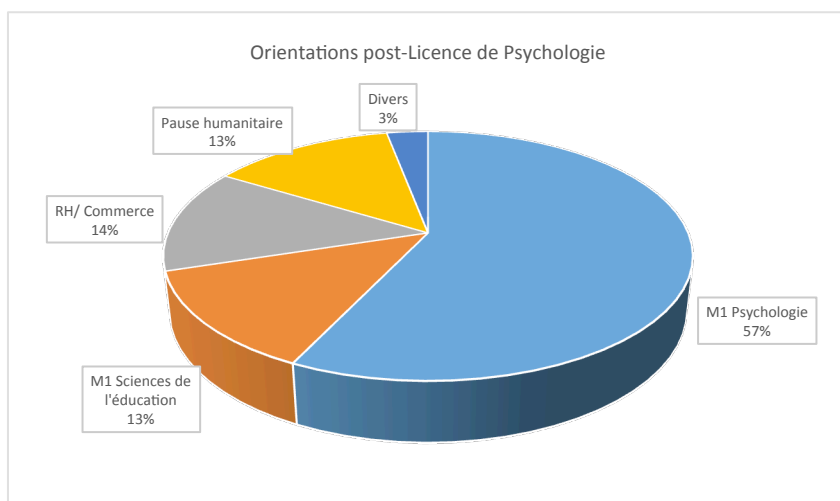


Validation du Master2 : 70% des étudiants inscrits en Master le valident en deux ans, 15% le valident en 3 ans, 8% ont bifurqué vers d'autres orientations, 7% sont non communiqués.



Ces résultats montrent une bonne implication des étudiants dans la poursuite des études en Psychologie, compte tenu des exigences de ces Masters combinant stage et travail de recherche.

Répartition de toutes les orientations post Licence



L'enquête post-licence est représentative des différents domaines qui sont retenus par les étudiants. En cohérence avec leur formation initiale en psychologie, ils privilégient après les divers Masters de spécialisation, les sciences de l'éducation et le secteur RH. Il faut souligner en même temps l'importance, dans ce parcours, de la pause en humanitaire par laquelle les étudiants signifient leur besoin d'un enracinement dans l'expérience avant une formation exigeante au plan humain.

ORIENTATION POST LICENCE EN PSYCHOLOGIE - COHORTES

Cohortes des orientations post-Licence

1- ORIENTATIONS DES ÉTUDIANTS = ACCÈS AUX MASTERS DE PSYCHOLOGIE												
	Année 2011/2012				Année 2012/2013				Année 2013/2014			
Intégration d'un M1 en Psychologie	14	67% des Licence			15	51,7% des Licences			16	61,5% des Licence		
Psy. Clinique	7	50% des M1	Paris V Paris 8 Paris X	2 2 3	9	60% des M1	Paris V Paris 8 Paris X UCO/Friburg	4 2 1 2	9	56,3% des M1	Paris V Paris VIII Paris X	4 2 3
Psy Développement	2	14% des M1	Paris 8 Paris X	2 2	1	6,6% des M1	Paris XIII	1	2	12,5% des M1	Paris VIII Lyon	1 1
Psy Travail	4	29% des M1	Paris X	4	1	6,6% des M1	Paris X	1	2	12,5% des M1	Paris X	2
Ergonomie Sociale					1	6,6% des M1	Aix-Pce	1				
Générale/Cognitive Neuropsychologie	1	7% des M1	Louvain	1	3	20% des M1	Paris V	3	3	18,7% des M1	Paris V Paris VIII	2 1
2-ORIENTATIONS DES ÉTUDIANTS = ACCÈS À D'AUTRES FORMATIONS OU ORIENTATIONS												
	Année 2011/2012				Année 2012/2013				Année 2013/2014			
Autres	7	33% des Licence			14	48,3% des Licences			10	38,5% des Licence		
Pause (santé,mater.)												
Master sc de l'educ Educ.Sp/Ass.Soc.	3	14% des Licence			5	20,2 % des Licence			2	7,7% des Licence		
Master R H/Commercé	2	9,5% des Licence			4	13,8% des Licence			2	7,7% des Licence		
Humanitaire/Etranger	2	9,5% des Licence			3	10,3% des Licence			5	19,3% des Licence		
Vie active/ Divers												
1- ORIENTATIONS DES ÉTUDIANTS = ACCÈS AUX MASTERS DE PSYCHOLOGIE												
	Année 2014/2015				Année 2015/2016				Année 2016/2017			
Intégration d'un M1 en Psychologie	17	51,5% des Licence			12	48% des Licence			18	62,1% des Licence		
Psy. Clinique	9	53% des M1	Paris V Paris X UCO Lyon/Renne	2 2 3 2	4	33,3% des M1	Paris V	4	11	61,2% des M1	Paris V Lille 3	8 3
Psy Développement	1	5,8% des M1	Paris V	1	1	8,3% des M1	Paris 8	1	1	5,5% des M1	Paris V	1
Psy Travail	4	23,5% des M1	Paris X	4	4	33,3% des M1	Paris X UCO	2 2	4	22,3% des M1	Paris X	4
Ergonomie Sociale	2	11,8% des M1	Lille UCO	1 1	1	8,3% des M1	Paris X	1				
Générale/Cognitive Neuropsychologie	1	5,8% des M1	Lyon 2	1	2	16,7% des M1	PX,P5		1	5,5% des M1	Lille	1
									1	5,5% des M1	Paris 8	1
2-ORIENTATIONS DES ÉTUDIANTS = ACCÈS À D'AUTRES FORMATIONS OU ORIENTATIONS												
	Année 2014/2015				Année 2015/2016				Année 2016/2017			
Autres	16	48,5% des Licence			13	52% des Licence			11	37,9% des Licence		
Pause (santé,mater.)					1	4% des Licence			1	3,4% des Licence		
Master sc de l'educ Educ.Sp/Ass.Soc.	1	3% des Licence			4	16% des Licence			5	17,3% des Licence		
Master R H/Commercé	9	27,3% des Licence			3	12% des Licence			3	10,3% des Licence		
Humanitaire/Etranger	6	18,2% des Licence			4	16% des Licence			2	6,9% des Licence		
Vie active/ Divers					1	4% des Licence						

Ce tableau récapitule tous les éléments communiqués par les étudiants de chaque promotion en réponse à l'enquête effectuée au mois de septembre après la fin de leur licence



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 19

Suivi des orientations post licence en Psychologie

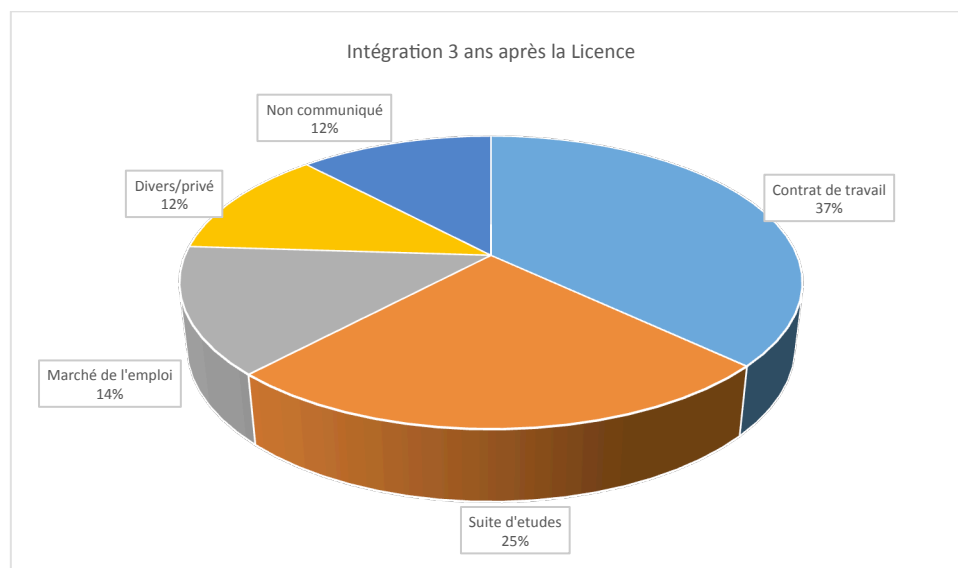
**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

Suivi des intégrations post-Licence après 3 ans

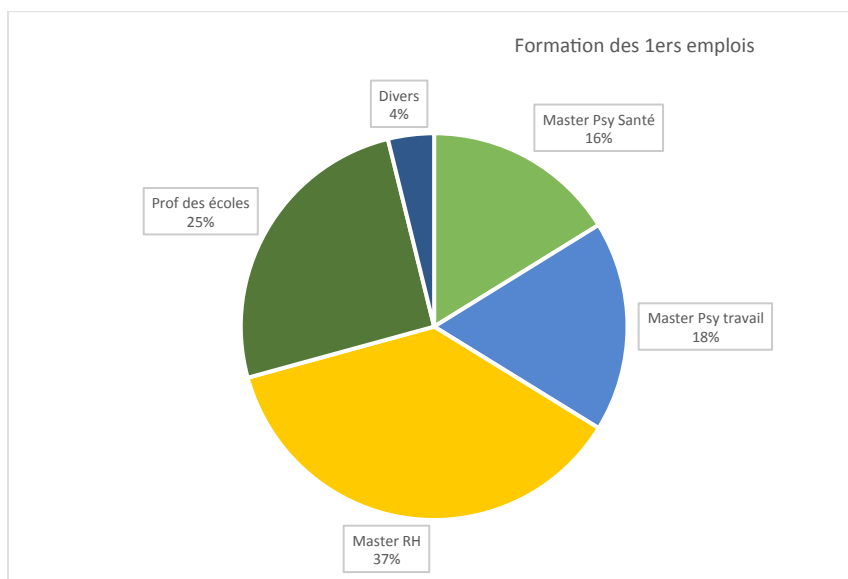
(Enquête réalisée sur les promotions sorties entre 2011 et 2014)

Le constat qui ressort premièrement de ce suivi, c'est la part importante (25%) des étudiants, qui 3 ans après la fin de leur Licence n'est pas encore en fin d'études. En cause, 1) certains Masters en psychologie prennent 3 ans pour être achevés, de même que les formations dans le secteur éducatif ou le service social, et nombre de Masters RH en alternance (par ailleurs très féconds tant sur le plan de la formation que de l'embauche), 2) le désir de pauses humanitaires à l'étranger avant le Master qui devient de plus en plus important, et 3) une certaine flexibilité entre M1 et M2 qui amène les étudiants qui sont encore indéterminés dans leur orientation, à changer et allonger ce temps d'études post-licence. C'est un pourcentage encore infime qui s'inscrit en doctorat.



NB :La difficulté de ce genre de suivi dépend principalement de la difficulté à obtenir des réponses aux enquêtes adressées aux anciens étudiants. Avec 12%de réponses non communiquées, nous sommes satisfaits de ce taux de retours pour des étudiants que n'avons eus que jusqu'à la licence.

Pour ce qui concerne le marché du travail, l'analyse suivante des secteurs regroupant les premiers emplois 3 ans après la licence (soit les 37% du pourcentage précédant) marque la prédominance du secteur RH et, de façon moindre des masters travail, ainsi que le professorat des écoles.





IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 20

Grille d'Évaluation des Enseignements par les Étudiants (EEE)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

PHI/PSY 1A/2A/3A (1er semestre/2ème semestre)

Cours de :

Prof :

Note globale (A : très satisfaisant ou satisfaisant, B : moyen ; C : insatisfaisant)	
--	--

1. La matière (de 0 à 5)

La matière est (0 : absolument pas – 5 : très) utile, pertinente dans le programme des cours	
La matière est (0 : très facile – 5 : très difficile)	
La matière demande (0 : très peu – 5 : beaucoup trop) de travail pour être assimilée	
La matière est (0 : absolument pas – 5 : très) intéressante	

2. La pédagogie (de 0 à 5)

Le rythme des cours est (0 : trop lent – 5 : trop rapide)	
Le nombre de séances est (0 : insuffisant – 5 : trop important)	
Le cours est (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) clair, ses éléments sont compréhensibles	
Le cours est (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) structuré, les rapports entre ses parties sont clairs	
Les objectifs du cours sont (0 : pas du tout – 5 : tout à fait) clairs	
Les documents distribués sont (0 : pas assez nombreux – 5 : trop nombreux)	
Les documents distribués sont (0 : pas du tout utiles – 5 : très utiles)	
L'enseignant répond (0 : très mal – 5 : très bien) aux questions	
Les exemples sont (0 : pas assez nombreux – 5 : trop nombreux)	
Les exemples illustrent (0 : très mal – 5 : très bien) les notions introduites	

3. Commentaires libres :

Suggestions :

Ce que vous avez particulièrement aimé :

Ce que vous avez particulièrement détesté :



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 21

Consignes pour la validation des épreuves

**DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018**

30/06/2017

CONSIGNES POUR LA VALIDATION DES ÉPREUVES

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES EXAMENS

Bulletin officiel n°21 du 26 mai 2011

1. Accès à la salle d'examen

- Après l'ouverture de(s) (l')enveloppe(s) contenant le(s) sujet(s), à l'heure du début de l'épreuve, l'accès à la salle d'examen est interdit. Tout retard devra donc faire l'objet d'une demande à un des responsables d'année. A titre exceptionnel (retard lié à un événement indépendant de la volonté du candidat), le candidat pourrait être autorisé par un responsable d'année à pénétrer (avec billet d'autorisation d'entrée signé) dans la salle au plus tard une heure après le début de l'épreuve, sans temps supplémentaire accordé (mention du retard sur le rapport de surveillance).
- Si son nom ne figure pas sur la liste d'émargement, le candidat est autorisé à composer sous réserve de vérification et doit obligatoirement signer la liste d'émargement.
- Le candidat doit composer à la place qui lui a été assignée pour l'épreuve.

2. Dispositions relatives aux fraudes

- Sacs, cartables, portes documents, tout matériel ou document non autorisé ne sont pas accessibles durant toute la durée de l'épreuve et sont regroupés à un endroit désigné par le surveillant.
- De même, les téléphones portables et appareils permettant l'écoute de fichiers audio sont interdits, y compris durant les sorties temporaires, et doivent être impérativement éteints. Ils sont rangés dans le sac du candidat ou remis aux surveillants de salle.
- Aucune communication n'est autorisée entre les candidats ou avec l'extérieur (téléphones et tout appareil permettant échanges ou consultation d'informations interdits sous peine de poursuites).
- L'utilisation ou non d'une calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est expressément précisée. Le papier est fourni par l'IPC, y compris les brouillons.
- En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant prend toutes mesures nécessaires (Saisie des pièces ou matériels, mention dans un PV...). Cf note ci-dessous¹.
- Toute production universitaire doit faire état de ses sources, notamment lors de citations qui doivent toujours être indiquées entre guillemets. Le manquement à cette obligation constitue un plagiat pouvant entraîner des sanctions disciplinaires ou pénales.

¹ « En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est portée au procès-verbal. Toutefois, en cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le chef de centre. La fraude ou tentative de fraude fait l'objet d'un rapport transmis au recteur, et peut faire l'objet de poursuites par l'autorité académique ».

3. Sortie provisoire de la salle d'examen ou de concours

- Quelle que soit la durée de l'épreuve, pendant la première heure, aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est autorisée (sauf cas de nécessité absolue ; sortie à mentionner sur le rapport).
- Pour les épreuves d'une durée de une ou deux heures il n'y a pas de sortie provisoire possible (sauf cas de nécessité absolue ; sortie à mentionner sur le rapport).
- Pour les épreuves de trois heures et plus, il n'y a plus de sortie provisoire possible durant la dernière heure
- À l'issue de la première heure, les candidats quittant provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un : copies et brouillons remis au surveillant, billet de sortie à leur nom, horodaté et signé par le surveillant, à faire signer et horodater au retour par le surveillant de la salle.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans la cour ou sur le perron. Tout manquement à cette règle sera mentionné sur le rapport de surveillance.
- Toute sortie provisoire ne doit pas excéder cinq minutes.

4. Sortie définitive de la salle d'examen

- Aucun candidat ne doit quitter définitivement la salle sans remettre sa copie (même blanche), cachetée, et sans signer la liste d'émargement.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans la cour ou sur le perron.

5. Rédaction durant l'épreuve

- Le temps de l'épreuve une fois écoulée, le surveillant relève les copies. Tout étudiant continuant à rédiger après ce moment fera l'objet d'un rapport.

6. Surveillance extérieure

- Un surveillant extérieur à la salle d'examen est chargé de veiller à l'application du règlement en dehors de la salle d'examen.
- Il passe régulièrement dans les salles d'examen pour venir en soutien au surveillant de salle (nombre d'étudiants important ...).
- La première heure d'examen il s'assure du bon lancement des épreuves (présence des surveillants, vérification des sujets...).

7. Surveillance préparation colle orale

- Les étudiants préparant une colle orale sont réunis dans une salle prévue à cet effet. Un surveillant est présent pour veiller à la bonne application du règlement.
- Le paragraphe 2 du règlement s'applique pour la préparation des oraux.
- Les étudiants ne sont pas autorisés à discuter ou stationner dans les couloirs en attendant de passer leur oral. Tout manquement à cette règle donnera lieu à un rapport.



IPC - Faculté Libre de Psychologie



Annexe 22

Charte d'Évaluation des Examens par les Étudiants (EEE)

DOSSIER D'ÉVALUATION EXTERNE
DE LA FORMATION - VAGUE D
2017 - 2018

30/06/2017

Préambule

Soucieuse de proposer à ses étudiants une formation de qualité, la Faculté de Philosophie (IPC – Paris) organise chaque année des procédures d'évaluations par les étudiants, des enseignements et de l'ensemble des services (services de scolarité, planning, suivi par l'enseignant référent, stages, documentation, informatique...).

La mise en œuvre de cette procédure d'évaluation est sous la responsabilité d'un membre du Conseil de Perfectionnement qui en fournit ensuite une synthèse au dit Conseil et communique les résultats aux enseignants et aux personnels concernés.

1. Évaluation des enseignements

A. Objectifs

Les objectifs de cette évaluation sont multiples :

- Favoriser le dialogue entre les enseignants et les étudiants afin d'éclairer les objectifs et les contenus de la formation ;
- Améliorer le dispositif pédagogique en stimulant l'innovation ;
- Améliorer l'appropriation des savoirs en identifiant les faiblesses éventuelles au niveau des dispositifs pédagogiques ;
- Fournir des indicateurs pour le pilotage de la formation.

B. Moyens

Le dispositif annuel des évaluations prend deux formes :

- Chaque semestre, sous la forme d'un questionnaire anonyme approuvé par le Conseil de Perfectionnement, chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. Il interroge les étudiants sur les objectifs (compétences visées), le contenu, la pédagogie, le contrôle des connaissances, l'organisation ;
- Une fois par an, sous la forme d'un échange avec les membres du Conseil de direction des Etudes, c'est l'ensemble de la formation qui donne lieu à une évaluation.

C. Résultats

Les résultats sont communiqués de façon appropriée et transformés en propositions d'améliorations :

- Les résultats sont traités en toute confidentialité par le responsable des évaluations ;
- Les résultats sont communiqués au Conseil de Perfectionnement qui émet des propositions d'améliorations soumises au Conseil de Direction des Etudes ;
- Une synthèse des résultats de l'évaluation de chaque enseignement est communiquée à l'enseignant concerné, à la fin du semestre ;
- L'accès aux évaluations individuelles est confidentiel et ne peut se faire qu'au terme des sessions d'examens ;
- Un bilan synthétique annuel de la formation et des enseignements, assorti de recommandations, est communiqué sur le site Internet de la Faculté.

2. Évaluation des services

A. Objectifs

Les objectifs de cette évaluation sont d'améliorer le pilotage des différents services :

- Services de scolarité ;
- Service des plannings et de la gestion salles ;
- L'accompagnement des étudiants par l'enseignant référent ;
- L'accompagnement des étudiants par des tuteurs (étudiants en Master) ;
- Présentation des métiers et des filières par des intervenants extérieurs ;
- La disponibilité des ouvrages de la bibliothèque et des documents numériques (Jstor ; OPenEdition...) ;
- Evaluation de la préparation aux certificats (C2i, VEC, Parole et responsabilité).

B. Moyens

Ce dispositif d'évaluation prend deux formes :

- Chaque mois, dans le cadre du Conseil des Facultés (Philosophie – Psychologie), le Conseil de direction des Études, deux représentants de l'équipe administrative, ainsi que les membres du BDE, se réunissent pour faire le point sur la formation et la vie étudiante ;
- Une fois par an, une évaluation annuelle sous la forme d'un questionnaire anonyme approuvé par le Conseil de Perfectionnement, chaque service fait l'objet d'une évaluation par les étudiants.

C. Résultats

Les résultats sont communiqués de façon appropriée et transformés en propositions d'améliorations :

- Les résultats sont traités en toute confidentialité par le responsable des évaluations ;
- Les résultats sont communiqués au Conseil de Perfectionnement qui émet des propositions d'améliorations soumises au Conseil de Direction des Etudes ;
- Une synthèse des résultats de l'évaluation, assortie de recommandations, est communiquée à l'ensemble de l'équipe pédagogique à l'occasion de la réunion de rentrée.